



# Rapport d'activité 2019



# Éditorial



2019 aura été une année de forte activité pour le Conseil départemental de la Somme. Elle a été marquée par la poursuite du programme d'actions, décidé pour la mandature, élaboré à partir de l'analyse faite en 2015 de l'efficacité de chacune de nos politiques, mais aussi de nos capacités financières, dans un cadre institutionnel en pleine évolution.

Les services que nous offrons aux Samariens ne sont possibles que grâce à l'engagement des agents : c'est avec leur concours que la démarche qualité, mise en place depuis 2017, porte ses fruits. Cette amélioration continue, en associant nos partenaires, s'est poursuivie en 2019 par la mise en place d'une démarche d'innovation collaborative.

À partir des sessions consacrées aux orientations budgétaires et au Budget Primitif 2019, de très nombreuses décisions ont été prises par les élus départementaux pour mettre en œuvre nos compétences obligatoires, tout en maintenant un effort d'investissement conséquent pour garantir l'indispensable solidarité sociale et territoriale.

Nous sommes présents sur l'ensemble du territoire et nous avons soutenu les communes et les intercommunalités dans leurs projets de développement. La collectivité a investi plus de 40 millions d'euros depuis 2015 dans la construction, l'extension ou la réhabilitation des centres d'exploitation routière et des maisons départementales des solidarités et de l'insertion.

La construction de nos actions avec le public et les agents, la transformation de nos politiques et les évolutions organisationnelles font partie des faits marquants de l'année écoulée. Nos nouveaux engagements, comme le budget participatif orienté vers la réussite éducative ou encore l'innovation sociale, avec le développement de modes d'accueil innovants pour les personnes âgées, ont imprégné nos politiques. Nos actions en faveur de l'insertion et du retour à l'emploi ont été amplifiées.

Par ailleurs, le développement territorial durable autour d'un projet transversal, le programme Vallée de Somme Vallée idéale, et avec lui les initiatives économiques, écologiques, touristiques, agricoles qui y sont liées, est un objectif ambitieux et vertueux que nous nous sommes fixés.

Ce rapport d'activité 2019 permet donc de mesurer, avec clarté et précision, l'ampleur et la diversité des actions décidées pour imaginer un avenir généreux, solidaire et partagé.

Ce sont des enjeux en phase avec la crise sanitaire que nous connaissons depuis le début de l'année 2020. La stratégie adoptée par le Département, avec la mise en place d'une organisation adaptée et d'un plan de relance, nous permet aujourd'hui de soutenir celles et ceux qui sont dans la difficulté et tout en offrant un service public toujours plus innovant et de qualité.

C'est pour moi l'occasion de remercier une nouvelle fois les agents départementaux, qui ont su rapidement s'adapter pour garantir la continuité de nos services aux usagers.

Proche et efficace, avec et pour les Samariens, le Conseil départemental entend poursuivre son action pour construire demain une Somme attractive, solidaire, bienveillante et prévoyante.

**Stéphane HAUSSOULIER**  
**Président du Conseil départemental de la Somme**



# Sommaire

<b>La collectivité</b>	<b>P.7</b>
L'Assemblée départementale	P.9
Le Président du Conseil départemental	P.9
Le Bureau	P.10
La Commission permanente	P.10
Les Commissions spécialisées	P.11
Le Cabinet	P.11
<b>Les cantons et les élus</b>	<b>P.12</b>
<b>Les solidarités sociales</b>	<b>P.13</b>
L'enfance et la famille	P.15
La cohésion sociale et le logement	P.22
L'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées	P.29
Les territoires d'action sociale	P.37
<b>Les solidarités territoriales</b>	<b>P.49</b>
L'aménagement et l'équipement	P.51
Le développement de la personne	P.61
Le développement des territoires	P.80
<b>Annexes</b>	<b>P.91</b>
Les activités support	P.92
Le budget 2019	P.107
L'organigramme et les données sociales	P.108



# **LA COLLECTIVITÉ**

(au 7 décembre 2020)



## La collectivité

### L'Assemblée départementale

Les élections départementales de mars 2015 ont amené un changement de majorité et un renouvellement des élus. La nouvelle assemblée est composée de 46 élus qui représentent les 23 nouveaux cantons, avec un mode de scrutin binominal qui garantit une stricte parité (23 femmes et 23 hommes).

Chaque conseiller départemental est élu pour une durée de 6 ans. Tout au long de l'année, le Conseil départemental définit les politiques départementales et prend de nombreuses décisions. Les décisions les plus importantes font l'objet d'un débat ouvert au public, au moins 4 fois par an.

La loi « NOTRe » du 7 Août 2015 a profondément modifié la place et les compétences du Conseil départemental. Le Département ne bénéficie plus de la « clause de compétence générale ».



### Le Président du Conseil départemental

Il est le personnage central du Département et de l'exécutif.

Stéphane HAUSSOULIER est Président du Conseil départemental depuis le 2 novembre 2020 il remplace Laurent SOMON élu sénateur le 27 septembre 2020. Il est le garant du bon fonctionnement de l'Assemblée départementale qu'il anime. Il décide du contenu et de l'ordre du jour de chaque session. Il prépare et exécute les décisions de l'Assemblée délibérante. Il est ainsi l'ordonnateur des dépenses du Département et prescrit l'exécution des recettes départementales.

Pour mettre en œuvre les décisions prises par l'Assemblée départementale, il s'appuie sur l'administration départementale sur laquelle il a autorité (près de 2 700 agents qui exercent au quotidien 140 métiers). Il est épaulé pour cela par le directeur général des services.

## Le Bureau

Il est composé de 12 vice-présidents qui ont pour rôle d'assister le Président dans l'accomplissement de ses tâches :

<b>1<sup>er</sup> Vice-présidente</b> <i>(Finance et personnel départemental)</i>	Christelle HIVER
<b>2<sup>ème</sup> Vice-président</b> <i>(Autonomie des personnes âgées ou handicapées)</i>	Marc DEWAELE
<b>3<sup>ème</sup> Vice-présidente</b> <i>(Infrastructures départementales)</i>	Brigitte LHOMME
<b>4<sup>ème</sup> Vice-président</b> <i>(Innovation départementale)</i>	Stéphane DECAYEUX
<b>5<sup>ème</sup> Vice-présidente</b> <i>(Collèges et réussite scolaire)</i>	Françoise MAILLE-BARBARE
<b>6<sup>ème</sup> Vice-président</b> <i>(Attractivité du territoire, développement agricole, du fonctionnement du Département et patrimoine départemental)</i>	Hubert de JENLIS
<b>7<sup>ème</sup> Vice-présidente</b> <i>(Insertion, retour à l'emploi, logement et Europe)</i>	Isabelle de WAZIERS
<b>8<sup>ème</sup> Vice-président</b> <i>(Développement du territoire lié au projet canal Seine-Nord d'Europe et NTCI)</i>	Philippe VARLET
<b>9<sup>ème</sup> Vice-présidente</b> <i>(Prévention, protection de l'enfance et protection maternelle infantile)</i>	Virginie CARON-DECROIX
<b>10<sup>ème</sup> Vice-président</b> <i>(Actions touristiques)</i>	Franck BEAUVARLET
<b>11<sup>ème</sup> Vice-présidente</b> <i>(Actions sportives et culturelles)</i>	Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT
<b>12<sup>ème</sup> vice-président</b> <i>(Développement territorial local et de la protection de l'environnement)</i>	Pascal BOHIN

## La Commission permanente

Dans l'intervalle des sessions publiques de l'assemblée délibérante, la **Commission permanente**, composée du président, des vice-présidents et, dans la Somme, de l'ensemble des autres membres du Conseil départemental, prend de nombreuses décisions. Cette Commission permanente, qui tient ses pouvoirs de l'assemblée délibérante, gère les affaires que lui a déléguées le Conseil départemental.



## Les Commissions spécialisées

Dans la Somme, **6 commissions** préparent le travail de l'Assemblée. Elles étudient les dossiers de leur domaine de compétence et donnent un avis sur les rapports proposés par le Président du Conseil départemental.

### 1ère : Finances, planification et administration départemental

**Présidente** : Christelle HIVER  
**Vice-présidente** : Séverine MORDACQ  
**Secrétaire** : Françoise RAGUENEAU  
**Rapporteur général du budget** : José SUEUR  
**Membres** : Laurent SOMON, Francis LEC, Jean-Jacques STOTER, Blandine DENIS

### 2ème : Solidarités

**Président** : Marc DEWAELE  
**Vice-présidente** : Jocelyne MARTIN  
**Secrétaire** : Isabelle de WAZIERS  
**Membres** : Virginie CARON DECROIX, Delphine DAMIS FRICOURT, Zohra DARRAS, Nathalie MARCHAND, Patricia WYBO

### 3ème : Aménagement du territoire, Habitat, Environnement et ruralité

**Président** : Pascal BOHIN  
**Vice-présidente** : Philippe VARLET  
**Secrétaire** : Margaux DELETRE  
**Membres** : Olivier JARDE, Catherine BENEDINI, Nathalie TEMMERMANN, Catherine QUIGNON

### 4ème : Infrastructures et transports

**Présidente** : Brigitte LHOMME  
**Vice-président** : Claude HERTAULT  
**Secrétaire** : Didier POTEL  
**Membres** : Maryline DUCROCQ, Bernard DAVERGNE, Jean-Claude RENAUX, Cédric MAISSE

### 5ème : Éducation, Culture et sport

**Présidente** : Françoise MAILLE BARBARE  
**Vice-présidente** : Sabrina HOLLEVILLE MILHAT  
**Secrétaire** : France FONGUEUSE  
**Membres** : Philippe CASIER, Jean-Louis PIOT, Pascal DELNEF, Alex GAFFEZ, Stéphane DECAYEUX

### 6ème : Attractivité du territoire, Développement agricole et touristique

**Présidente** : Carole BIZET  
**Vice-présidente** : Franck BEAUVARLET  
**Secrétaire** : Hubert de JENLIS  
**Membres** : Marion LEPRESLE, René LOGNON, Dolorès ESTEBAN, Emmanuel NOIRET

## Le Cabinet

Placé sous l'autorité directe du Président du Conseil départemental, le Cabinet est constitué d'une équipe de 6 personnes dont un directeur de Cabinet.

Le Cabinet traite les affaires en lien avec les élus et l'ensemble des partenaires et interlocuteurs du Conseil départemental.

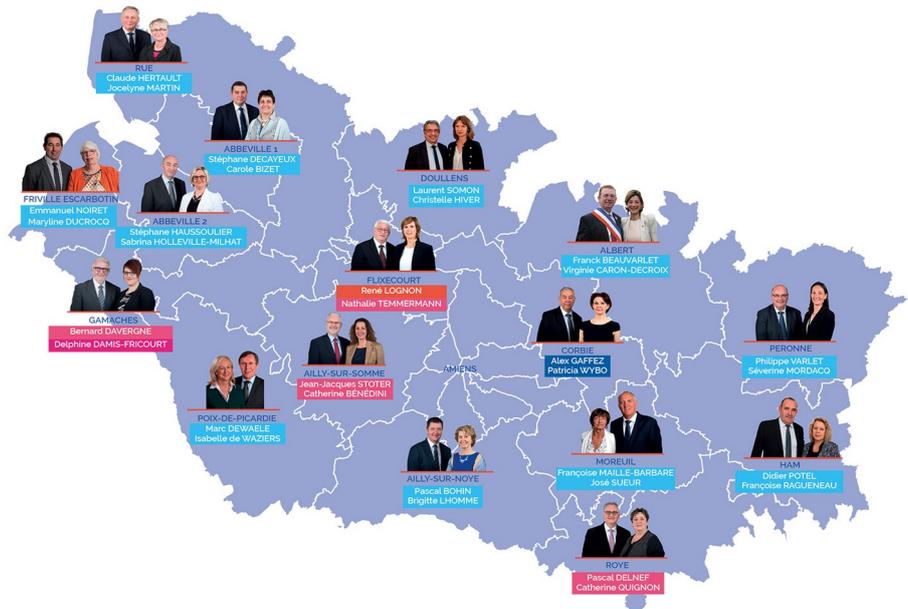
Il travaille en collaboration avec la Direction générale pour la mise en œuvre des décisions de l'exécutif départemental.

# LES CANTONS ET LES ÉLUS

## La Somme : 23 cantons et 46 élus



Les groupes d'élus



# LES SOLIDARITÉS SOCIALES

**350,7 Millions d'euros (Budget 2019)**

**1166 agents départementaux \***  
**(dont 391 assistants familiaux et 561 agents en territoire)**

(\*) : effectifs permanents



## L'ENFANCE ET LA FAMILLE

Le Département a été consacré par la Loi du 5 mars 2007 chef de file de la protection de l'enfance, confirmé par la loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfant.

A ce titre, il a pour responsabilité d'accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants à travers notamment les missions de Protection Maternelle et Infantile et de soutien à la parentalité.

Il a également pour responsabilité de prévenir l'apparition du risque et du danger concernant les enfants, en organisant le dispositif de recueil et d'évaluation des informations préoccupantes.

Enfin le Département assure une mission de protection des enfants lorsque la santé, la sécurité et l'épanouissement ne sont pas garantis, à travers des mesures d'accompagnement à domicile ou en dehors du domicile parental.

Le budget total consacré à ces missions en 2019 s'est élevé à 72 275 660 €.

- Prévention : 2 944 450 €.
- Protection : 69 331 210 €.



### La prévention :

#### ✓ Dispositif Accueil Petite enfance :

- Les assistants maternels et familiaux :

	2018	2019
Nombre de 1ers agréments délivrés maternels et familiaux	283	233
Nombre agréments maternels en cours de validité au 31/12	4 218	3 957
Nombre agréments familiaux en cours de validité au 31/12	632	631
Capacité d'accueil (places théoriques) maternels et familiaux	Maternel : 14 615 Familial : 1 508	Maternel : 13 849 Familial : 1 472

- **Accueil collectif (crèches) :**

Au 31 décembre 2019 : 96 structures pour 2317 places

Sur l'année 2019 :

- Création de 100 places.
- Création de 6 nouveaux établissements d'accueil du jeune enfant.
- 6 établissements existants ont étendu leur capacité d'accueil.

#### ✓ Actions prénatales et postnatales en faveur des (futures) mères au cours de l'année :

-1 513 séances de consultations médicales ont été assurées par les médecins et les sages-femmes en CPEF.

-4 594 femmes dont 1219 mineures ont bénéficié d'un suivi médical et de conseils dans le cadre de la contraception, pour 9406 consultations réalisées.

-2 949 entretiens ont été assurés par les conseillères conjugales et familiales.

-560 animations collectives en éducation à la vie affective et sexuelle ont été menées par les



CCF (conseiller conjugal familial), les sages-femmes et les médecins.

-Les consultations prénatales se sont poursuivies sur 21 lieux du département ainsi que les suivis à domicile des femmes enceintes, les entretiens du 4<sup>ème</sup> mois, les séances collectives de préparation à la naissance et réunions d'information pour les futures mamans.

-4 781 enfants de 3-4 ans ont bénéficié des bilans de santé en école maternelle effectués par les puéricultrices-infirmières et les médecins, au cours de l'année scolaire 2018-2019.

✓ **Les maisons des adolescents (MDA) :**

Les MDA constituent un véritable dispositif départemental de prévention.

• **MDA Amiens :**

Nombre entretiens et médiations à la MDA d'Amiens

	Accueil	Santé	Médiation	COP*/ CCF**	Total	Progression annuelle
<b>2018</b>	1462	261	116	18	1857	2,71 %
<b>2019</b>	1540	306	133	22	2001	7,75 %

\* COP : Conseil d'orientation psychologue

\*\* Conseil conjugal familial

Nombre d'adolescents ou familles différentes reçus

	Adolescents	Parents
<b>2018</b>	564	33
<b>2019</b>	639	66



En 2019, 705 adolescents et parents ont été rencontrés dans le cadre des actions collectives.

• **MDA Picardie Maritime (Abbeville):**

Le nombre d'adolescents différents accueillis en 2019 est de 245 que ce soit dans le cadre d'entretiens individuels, de médiation et d'actions de prévention.

857 entretiens avec les adolescents ont été réalisés ainsi que 291 entretiens avec les parents en présence ou pas de l'adolescent.

Enfin, 110 professionnels ont pu rencontrer les professionnels de la MDA dans le cadre notamment des matinales.

		2018	2019
<b>Nombre d'adolescents différents accueillis</b>	en entretien individuel	220	245
	en médiation	40	33
	en action de prévention	831	515
<b>Nombre d'entretiens adolescents</b>		821	857
<b>Nombre d'entretien avec les parents (en présence ou pas de l'adolescent)</b>		282	291
<b>Nombre de professionnels rencontrés</b>		112	110

✓ **Les Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale :**

Ces mesures sont exercées sur l'ensemble du département par deux associations : Association Mosellane d'Aide aux Personnes Âgées (AMAPA) et Association Générale d'Aide aux Familles (AGAF pour un volume de 22 000 heures).

634 mineurs ont bénéficié dans l'année 2019 de l'intervention d'une TISF, soit 318 familles. En 2018, 641 mineurs avaient bénéficié de l'intervention d'une TISF, soit 312 familles.

✓ **Les actions de soutien à la parentalité :**

Ces dispositifs sont coordonnés dans un cadre partenarial avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la justice, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), l'État et le secteur associatif. Ils recouvrent les actions du REAAP, le parrainage de proximité, les espaces de rencontre et la médiation familiale.

✓ **Réseaux d'Écoute, Appui et Accompagnement des Parents (REAAP) :**

Les Réseaux d'Écoute, Appui et Accompagnement des Parents (REAAP) ont pour objectif de mettre à disposition des services et moyens, qui permettent aux parents de mineurs d'assumer pleinement leur rôle éducatif.

Pour l'année 2019, le dispositif a soutenu 36 porteurs de projets pour 60 actions dont 22 nouvelles qui ont permis à 2 900 familles d'en bénéficier.

✓ **Espaces Rencontre parents-enfants :**

Les espaces de rencontre de la Somme sont situés à Abbeville, Amiens et Péronne.

L'année 2019 a été marquée par la reprise de l'activité de l'APCE qui avait cessé son activité sur le département au 31 décembre 2018. L'Association Enquête et Médiation qui devait reprendre une partie de l'activité n'a pu obtenir l'agrément et l'autorisation d'ouverture que fin novembre. La reprise d'activité s'est donc faite le 8 décembre 2019. Afin de répondre le plus possible aux besoins, l'association SOS Papa a ainsi vu son activité monter en charge en 2019.

✓ **Médiation familiale :**

Dans la Somme, deux opérateurs l'Association Yves Le Febvre (AYLF) et l'Association Enquête et Médiation (AEM) optimisent le maillage départemental de l'offre de médiation familiale et son développement par la réalisation d'entretiens de médiation familiale de proximité par un médiateur familial diplômé. Ainsi en 2019, 585 entretiens d'informations ont eu lieu et 90 processus de médiation familiales se sont engagés.

✓ **Parrainage de proximité :**

En 2019, 30 enfants ont bénéficié d'un parrainage.  
Ce chiffre est stable depuis plusieurs années.

✓ **Les assistantes sociales en commissariat et en gendarmerie :**

5 Intervenants Sociaux en Commissariat et Gendarmerie sont employés par le Conseil départemental de la Somme. Ce dispositif est co-financé par l'État sur le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Ces professionnels interviennent sur l'ensemble du département au détour des situations rencontrées par les forces de l'ordre et concernent des publics confrontés à des situations de violences et/ou de conflits intrafamiliaux, des problématiques liées aux mineurs et des problématiques de vulnérabilité.

En 2019, les intervenants sociaux en police et en gendarmerie ont reçu 1570 personnes en entretiens. Ces situations impactaient 3 708 proches. 6 % des personnes reçues sont des mineurs.

✓ **Téléphone protection grave danger :**

Le Conseil départemental participe à la généralisation de la télé protection grave danger, déployée sur le département, à hauteur de 3 000 €.

En 2019, 35 signalements ont été recensés (15 en 2018), 21 enquêtes ont été réalisées (11 en 2018), 15 attributions d'un téléphone grave danger ont été faites en 2019, (9 en 2018).

✓ **La lutte contre les violences sexuelles et sexistes :**

En 2019, dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, la direction enfance et famille s'est mobilisée pour piloter la construction d'une fiche réflexe à destination des professionnels et a organisé une demi-journée d'action en faveur des professionnels.

✓ **Mineurs en danger ou risquant de l'être :**

Les informations préoccupantes en 2019 concernent 2 351 mineurs contre 2 595 en 2018. Les travailleurs médico-sociaux du Conseil départemental ont réalisé les évaluations familiales globales faisant suite aux Informations Préoccupantes qui sont préconisées dans un délai d'évaluation de 3 mois et qui ont concerné : 1435 familles en 2019.

✓ **Les signalements 2019 traités par le service de l'Espace des Droits de l'Enfant :**

Le nombre de mineurs concernés par une transmission aux Autorités judiciaires est de : 576 mineurs (535 en 2018) dont 68 dans le cadre d'une procédure de saisine d'urgence (63 en 2018).

✓ **Les aides financières :**

Aides financières accordées	Nombre d'aides accordées	Nombre d'enfants concernés	Montant total versé
<b>2018</b>	1 138	1 960	215 164 €
<b>2019</b>	1 058	1 779	179 024 €
Bons alimentaires	Nombre d'aides accordées	Nombre d'enfants concernés	Montant total versé
<b>2018</b>	3 473	5 510	364 022 €
<b>2019</b>	3490	5 411	379 792 €

✓ **L'aide éducative à domicile :**

L'aide éducative à domicile est exercée par les professionnels du Conseil départemental. Au 31 décembre 2019, 586 mineurs étaient accompagnés.

**La protection :**

✓ **Le milieu ouvert judiciaire :**

L'AEMO Judiciaire est exercée par l'association Yves Lefebvre et l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

En 2019, 732 premières admissions ont été enregistrées pour un total de 1468 bénéficiaires au 31/12/2019.

30 mineurs ont bénéficié dans l'année d'une AEMO renforcée.

✓ **L'accueil des mineurs et majeurs :**

Au 31 décembre 2019, 1 696 mineurs et majeurs étaient pris en charge par l'aide sociale à l'enfance.

✓ **Les mineurs non accompagnés (MNA) :**

- 309 mineurs non accompagnés admis à l'ASE en 2019 dont 5 prises en charge suite à un recours réalisé auprès du juge des enfants. (129 en 2018, 130 en 2017, 70 en 2016).

- 4 mineurs réorientés dans d'autres départements après évaluation minorité par le

Département au 31/12/19 (74 réorientés en 2018, 9 réorientés en 2017)

- 57 MNA réorientés vers notre département après une évaluation principalement de Paris ou la région Parisienne.

- 3 MNA qui ont fait l'objet d'un classement du Procureur (évalué majeur) au 31/12/19 (57 en 2018).

- 338 ont fait l'objet d'un refus administratif.

- moyenne d'âge : 16 en 2019 contre 15,9 en 2018.

- origine : 8 principaux pays : Guinée, Cote d'Ivoire, Mali, Pakistan, Afghanistan, Bangladesh.

Au total, 311 MNA étaient suivis par le Département au 31/12/2019 (266 au 31/12/18, 227 au 31/12/17, 110 au 31/12/16).

#### ✓ **Les jeunes majeurs :**

- 79 jeunes sont en accueil provisoire jeune majeur au 31/12/2019 et 2 ont eu une Assistance Éducative à Domicile (AED).

Par ailleurs, 110 jeunes majeurs ont bénéficié d'une aide financière en 2019.

#### ✓ **Le dispositif d'hébergement :**

##### • **L'accueil familial au 31/12/2019 :**

- 391 assistants familiaux sont employés par le Département (373 femmes et 17 hommes).

- 374 sont domiciliés dans le département.

Soit un total de 391 assistants familiaux (359 en 2018) pour 965 enfants accueillis (903 en 2018).

En 2019 : 60 assistants familiaux ont été recrutés (23 en 2018).

- 28 assistants familiaux ont cessé leur activité (36 en 2018).

##### • **Les structures d'hébergement :**

Le département dispose au 31/12/2019 de 686 places pour l'accueil des mineurs et majeurs.

L'année 2019 aura été marquée par les augmentations de capacité par extension de 140 places dans les établissements accueillants des Mineurs Non Accompagnés, ainsi que l'augmentation de 5 places supplémentaires au sein de l'établissement L'AMIE (Lieu d'Accueil pour Mères Isolées avec Enfants) tel que prévu dans le cadre du CPOM 2019-2023 avec l'association AGENA.

#### ✓ **La formation obligatoire et la formation continue :**

**300 heures sont dispensées pour la formation obligatoire.**

- 51 assistants familiaux ont suivi le stage préparatoire à l'accueil d'enfants (22 en 2018).

- 43 assistants familiaux ont suivi les 240 heures de formation dispensées par l'IFAR.

- 31 assistants familiaux ont obtenu le diplôme d'état suite à la formation initiale (0 en 2018).

Pour **la formation continue, 67 assistants familiaux ont été formés sur 6 thématiques.**

- attachement et séparation dans le cadre du placement familial.

- écrits professionnels.

- prise en charge de la souffrance de l'enfant placé en accueil familial.

- accueil familial dans le dispositif de la protection de l'enfance.

- accueil familial avec prise en charge des enfants à particularité.

- l'assistant familial au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

8 assistants familiaux ont participé à la sensibilisation relative à la prévention de l'alcoolisme au travail (20 en 2018).

#### ✓ **Adoption et liens de filiation :**

Nombre d'agrément en cours de validité au 31 décembre 2019 : 75.

Année	Nombre d'agrément délivrés	Nombre de refus	Modification de la notice de renseignements	Abrogation d'agrément	Contre-expertise
2018	23	2	3	8	1
2019	28	1	6	5	5

✓ **Enfants pupilles de l'État nés sous le secret :**

- nombre de naissances sous le secret : 10 (dont 1 rétractation et 1 enfant né sans vie).
- nombre d'enfants nés sous secret placés en vue de leur adoption : 4
- nombre total de Pupilles au 31/12/2019 : 40

- x Pupilles grands suite à 1 DJDP : 26 dont 13 sont devenus pupilles en 2019 et 4 ont été placés en vue d'adoption

• **Adoption internationale :**

- nombre de suivis obligatoires jusqu'au jugement d'adoption : 3 familles
- nombre d'enfants adoptés dans le cadre de l'adoption internationale : 2
- nombre de suivis post-adoption non obligatoires : 10 familles
- nombre de suivis post-adoption obligatoires : 3 familles
- nombre d'enfants bénéficiant d'un suivi et d'un accompagnement post-adoption obligatoires sur plusieurs années conformément aux exigences des pays d'origine : 5
- nombre de suivis post-adoption mis en place par le service à la demande : 10 familles et 11 mineurs.

• **Liens de filiation :**

Situations d'enfants vulnérables dans leurs liens de filiation et confiés à l'ASE et pris en charge par l'unité liens de filiation : 43 enfants suivis dans l'année 2019.

• **Cellules de veille départementale 2019 :**

- 54 dossiers ont été étudiés en cellule de veille
- dont 37 enfants étaient âgés de moins de 2 ans,
- dont 17 enfants étaient âgés de plus de 2 ans.

• **Activité concernant les requêtes en Déclaration Judiciaire de Délaissement Parental :**

- 11 dossiers dont la requête a été déposée en 2018
- 4 dossiers dont la requête a été déposée en 2019

✓ **Demandes d'accès aux dossiers des usagers de l'Aide Sociale à l'Enfance : 138**

Dont :

- 44 consultations de dossiers
- 25 attestations de placement
- 21 transferts vers d'autres départements
- 18 dossiers restent à traiter pour 2020
- 18 dossiers n'ont pas pu être traités (absences aux rendez-vous, absence de justificatifs d'identité...)

**Quelques éléments marquants :**

- Finalisation et adoption par l'Assemblée départementale du schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance et de la famille,
- intervention de la psychologue et d'une référente auprès de parents adoptants ou de candidats, suite à la diffusion du film "Pupille" sur demande d'Enfance et Familles d'Adoption,
- participation de la psychologue et d'une référente à un atelier organisé par l'Agence Française de l'Adoption concernant les groupes de parole mis en place dans notre département,

- présentation des missions du service auprès de l'ASE,
- rencontre avec l'équipe adoption du Pas de Calais autour du parrainage,
- interventions du service à chaque session de formation des assistantes familiales (SPAÉ),
- présentation des missions du service auprès de 2 équipes PMI en territoire,
- réunion de service avec les assistantes familiales spécialisées,
- signature de 8 avenants aux contrats de travail avec les assistantes familiales spécialisées (soit 8 places d'accueil réservées à l'adoption),
- création d'un groupe de parole réservé aux familles d'accueil adoptantes (9 familles),
- mise à jour des fiches de poste des assistantes familiales spécialisées.

## La cohésion sociale et le logement

Dans sa mission de lutte contre toutes les formes d'exclusion des ménages pour favoriser leur insertion, le Département pilote le Revenu de Solidarité Active (RSA), allocation individuelle relevant de la solidarité nationale, transférée par l'État, mais aussi l'ensemble des aides complémentaires à la réalisation des parcours d'insertion ainsi que des actions collectives visant le retour à l'autonomie des publics. Elle pilote également les aides individuelles et actions permettant l'accès et le maintien dans le logement.

**Budget : 126,3 M€**

### Gestion des allocations et des aides

#### ✓ Le Revenu de Solidarité Active (RSA) :

Au 31/12/2019, le nombre de bénéficiaires RSA, dont l'allocation est financée par le Conseil départemental s'élève à **18 126 foyers**.

	Décembre 2017	Décembre 2018	Décembre 2019
<b>Nombre total de foyers bénéficiaires du RSA (financé par le Département)</b>	<b>18 049</b>	<b>18 016</b>	<b>18 126</b>

En cas de non respect de leurs obligations, les bénéficiaires du RSA ont à motiver auprès de l'Équipe Pluridisciplinaire dédiée au RSA, les raisons de ces manquements, qui peuvent se traduire par des réductions de l'allocation. Ces réductions peuvent être levées si les bénéficiaires remplissent de nouveau leurs obligations. Cette gestion est assurée par la direction, en lien avec la CAF et la MSA qui procèdent au versement du RSA.

Nombre de réductions et levées de réductions étudié sur les deux dernières années :

Décisions/année	2018	2019
Réductions	1190	1446
Levées de Réductions	898	879

En cas d'indus de RSA (trop perçus ayant différentes causes), les bénéficiaires peuvent demander une remise de dette au Département (s'ils sont encore dans le dispositif RSA) ou une demande de remise gracieuse (s'ils sont sortis du dispositif).

Nombre de remises de dettes et de remises gracieuses étudié sur les deux dernières années :

Remises RSA	2018	2019
Indus examinés en dossiers	330	266
Montant des indus examinés	658 660,74 €	566 610,08€
Remises accordées	368 230,86 €	191 669,08€
% de remises accordées...	55,9 %	33,83 %
...dont erreurs CAF examinés en nombre de dossiers	54	50
Montant des erreurs CAF examinés	92 574,41 €	79 465,29 €

✓ **Les Aides financières relatives à l'insertion :**

Dispositif	Nombre d'aides accordées sur l'année 2018	Nombre d'aides accordées sur l'année 2019
Aides Financières Individuelles Déconcentrées, pour les bénéficiaires du RSA	299	409
Aide exceptionnelle, pour les non bénéficiaires du RSA	937	951
Fonds d'aide aux jeunes en difficulté	404	452

✓ **Les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) :**

Le Département a externalisé la mise en œuvre des MASP avec gestion, mesures de protection administrative, dans le cadre d'un marché (UDAF/ATS) : 139 mesures étaient mises en œuvre au 31 décembre 2019, dont 66 nouvelles mesures sur l'année.

✓ **Le surendettement :**

Lors du dernier marché passé en juin 2018, de nouvelles modalités d'orientations des situations vers le prestataire ont été définies : de ce fait, le nombre d'accompagnement est en nette recul : 19 mesures sur l'année 2019, la plupart des situations étant accompagnées par les conseillères en économie sociale et familiale (CESF) du Département.

Parallèlement, en 2019, le Département a développé le micro crédit social. En mars 2018, le Conseil départemental a conclu des conventions avec 4 opérateurs bancaires qui ont étudié 181 dossiers sur l'année 2019.

✓ **Les actions collectives de territoire :**

En 2019, 17 actions de prévention ont été initiées par les équipes sociales du Département, pour un montant de 4 118,77€.

## Insertion

La politique d'insertion en direction des bénéficiaires du RSA est formalisée à travers le programme départemental d'insertion 2017-2021, mis en œuvre par les Territoires d'action sociale, en lien avec l'ensemble des partenaires conventionnés par le Département et les organismes institutionnels concernés (État, Service public de l'emploi, Région Hauts-de-France ...).

## Insertion sociale

Le Département assure une mission d'insertion sociale des populations fragiles visant à maintenir ou restaurer leur autonomie. En ce qui concerne plus particulièrement les parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA, il garantit l'accès aux droits au RSA et coordonne et soutient différentes actions d'accompagnement mises en place sur les Territoires d'action sociale, dans l'objectif de dynamiser les parcours.

✓ **La demande de RSA : accueil, instruction et orientation des bénéficiaires :**

En 2019, 6 328 demandes de RSA ont été enregistrées par la CAF de la Somme soit une diminution de 9,2 % par rapport à 2018 (6 973). Sur ces 6 328 demandes de RSA reçues, 3 898 ont été réalisées via la téléprocédure RSA, soit 62 %, un taux supérieur à la moyenne nationale de 58,3 %.

Par ailleurs, en moyenne, 714 allocataires sont entrés dans le dispositif RSA par mois et 720 en sont sortis.

Au 31 décembre 2019, sur 17 483 personnes soumises aux droits et devoirs, 15 263 avaient été orientées vers un référent de parcours, dont 7 782 vers Pôle Emploi et 7 481 vers un référent social.

### ✓ La mission d'accompagnement social des bénéficiaires du RSA :

Sur l'ensemble du Département, les 23 opérateurs sociaux et les CCAS conventionnés ont assuré plus de 5 760 suivis individuels.

Concernant la contractualisation de l'ensemble des référents (travailleurs sociaux, opérateurs conventionnés) le taux de contractualisation des 18 400 bénéficiaires du RSA et conjoints soumis aux droits et devoirs est égal à 59,2 % pour l'ensemble du département de la Somme.



### ✓ Les actions d'insertion sociale :

Dans le but de revisiter son offre d'insertion, la Direction de la Cohésion sociale et du Logement a lancé, en 2016, un appel à projet départemental territorialisé qui a permis d'obtenir des réponses nouvelles aux besoins d'insertion des bénéficiaires du RSA. Les actions ont été mises en œuvre à compter de 2017, pour 3 ans, dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens.

En 2019, ces actions d'insertion sociale ont permis d'accompagner 1 556 personnes, réparties sur différentes thématiques :

- Lever les obstacles à l'insertion liés à la santé.....85
- Utiliser les techniques de l'information et de la communication.....322
- Savoir gérer un budget contraint.....355
- Valoriser les savoirs faire des usagers afin d'accéder à une reprise d'activité ou une formation.....566
- Ateliers « mobilité ».....228

## Insertion socioprofessionnelle

Au titre de l'**insertion socioprofessionnelle**, le Département intervient pour consolider les parcours vers l'emploi et assure le soutien renforcé des allocataires du RSA qui ne peuvent pas immédiatement retrouver un emploi, en favorisant leur intégration à différentes structures de l'Insertion par l'Activité Économique, en lien avec le Pôle Emploi, les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi, les Missions locales, mais aussi en favorisant l'accès à la formation, en coopération avec la Région. Enfin, le Département utilise la commande publique comme levier d'insertion en mobilisant la clause d'Insertion par l'activité économique dans ses propres marchés publics.

### ✓ L'accompagnement global des demandeurs d'emploi :

Le Département et Pôle Emploi réalisent depuis 2015 l'accompagnement global des demandeurs d'emploi : pratiquement, un conseiller de Pôle Emploi et un référent insertion du Département mettent en commun leurs compétences pour résoudre ensemble les difficultés d'accès à l'emploi.

Au 31/12/2019, dans le département, 801 personnes bénéficient de l'accompagnement global, avec une moyenne de 67 personnes par portefeuille. Au total, 115 entrées nouvelles dans le dispositif sont comptabilisées, soit un cumul d'entrées de 1059. Le taux de bénéficiaires du RSA est de 67,9%. Le délai moyen de démarrage de l'accompagnement est de 16,5 jours. La durée moyenne de l'accompagnement est de 186 jours.

Le taux d'accès à l'emploi est de 33% (taux d'accès à l'emploi au cours des 12 mois qui suivent l'entrée en modalité, pour les demandeurs d'emploi entrés dans leur modalité entre juin 2018 et août 2018).

### ✓ L'accompagnement socioprofessionnel dans les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) :

En 2019, 35 ateliers et chantiers d'insertion, 1 association intermédiaire et 5 entreprises d'insertion ont reçu un agrément de l'État et ont été financés par convention avec le Département.

1128 allocataires du RSA ont bénéficié d'un CDDI ce qui représente 59,73% de l'ensemble des salariés (dont 760 hommes et 353 femmes et principalement des personnes âgées de 25 à 40 ans). 593 allocataires du RSA ont suivi une formation durant leur parcours et 70 d'entre eux ont accédé à une formation qualifiante à l'issue de leur contrat. Quant aux sorties vers l'emploi, 155 personnes ont pu prétendre à un CDD ou une mission intérimaire et 34 personnes à un CDI.



✓ **La prescription des contrats aidés (Contrats Uniques d'Insertion - CUI) :**

• **Dans le secteur non marchand, les CUI-PEC (Parcours Emploi Compétences) :**

En 2019, l'État et le Département ont signé une convention annuelle d'objectifs et de moyens (CAOM), permettant la prescription pour le Département de 200 contrats en faveur des allocataires du RSA.

Malgré la mise en œuvre d'un plan d'actions durant l'année 2019, 100 CUI/PEC sur les 200 prévus ont été prescrits dans le secteur non marchand, dont 71 primo contrats et 29 renouvellements.

Pour accompagner les salariés en CUI/PEC, le Département a fait le choix depuis 2017, de contractualiser avec deux opérateurs. Durant l'accompagnement, 96 personnes ont bénéficié de modules en formation en vue d'une meilleure professionnalisation.

• **Dans le secteur marchand, les CUI-CIE (Contrats Initiatives Emploi) :**

En 2019, les objectifs de la CAOM ont été atteints. Les 60 CIE prévus ont été prescrits, dont 27 CIE en CDD et 33 CIE en CDI. Ces contrats ont concerné 33 femmes (55%) et 27 hommes (45%) .

Les trois principaux secteurs d'activités recruteurs des CIE sont:

- hôtellerie/Restauration (23%)
- production/industrie (21%)
- transport/Logistique (16%)

✓ **L'accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du RSA vers l'emploi (hors IAE) :**

Suite à l'appel à projet Insertion socio-professionnelle 2018-2019, 30 actions proposées par des structures associatives ou institutionnelles ont été financées en 2019 par le Département.

En 2019, 346 allocataires du RSA ont été orientés pour mettre en œuvre un accompagnement renforcé des allocataires du RSA en vue d'un accès à une formation ou à un emploi vers les partenaires suivants : Amiens Métropole et la Mission locale emploi formation du Grand Amiénois (MLIFE) dans le cadre du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), la Mission pour l'entreprise l'emploi et la formation (MEEF) Santerre Haute Somme, la Mission locale Picardie Maritime dans le cadre du PLIE Picardie Maritime, et l'association Entreprise adaptée du Vimeu.

✓ **Action de développement de la mobilité des bénéficiaires du RSA :**

- 138 bénéficiaires ont vu leurs démarches d'insertion être facilitées par les prestataires portant les actions « mobilité solidaire »
- 75 places ont été ouvertes pour de la mise à disposition temporaire de véhicules liées aux démarches d'accès et maintien en emploi ou formation.

✓ **Les clauses d'insertion par l'activité économique dans les marchés publics de la collectivité :**

56 marchés du Département, parmi les 87 étudiés en 2019, ont comporté une clause d'insertion par l'activité économique, répartis comme suit :

- 46 marchés de travaux
- 7 marchés de services
- 3 marché de fournitures

✓ **Les actions collectives financées dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté (FAJD) :**

Les actions collectives du FAJD ont pour objectif de permettre aux jeunes de prendre conscience de leurs capacités, de se socialiser, et d'acquérir des savoir-faire. Elles ont bénéficié à plus de 300 jeunes de 16 à 25 ans avec pour objet la mobilisation sur un projet professionnel, l'accompagnement au projet et la mobilité visant l'insertion emploi/formation.

## Logement / Habitat

La politique du Département est formalisée à travers deux documents :

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) adopté le 30 novembre 2015 et le Plan Habitat du Département (PHD) adopté le 6 février 2017.



✓ **Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) :**

Le Département assure une mission de soutien à la personne pour proposer, conjointement avec l'État dans le cadre du PDALHPD, des actions adaptées aux difficultés des personnes pour accéder et/ou se maintenir dans un logement. Ces actions sont financées dans le cadre du FSL au travers d'aides financières individuelles et/ou d'actions d'accompagnement social des ménages lié au logement.

✓ **Fonds Solidarité Logement (FSL) :**

En 2019, le budget du FSL pour les aides financières individuelles était de 1,1 M€.

Aides financières individuelles	2018	2019
Nombre de demandes	2 776	2 514
Nombre d'accords	2 564	2 450

✓ **Les actions d'accompagnement en matière de logement :**

Le FSL finance également des actions d'accompagnement social lié au logement (ASLL), compétence obligatoire du Département, en complémentarité de l'action des territoires d'action sociale.

En 2019, le budget du FSL pour les actions d'accompagnement était de 1,7M€.

Ayant pour objectif de favoriser l'accès au logement ou le maintien dans le logement, les actions externalisées se sont déclinées de la manière suivante :

- 450 ménages ont été suivis en ASTHA (Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté) ;
- 172 ménages ont été suivis en ASLL (accompagnement social lié au logement) ;
- 9 mesures nouvelles ont été mobilisées dans le cadre d'un accompagnement psycho-social lié au logement;
- 351 ménages ayant fait l'objet d'un diagnostic social et financier dans le cadre de la prévention des expulsions locatives.

✓ **Les actions et les aides en matière d'habitat :**

La collectivité intervient depuis 2017 auprès des bailleurs sociaux dans le cadre d'un appel à projet annuel pour appuyer le financement de la production de logements dans des opérations ciblées et qui répondent aux besoins des populations âgées, handicapées ou défavorisées.

Financement des opérations de logement social	2018	2019
Nombre d'opérations financées	3	2
Nombre de logements sociaux	30	20
Montant alloué	200 000 €	100 000 €

Par ailleurs, le Département accorde des aides individuelles aux ménages propriétaires occupants, en complément d'une aide de l'Agence nationale de l'habitat afin :

- d'adapter leur logement au vieillissement,
- de réhabiliter des logements dégradés,
- d'améliorer la performance énergétique des logements :

Aides financières individuelles	2018	2019
Nombre d'aides à l'adaptation des logements aux vieillissement	66	47
Montant alloué	90 328€	51 393 €
Nombre d'aides à la réhabilitation de l'habitat privé dégradé	2	5
Montant alloué	15 209€	42 206€
Nombre d'aides complémentaires du Département au programme national "Habiter Mieux"	187	421
Montant alloué	93 500€	281 250€

#### Quelques éléments marquants :

##### - L'engagement du Département dans la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté :

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a été présentée par le Président de la République le 13 septembre 2018. Lors de la réunion de l'Assemblée de juin 2019, le Département a décidé de s'engager dans la contractualisation avec l'État dans le cadre de cette stratégie et de bénéficier de crédits permettant de renforcer ou de développer des actions en faveur de l'enfance et de l'insertion. Un premier avenant à cette convention initiale a permis, lors de la session du DOB de novembre 2019, de financer des actions complémentaires.

##### - La candidature du Département à l'expérimentation du Service Public de l'Insertion (SPI) :

La création du SPI, annoncée par le Président de la République le 13 septembre 2018 dans le cadre de la présentation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, a donné lieu à une concertation nationale lancée le 9 septembre 2019 par le Gouvernement.

L'État et le Département ont souhaité engager une démarche conjointe, en définissant un cadre de collaboration proposé à l'ensemble des partenaires de l'action sociale, de l'insertion et de l'emploi. Une réponse conjointe à l'appel à projets du SPI a été retenue par le Ministère du Travail, fin février 2020, parmi quatorze lauréats (Départements et agglomérations) pour une expérimentation d'une année.

Le SPI repose sur des engagements de collaboration pris par l'ensemble des acteurs du champ social et de l'emploi, sous l'égide de l'État et du Département. Parmi les actions proposées, plusieurs concernent directement l'amélioration de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, dont les bénéficiaires du RSA :

- Identification et accompagnement des personnes sans emploi :
  - ✗ Déployer des initiatives de type « forum de l'emploi » ou « job dating »
  - ✗ Développer l'accompagnement des personnes en situation de retour à l'emploi par des tuteurs spécifiquement formés, en entreprise ou dans le secteur agricole.

**- La dématérialisation des réductions et levées de réductions RSA**

Organisation de 2 rencontres départementales entre les entreprises, les référents insertion du Département et l'ensemble des partenaires de l'insertion .

**- La mise en œuvre de la convention de partenariat avec la Région Hauts de France pour favoriser la formation des bénéficiaires du RSA**

- 516 personnes allocataires du RSA ont bénéficié d'une formation proposée par la Région.

**- Le renouvellement de l'intervention du Département pour lutter contre la précarité énergétique dans le cadre du Programme Habiter Mieux en 2019 :**

En 2019 le Département a renouvelé son aide complémentaire à celle de l'ANAH en venant abonder ses deux dispositifs : Habiter Mieux « Sérénité » ou « Agilité ». Cette nouvelle intervention du Conseil départemental a permis de financer 421 dossiers en 2019 pour un montant total de 281 250€.

## L'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

La Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées est chargée de mettre en œuvre une politique centrée sur l'amélioration de la vie quotidienne et la qualité de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap à domicile comme en établissement.



Dans ce cadre, elle a pour mission :

- ✓ Le pilotage de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et en établissement, de la prestation de compensation du handicap (PCH), de l'aide sociale et de l'ACTP ainsi que la coordination et l'harmonisation des pratiques des équipes médico-sociales en Territoire. Elle contrôle l'effectivité des aides et des prestations attribuées et assure la récupération des trop-perçus dans le respect des droits des usagers,
- ✓ La régulation du secteur des services d'aide à domicile (tarification et suivi d'activité) et le développement des politiques en faveur du bien-vivre à domicile et de l'accueil familial,
- ✓ La création de places en établissements et services ainsi que la tarification de l'hébergement et de la dépendance, le suivi financier, l'accompagnement des projets et le contrôle des établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, conjointement, le cas échéant, avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le budget global consacré aux actions s'est élevé en 2019 à :

- fonctionnement: 146 620 000 €

- Investissement : 1 859 240 €

Soit un budget total de **148 479 240 €** sur 8 programmes

### Exécution du budget de l'autonomie

Le service assure les procédures administratives et comptables en matière d'exécution des dépenses et des recettes de la direction autonomie, en lien avec les directions et services du Conseil Départemental.

#### Principales missions :

- saisie informatique des données dépenses et recettes par bénéficiaire dans le logiciel métier en s'assurant de l'effectivité des prestations ;
- vérification des interfaces entre logiciels métier et comptable, engagements, liquidations et classement des états de sommes par dispositif dans le respect du règlement financier et des procédures mises en place ;
- planification et gestion des paiements mensuels ( APA , PCH, ACTP, Accueil Familial) en lien avec les services instructeurs ;
- exécution et suivi des recettes diverses (obligés alimentaires, indus, successions...) ;
- suivi des dossiers et de leur clôture comptable.

En 2019 :

- consommation des crédits à hauteur de 98 % (date de clôture reculée à fin décembre)
- traitement plus régulier des états de sommes dues (retour à un effectif complet)
- suivi et facturation régulière de la télé assistance selon calendrier établi

## Allocations et prestations

### ✓ Prestations APA/PCH

- pilotage, organisation et sécurisation des prestations APA à domicile et PCH.
- coordination et harmonisation de l'activité des équipes Autonomie en Territoire.
- traitement des dossiers complexes et des recours.
- organisation des commissions techniques.
- élaboration des budgets.
- organisation et suivi des transports scolaires adaptés des élèves et étudiants handicapés

**Pour l'APA, au 31/12/2019** : 6884 bénéficiaires (droits ouverts) contre 7455 au 31/12/2018  
BP 2019 : 37 607 398 €.

**Pour la PCH, au 31/12/2019** : 2625 bénéficiaires (droits ouverts)  
BP 2019 : 14 578 705 €.

Nombre d'élèves ou étudiants en situation de handicap transportés au 31/12/2019 : 115

### ✓ Aide sociale

- piloter les prestations d'aides sociales pour les personnes âgées et handicapées : aide à l'hébergement, aide ménagère, aide sociale en accueil familial
- instruire les prestations d'aide sociale ainsi que l'APA en établissement (APAE) et l'ACTP
- Gérer les recouvrements de l'obligation alimentaire et les recours en récupération sur les successions, donations, legs et les hypothèques légales

Au 31/12/2019 :

2599 bénéficiaires PA et PH en établissement

413 bénéficiaires PA et PH aide ménagère

Aide sociale établissement PA et PH :

BP 2019 : 58 995 200 €

Aide ménagère PA et PH :

BP 2019 : 1 000 000 €

### ✓ Contrôle d'effectivité

- contrôler l'effectivité des aides et prestations attribuées dans le cadre des dispositifs visant à promouvoir l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- assurer la récupération des trop-perçus de prestations et garantir le respect des droits des usagers dans les procédures de répétition de l'indu.
- instruire les demandes de remises gracieuses correspondantes.

- 377 contrôles PCH.

- 243 mises à jour de dossiers PCH.

- 156 contrôles APA.

- 583 récupérations pour 553 394,57 €.

- 9 remises gracieuses traitées.

- 6 droits d'option.

## Les établissements

Le pôle établissements assure des missions obligatoires de tarification et de contrôle tant financier que qualitatif des établissements et de services sociaux et médico-sociaux qui accueillent et/ou accompagnent des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap.

Ces établissements et services sont autorisés à fonctionner par le Département ou



conjointement avec l'agence régionale de santé lorsqu'ils sont médicalisés.  
Le Département comprend au 31 décembre 2019 :

- **70 établissements pour personnes âgées :**

- 50 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) soit 5400 places dont 4 558 sont habilitées à l'aide sociale,
- 8 unités de soins de longue durée (USLD) soit 478 places habilitées à l'aide sociale,
- 11 résidences autonomie soit 344 places dont 141 sont habilitées à l'aide sociale,
- 1 accueil de jour autonome de 18 places.

- **70 établissements et services pour personnes en situation de handicap :**

- 16 foyers de vie soit 649 places,
- 13 foyers d'hébergement soit 362 places,
- 10 foyers d'accueils médicalisés (FAM) soit 202 places dont 22 sans hébergement,
- 14 accueils de jours soit 247 places,
- 12 SAVS soit 433 suivis,
- 5 SAMSAH soit 84 suivis.

- ✓ **Signalements 2019 :**

- 52 signalements ont été transmis dont 29 pour le secteur personnes âgées et 23 pour le secteur handicap. 19 % des signalements étaient relatifs à un comportement violent de la part d'usagers, à l'égard d'autres usagers ou à l'égard du personnel.  
Sur les 52 signalements, 79 % ont été classés sans suite.

## La vie à domicile

- ✓ **Pilotage et mise en œuvre de la politique départementale en matière de maintien à domicile :**

- structuration du secteur de l'aide à domicile (professionnalisation, modernisation, mutualisation) par des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les services d'aide à domicile (SAAD)

Au 31 décembre 2019 : 54 services sur l'ensemble du Département dont 9 SPASAD (7 en expérimentation jusqu'au 30 juin 2019 et 2 de 1ère génération).

- animation du partenariat avec les services d'aide à domicile de la Somme.
- gestion des réclamations relatives à la qualité des services d'aide à domicile en lien avec les territoires.

- ✓ **Organisation du bien vivre et du bien vieillir à domicile :**

- gestion des actions de prévention en direction des seniors dans le cadre de la Conférence des financeurs (rédaction d'appels à initiatives, instruction et suivi des actions, organisation de réunions du comité stratégique et opérationnel...)

En 2019 : 141 projets déposés pour 115 actions retenues reposant sur 55 porteurs pour un budget de 1 181 795,60 €

- gestion du dispositif de téléassistance de la Somme et du partenariat avec les organismes diffuseurs.

Au 31/12/2019 : 6465 abonnés et 54 organismes diffuseurs (OD).



- **Pilotage de la politique départementale en matière d'accueil familial :**

Au 31 décembre 2019, le Département comptait 166 accueillants familiaux pour 310 possibilités d'accueil et 241 personnes accueillies dont :

- 148 PH moins de 60 ans
- 59 PH plus de 60 ans
- 34 PA

**Quelques éléments marquants :**

- mise en place de la dématérialisation des pièces jointes pour la liquidation des recettes.
- élaboration d'une charte de nommage recettes propre à la DAPAPH en lien avec la DFCP.
- suivi de l'Appel à Manifestation d'intérêt pour des solutions innovantes et intermédiaires entre le domicile et l'établissement : 13 subventions attribuées en CP du 9 septembre 2019 et 11 conventions signées.
- mise en place du référentiel multidimensionnel d'évaluation de l'APA dans Solis&go.
- mise en place du droit au répit APA prévus par la loi ASV et du module Solis correspondant.
- élaboration d'un guide de procédure sur l'hébergement temporaire APA.
- réduction du délai de traitement des dossiers d'aide sociale.
- forte réduction des délais de saisine auprès du JAF lors de la constitution des dossiers-d'obligés alimentaires.
- pour le contrôle d'effectivité, finalisation de la mise à jour des dossiers PCH.
- contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)
  - Secteur personnes âgées :
    - Finalisation de la négociation des CPOM 2018 en réadaptant le volet aide sociale du contrat. 6 contrats ont été signés pour une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ce qui représente 12 EHPAD, 5 SSIAD et 5 accueils de jour.
    - changement des modalités de tarification pour les établissements en CPOM.
    - lancement de la négociation de la 2<sup>ème</sup> vague CPOM en mars conjointement avec l'ARS pour les 11 organismes gestionnaires concernés cette année ce qui représente : 11 EHPAD / 1 SSIAD/4 Accueils de jour.
  - Secteur personnes en situation de handicap
    - construction du contrat, des fiches actions et de la méthodologie. Les premiers CPOM sur ce secteur seront négociés en 2020 pour une prise d'effet des contrats au 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- RAPT (« réponse accompagnée pour tous »)/Via Trajectoire
- attribution d'une dizaine de dérogations aux autorisations de fonctionnement des ESSMS afin d'éviter des ruptures de parcours.
- élaboration en lien avec la MDPH d'une fiche action pour le CPOM handicap spécifique à la RAPT.
- poursuite de l'amélioration des conditions d'accueil en établissements PA/PH :
  - suivi des projets de reconstruction ou réhabilitation des établissements
  - réalisation de 5 visites de conformité
  - régularisation de l'autorisation de fonctionnement du FMA sans hébergement de Nouvion en Ponthieu dédié à l'autisme et réalisation de la commission des suites suite à l'inspection du foyer de vie d'Harbonnières,

- ouverture du FAM sans hébergement pour personnes présentant des troubles du spectre autistique à Amiens (8 places).

- **Téléassistance** : lancement de l'appel d'offre en vu du renouvellement du marché 2020/2024

- **Conférence des financeurs** : poursuite de sa mise en place et du programme coordonné 2019 des financements des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie destinées aux plus de 60 ans, en complément des prestations légales ou réglementaires

- **Suivi, contrôle et tarification des SAAD** :

- réunion avec l'ARS HDF, les SPASAD expérimentaux et le CD ,

- 2 rencontres avec la Fédération mandataire et les SAAD sur la démarche d'obtention « Qualimandat »

- inscription du Département dans la démarche de préfiguration d'un nouveau modèle de financement des SAAD suite à la publication du Décret du 15 mai 2019

- **L'accueil familial** :

- 51 dossiers de demandes d'agrément étudiés, 28 renouvellements et 11 modifications

- articulations DAPAPH/Territoires avec mise en place d'une procédure et d'outils sur le volet PH en accueil familial

- élaboration d' un plan de communication

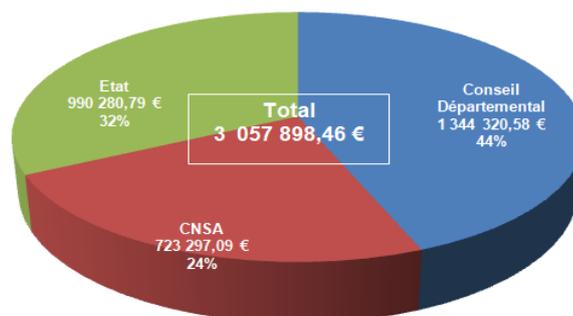
## Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La MDPH est un groupement d'intérêt public (GIP) présidé par le Président du Conseil Départemental créé par la loi du 11 février 2005, elle exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil auprès des personnes handicapées et de leur famille.

La mission d'accompagnement comprend l'évaluation du handicap et des besoins de compensation en fonction du projet de vie des personnes. L'équipe pluridisciplinaire composée de professionnels internes ou externes à la MDPH évalue et propose des plans d'aide. C'est la CDAPH qui décide de l'attribution des diverses aides spécifiques au handicap.

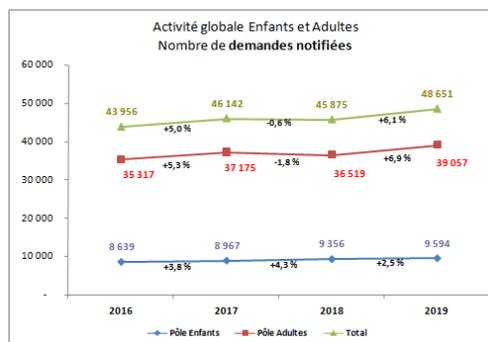
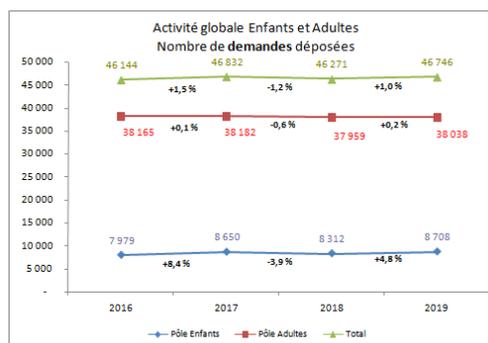
**Ressources 2019 :**

**Engagements financiers 2019**



## Activités 2019 :

L'activité de la MDPH est globalement identique à 2018, si les dossiers des personnes adultes ont tendance à se stabiliser, le dépôt de dossiers concernant les enfants continue d'augmenter avec une hausse affichée de 7,8% en 2019.



L'activité de la CDAPH a progressé en 2019, elle a décisionné plus de demandes que le nombre de demandes reçues. Cela signifie que le stock de dossiers restant à évaluer a diminué.

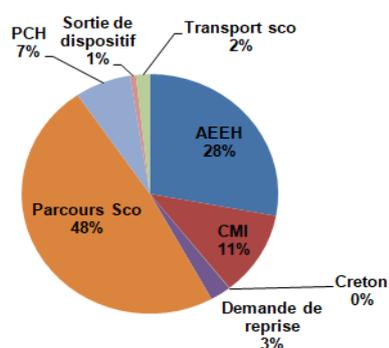
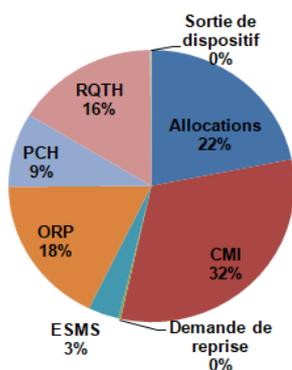
Le taux d'accord des décisions est légèrement en hausse pour les adultes. En effet, certaines prestations comme les différentes cartes sont très demandées, plus 13000 sollicitations au cours de l'année et seulement un peu moins de 65% d'accords pour les CMI Stationnement.

Le taux d'accord sur l'ensemble des demandes est de plus de 75% pour les adultes et de 71,44% chez les enfants. Notons également que le taux d'accord par dossier est en hausse, seuls 11,8% des demandeurs se voient notifier un refus contre 12,4% en 2018.

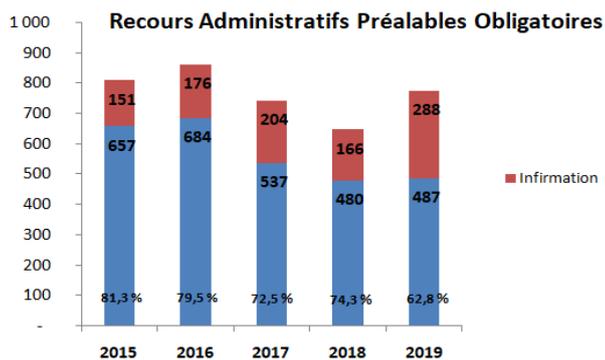
Les demandes d'orientations en ESMS adultes ainsi que les prestations concernant le parcours de scolarisation et ou les orientations en ESMS obtiennent un taux d'accord très important respectivement 98,7% et 85,5%.

Pour la PCH, si le nombre de décisions a augmenté (160 supplémentaires) le taux d'accord est un des plus faibles des prestations à savoir 39,7%. En effet, beaucoup de refus sont dus à des conditions administratives et notamment des conditions d'âge ou encore liés à des demandes d'aides ménagères hors PCH.

### Pôle Adultes - Répartition des décisions 2019 Pôle Enfants - Répartition des décisions 2019



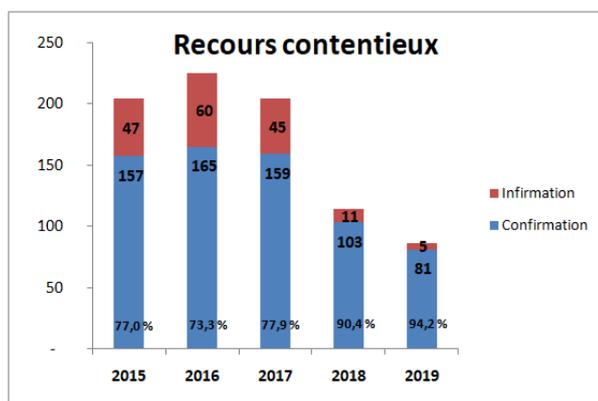
## Les recours :



	2015	2016	2017	2018	2019
Confirmation rejet	616	665	509	467	431
Confirmation accord	41	19	28	13	56
Total Confirmation	657	684	537	480	487
Infirmer	151	176	204	166	288
Total	808	860	741	646	775
Taux de confirmation	81,3%	79,5%	72,5%	74,3%	62,8%

Les recours gracieux, dits RAPO, augmentent également, leur indication dans les notifications de décisions a été revue en lien d'une part avec la loi J21 et aussi avec le changement de SI et les nouvelles trames de notification.

Le taux de confirmation est en baisse, cela est en lien avec les évolutions législatives et le fait que les pièces nouvelles jointes avec le RAPO doivent être prises en compte jusqu'à décision et donc l'évaluation peut être modifiée.



	2015	2016	2017	2018	2019
Confirmation	157	165	159	103	81
Infirmer	47	60	45	11	5
Total	204	225	204	114	86
Taux de confirmation	77,0%	73,3%	77,9%	90,4%	94,2%

Le taux de confirmation des recours contentieux est très élevé 94,2%.

Toutes les juridictions sont concernées (tribunal judiciaire, tribunal de grande instance, CNITAAT, cour d'appel, ...).

Un travail important de rédaction de mémoires en défense est réalisé par l'agent en charge des contentieux et les responsables de pôle. Ils sont transmis en amont des audiences.

Nous avons pu constater que les délais entre la saisine contentieuse et l'audience ont diminué et ainsi les jugements sont globalement rendus plus rapidement.

## Les délais de traitement :

Il a sensiblement augmenté :

- 3,5 mois pour le pôle enfants (3,1 en 2018).
- 2,9 mois pour le pôle adultes (2,26 en 2018).

La mise en œuvre de la RAPT qui mobilise certains évaluateurs est sans doute une explication de cette augmentation, mais elle ne peut être la seule.

Compte tenu des sollicitations toujours plus nombreuses sur le parcours de scolarisation, il manque à l'équipe d'évaluation des compétences dans le domaine scolaire, une demande de renfort d'un enseignant spécialisé a été faite auprès de l'inspection académique.

Il faut aussi retenir qu'une partie de la résorption du stock explique cette augmentation.

Une autre explication, c'est l'installation du nouveau système d'information qui s'est produite au début du mois de décembre qui a aussi allongé les délais car dès le mois de juin une partie des équipes a été mobilisée sur ce sujet et a préparé le déploiement puis la bascule effectuée

en décembre. Même si les délais restent globalement corrects, il n'en reste pas moins que réduire ces délais est une réelle priorité pour la MDPH.

### **La démarche Réponse Accompagnée Pour Tous RAPT**

Depuis 3 ans maintenant, la démarche RAPT a largement été développée sur le territoire départemental.

### **L'activité du Dispositif d'Orientation Permanent (DOP)**

**195 saisines en 2019 (107 en 2018)**

**162 nouvelles situations critiques accompagnées en 2019 (74 en 2018)**

#### **Caractéristiques du public**

**72% Hommes/28% Femmes**

**18% des moins de 20 ans sont accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance (35% en 2018)**

En 2019, l'augmentation est de 83% par rapport à 2018. Ces saisines émanent dans une forte proportion de l'Éducation nationale (52%), illustrant la problématique centrale de la scolarisation sur le territoire. On note une proportion croissante des saisines émanant d'établissements et services médico-sociaux ESMS (24%), signe d'une bonne appropriation du dispositif.

Des travaux autour de cette nouvelle démarche se sont poursuivis en 2019, pour la majorité d'entre eux, en animation avec l'ensemble des acteurs du département :

- La régulation collective des entrées en IME en préparation de la rentrée scolaire.
- La Charte des bonnes pratiques de la RAPT en Somme signée le 13 mars 2019.
- La démarche de concertation avec les établissements et services médico-sociaux sur le « Cadre de référence des pratiques d'admission ».
- La formation interinstitutionnelle RAPT : sur une durée de 4,5 jours.
- L'animation du Comité RAPT : la MDPH de la Somme anime avec l'ARS Hauts de France, le Conseil départemental de la Somme, l'Education nationale et l'ensemble des acteurs du territoire. Le comité se réunit 2 fois par an.

### **Quelques éléments marquants :**

- la demande en ligne a été déployée au 1<sup>er</sup> avril 2019 avec le télé service proposé par la CNSA. Pour l'année 2019, peu de demandes réceptionnées électroniquement.
- le nouveau formulaire a été déployé totalement sur les territoires à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019 avec 3 dominantes : Parcours de l'Enfant, Vie Quotidienne et Vie Professionnelle.
- le travail majeur de l'année 2019 a été le déploiement du nouveau système d'information : le SI harmonisé tronc commun installé en fin d'année 2019.
- l'installation de Via trajectoire handicap dans tous les ESMS (logiciel qui permet de connaître à l'instant T l'offre départementale en matières de places).
- la poursuite du projet organisationnel Notre MDPH demain
- un journal de suivi du projet numérique a été mis en place et diffusé à l'interne également.

## Les territoires d'action sociale

Conformément à la décision du Président du Conseil départemental en date du 24/10/2017, par arrêté portant organisation des directions des territoires de la Direction générale adjointe des Solidarités et Insertion, le Département compte depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, 5 territoires d'action sociale : Picardie Maritime, 5 Vallées, Amiens, Hauts de Somme et Somme Santerre.

L'une des raisons essentielles qui a conduit à ce redécoupage est que le périmètre des anciens territoires ne correspondait à aucun périmètre d'intervention des partenaires du Département : EPCI, Pôle emploi, Éducation nationale, ARS...

Les objectifs sont de permettre un pilotage optimisé des politiques publiques pour une meilleure prise en charge globale de l'usager et rendre cette organisation plus lisible en interne et en externe pour les élus et les partenaires.

La direction du territoire est assurée par un directeur de territoire.

Chacune des missions : « accueil et action sociale de proximité », « prévention et protection de l'enfance », « protection maternelle et infantile », « cohésion sociale et logement » et « autonomie » est pilotée sur chaque territoire par un responsable territorial rattaché directement au directeur de territoire. Chaque responsable territorial est le supérieur hiérarchique de l'équipe dédiée à sa mission.

Chaque responsable territorial peut être secondé par un ou deux coordonnateur(s) qui assure(nt) l'encadrement technique des équipes.

## Les Maisons Départementales des Solidarités et de l'Insertion (MDSI) :

### **22 (MDSI) réparties sur 5 territoires d'action sociale : Une proximité sociale**

Elles sont ouvertes à tous les habitants de la Somme, quels que soient leur âge et leur situation, avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et jusqu'à 18h le jeudi.

En complément, les communes et les partenaires du Département mettent à disposition des locaux. Ces permanences assurées par les professionnels du Département permettent de répondre avec plus de proximité aux besoins des habitants, en offrant des consultations sur rendez-vous.

Dans la Somme, près de 620 professionnels du Conseil départemental sont à l'écoute des habitants sur l'ensemble du territoire pour les accompagner dans les domaines de la santé, de l'action sociale et éducative, de l'aide aux personnes âgées et handicapées et de l'insertion.

La mise en place d'équipes pluridisciplinaires, travailleurs sociaux et médico-sociaux (assistants sociaux, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale, référents socioprofessionnels, conseillères conjugales et familiales, puéricultrices, infirmières puéricultrices, infirmières, médecins, psychologues, sage femmes, secrétaires médico-sociales) et les cadres qui interviennent dans la mise en œuvre de ces missions permet d'apporter une réponse globale aux besoins de l'usager.

Enfin, depuis 2017, un bus PMI se déplace dans une quinzaine de communes du département pour proposer des consultations gratuites préventives pour les enfants de 0 à 6 ans ainsi que des consultations pré-natales.

Les MDSI constituent les lieux d'implantation territoriale de référence des équipes de la DGASI du Département. Ces lieux fonctionnent selon les principes d'universalité, de gratuité et de confidentialité : ils sont ouverts à l'ensemble des habitants de la Somme et ont vocation à informer et accompagner gratuitement et de manière confidentielle les personnes qui rencontrent une difficulté particulière, directement ou dans leur entourage, dans les domaines de l'enfance et de la famille, de la cohésion sociale et de l'insertion, du logement et de l'autonomie, et qui ont besoin d'une information ou d'un accompagnement dans ces domaines.

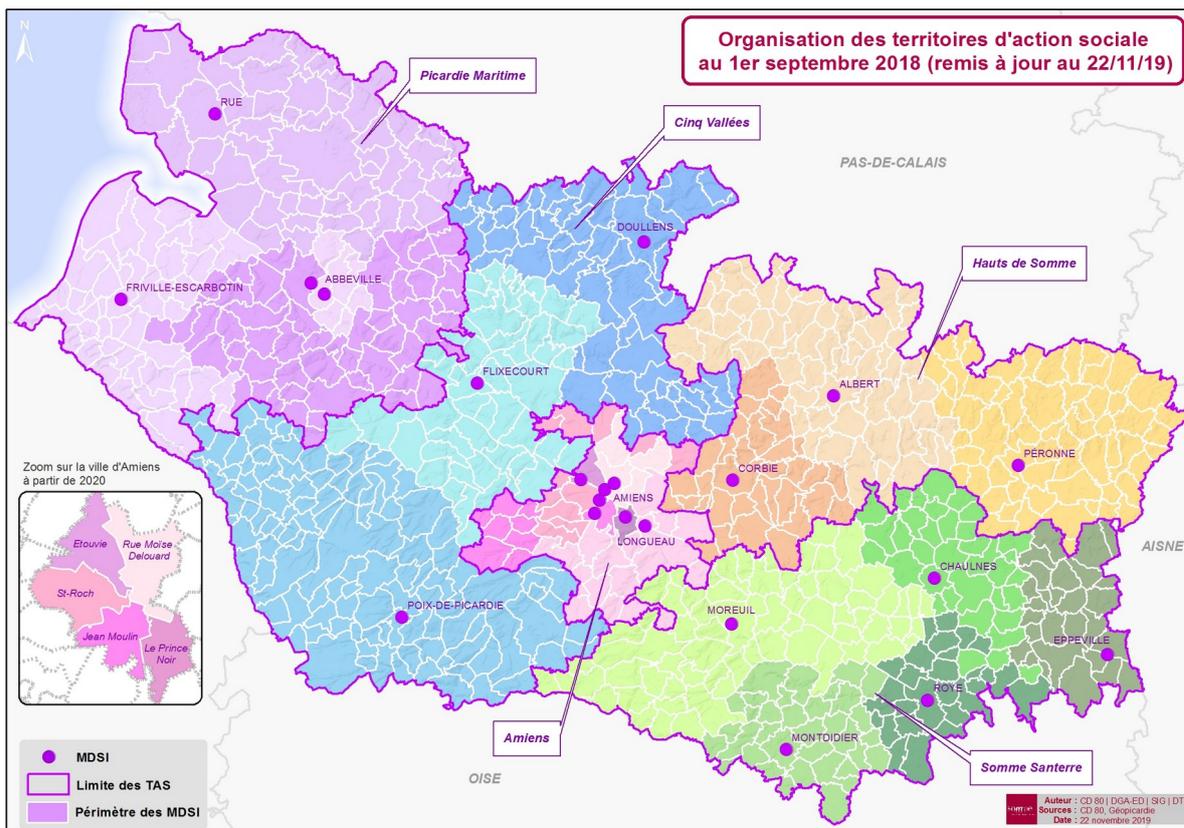
Les MDSI mettent en œuvre les politiques de solidarité et d'insertion du Département sur les territoires en matière de :

- Protection maternelle et infantile (PMI).
- Prévention et protection de l'enfance.
- Cohésion sociale, insertion et logement.
- Autonomie des personnes âgées et handicapées.

- Les MDSI accueillent et coordonnent les partenaires extérieurs afin de manifester le rôle de "chef de file" du Département en matière sociale, de faciliter les démarches des usagers et de les aider à faire valoir leurs droits (CPAM, CARSAT, CMP, CMPP, etc.).



### Territoires et MDSI



## Le territoire Picardie maritime

### ✓ **Portrait du territoire :**

Le territoire se situe à l'Ouest du département. Administrativement, il correspond à l'arrondissement d'Abbeville avec ses 163 communes. Il est en cohérence avec les périmètres des EPCI : CC Ponthieu Marquenterre, CC du Vimeu, CA Baie de Somme ainsi que pour les communes de la Somme rattachées aux deux CC inter régionales des Villes Sœurs et Aumale Blangy. Une particularité la commune de Vitz sur Authie dépend seule de la CC du Ternois (62). Le territoire se caractérise par une forte polarisation autour de la ville d'Abbeville et l'attractivité de sa côte maritime de Fort Mahon à Mers Les Bains.

A Abbeville, deux MDSI : Abbeville Centre et Les Provinces. Pour les communes de Nouvion, Rue, Friville, Gamaches, Saint Valéry, Ault, maintien des anciens CMS dans l'attente de la construction de la MDSI de Friville et l'agrandissement de la MDSI de Rue.

### ✓ **Ressources humaines du territoire :**

134 agents en MDSI et siège de territoire et 125 assistants familiaux

Direction : 13, Accueil et Action sociale 46, Protection maternelle et infantile 21, Enfance 25  
Cohésion sociale 18, Autonomie 11.

### ✓ **Indicateurs d'activité :**

#### **Accueil et Action Sociale : Accès aux droits et accompagnement généraliste**

- 27 385 accueils téléphoniques en MDSI
- 13 103 accueils physiques en MDSI
- 2710 accompagnements des assistants sociaux au 31/12

#### **Enfance : Prévention – protection**

##### ➤ **Protection Maternelle Infantile (PMI) :**

- 986 naissances
- 590 femmes enceintes suivies par les sage femmes
- 3714 enfants vus lors des 519 consultations en MDSI ou bus PMI.
- 1 634 bilans de santé 3-4 ans
- 950 visites à domicile chez les 868 assistantes maternelles du territoire au 31/12
- 549 personnes reçues lors des consultations du Centre de Planification et d'Éducation Familiale sur les sites d'Abbeville, Friville et Rue y compris à la MDA de la Picardie maritime

##### ➤ **Prévention :**

- 290 Informations Préoccupantes (IP) traitées
- 58 mesures d'Aide Éducative à Domicile pour l'accompagnement de 115 enfants au 31/12

##### ➤ **Protection :**

- 417 enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance .
- 913 bons alimentaires et 337 aides financières pour un budget total de 108232 €

#### **Cohésion sociale et logement : Lutter contre l'exclusion**

##### ➤ **RSA**

- 3605 foyers bénéficiaires du RSA.
- 1807 bénéficiaires du RSA en action insertion sociale ou sociopro (soumis à droits et devoirs et orientés social)
- 53,8 % vers un référent social interne ou partenaire et 46,2 vers le pôle emploi.
- Un taux de contractualisation de 66,6 % au 31 décembre pour une moyenne départementale de 66,8 %
- 2 211 Contrats d'Engagements Réciproques
- 493 aides financières octroyées (tous dispositifs insertion) pour un budget de 113 020 €

➤ **Lutte contre la précarité**

712 aides financières octroyées (tous dispositifs logement) pour un budget de 152 625 €  
80 familles accompagnées dans le cadre de la gestion de leur budget et 67 dossiers banque de France et 65 microcrédits instruits

➤ **Autonomie : Préserver l'autonomie de la personne âgée ou handicapée**

- 2 213 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie APA à domicile au 31/12
- 447 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap PCH (dont 395 adultes) .
- 19 établissements au 31/12
- 38 Accueillants familiaux au 31/12
- 1 835 abonnés au dispositif de la téléassistance

✓ **Quelques éléments marquants :**

-innovation avec une journée de territoire organisée à St Riquier co-animée avec l'association Prélude et 1ère journée de cohésion de PMI: « de l' importance de se connaître pour mieux travailler ensemble ».

- poursuite et valorisation de l'action du Département dans les diverses instances locales : SPEL, contrat local de santé, contrat local de santé mentale, Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, politique de la ville, réseau d'accompagnement des victimes de violences.

- rapprochement Social et monde du travail par visites d'entreprises locales : Sgd pharma et Veressence

- actions collectives sur le thème de la parentalité dans les maisons départementales des solidarités et de l'insertion abbevilloises ,

-participation au Forum « nouvelles vies nouvelles envies »avec le CCAS d'Abbeville

- participation aux journées mondiales Alzheimer organisées par le service santé de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme

-mise en œuvre du PTI par l'animation d'actions collectives par les conseillères en économie sociale et familiale et d'informations collectives pour les bénéficiaires du RSA par les référents cohésion

## **Le territoire des « 5 Vallées »**

✓ **Portrait du territoire :**

Le territoire est réparti sur 4 sites. Le siège à Flixecourt et les 3 MDSI : une sur cette même commune, une à Doullens et une à Poix de Picardie. Le territoire des 5 Vallées qui regroupe les 3 ECPI Nièvre et Somme, Nord Picardie et Somme Sud Ouest est le plus vaste du département ; Il couvre 222 communes et héberge 98 600 habitants.

Le territoire a la particularité de travailler avec 6 pôles emploi.

✓ **Ressources humaines du territoire :**

Un peu moins de 100 agents

Direction 10, 1assistante, Accueil et Action sociale 30, Protection maternelle et infantile 17, Enfance 17, Cohésion sociale 13, Autonomie 8.

## ✓ Indicateurs d'activité :

### **Accueil et Action Sociale : Accès aux droits et accompagnement généraliste**

- 17 210 accueils téléphoniques en MDSI
- 9 049 accueils physiques en MDSI
- 1 689 accompagnements des assistants sociaux au 31/12

### **Enfance : Prévention – protection**

#### ➤ **Protection Maternelle Infantile (PMI) :**

- 904 naissances
- 215 femmes enceintes suivies par les sage femmes
- 1 175 enfants vus lors des 233 bilans de santé 3-4 ans
- 1 187 enfants vus en consultations PMI
- 761 visites à domicile chez les 802 assistantes maternelles du territoire au 31/12
- 60 personnes reçues lors des consultations du Centre de Planification et d'éducation Familiale

#### ➤ **Prévention :**

- 286 Informations Préoccupantes (IP) traitées
- 68 mesures d'Aide Éducative à Domicile pour l'accompagnement de 104 enfants au 31/12

#### ➤ **Protection :**

- 292 enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE),
- 327 bons alimentaires et 71 aides financières pour un budget de 35 072€

### **Cohésion sociale et logement : Lutter contre l'exclusion**

#### ➤ **RSA**

- 1 257 foyers bénéficiaires du RSA .
- 307 bénéficiaires du RSA en action insertion sociale ou sociopro (soumis à droit et devoirs et orienté social  
66% vers un référent social interne ou partenaire et 44 % vers le pôle emploi.
- Un taux de contractualisation de 68,8 % au 31 décembre pour une moyenne départementale de 66,8 %
- 1 496 Contrats d'Engagements Réciproques (CER)
- 201 aides financières octroyées (tous dispositifs insertion) pour un budget de 54 960€

#### ➤ **La lutte contre la précarité**

- 316 Nombre d'aides financières octroyées (tous dispositifs logement) pour un budget de 106 748 €
- 52 familles accompagnées dans le cadre de la gestion de leur budget

### **Autonomie : Préserver l'autonomie de la personne âgée ou handicapée**

- 1 964 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie APA à domicile au 31/12
- 429 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap PCH : 429 adultes et 48 enfants au 31/12
- 21 établissements au 31/12
- 50 Accueillants familiaux au 31/12
- 1 500 abonnés au dispositif de la téléassistance

## ✓ Quelques éléments marquants :

- à l'initiative des cadres une journée de territoire pour « mieux se connaître pour mieux travailler ensemble » a été organisée et réalisée sur le site de Samara.
- 2 Forum : FEPEM et Vulnérabilité sur FLIXECOURT
- travail sur des documents FALC (facile à lire et à comprendre) (missions des MDSI et du pôle autonomie)
- mise en place d'un comité des usagers en partenariat avec la MDPH et les partenaires du territoire

- dans le cadre du plan pauvreté et de la Stratégie Nationale de la Protection de l'enfance, action « Moi et l'argent » : Des jeunes de 16 à 18 ans et + ont bénéficié de temps d'informations et d'échange autour du budget, du logement, du droit commun... afin de favoriser leur autonomie et de prévenir toutes sorties « sèches » de l'ASE.
- action de soutien à la parentalité : Proposition d'ateliers (prévention des accidents domestiques, scolarité et prévention de l'échec scolaire, vie sexuelle et affective, gestion et contrôle des écrans, jouer avec ses enfants).
- atelier méditation pleine conscience : Cette action qui s'inscrit dans une forme d'innovation pertinente en matière de méthodologie a touché 8 enfants et a suscité la mobilisation de tous les acteurs qui entourent l'enfant (parents, ass fam, ...).
- l'Arbre de Noël : Temps fort qui offre un temps ludique et culturel à l'ensemble des enfants confiés.
- réalisation et formalisation des bilans de santé d'entrée à l'ASE pour les enfants confiés
- en partenariat avec la CAF « une semaine pour la famille », en Mai 2019
- festival des parents et des bébés en Octobre 2019
- immersion Pôle Emploi mise en œuvre dans le cadre de l'axe 3 « mieux articuler insertion sociale et professionnelle, éviter les ruptures de parcours » du PTI Ouest. Expérimentation avec l'agence Pôle Emploi de Doullens ; objectifs : la connaissance des offres de services et des missions de chacun.
- expérimentation de la démarche FSE menée sur le Territoire et portée par les référents insertion avec pour objectif la dématérialisation des données renseignées dans cette Démarche et pour être ensuite généralisée aux TAS.
- forum IAE sur Amiens le 15/10, association à ce forum avec pour objectif de faire le lien entre les référents insertion du Département, les structures de l'IAE et des demandeurs d'emploi.

## Le territoire d'Amiens

### ✓ **Portrait du territoire**

Le territoire d'action sociale d'Amiens s'étend sur la géographie des 39 communes de la communauté de communes d'Amiens Métropole, soit 310 km<sup>2</sup>.

Amiens Métropole compte environ 185 000 habitants, dont 134 000 au recensement de 2016 à Amiens. Le territoire se caractérise par une zone urbaine composée de la ville centre, de ses communes limitrophes et d'une zone rurale périphérique.

Six quartiers prioritaires de la Politique de la Ville : Amiens nord, Etouvie, Marcel Paul / Salamandre, Condorcet/Philéas Lebesgue, Pierre Rollin et les Parcheminiers.

Les 204 agents du territoire sont présents au sein de leur résidence administrative, du siège, des sites spécialisés et des MDSi et CMS qui se déploient :

- pour le périmètre QPPV, sur Etouvie, Prince Noir, Atrium et Calmette, Clémenceau, Léo Lagrange, et Rivery ;
- pour le périmètre HQPPV, sur les MDSi st-Roch, Jean Moulin et Longueau ;
- mais aussi sur les sites spécialisés au sein de Polytech à Rivery et du Centre administratif départemental (CAD).

Pour les quartiers nord d'Amiens, le premier accueil de l'utilisateur s'effectue au sein du pôle

d'activités et de services de l'Atrium ; l'ensemble des consultations de PMI et du Centre de planification (CPEF) s'organise à l'Espace Santé Maurice Ravel.

Un second site d'accueil inconditionnel a vu le jour en septembre 2019, pour les usagers du sud d'Amiens.

La géographie correspond aux limites de la métropole amiénoise, toutefois définie en 2 périmètres d'activités : " Quartiers Prioritaires Politique de la Ville" (QPPV) et "Hors Quartiers Prioritaires Politique de la Ville" (HQPPV). Ces deux périmètres impliquent deux équipes d'encadrement hiérarchique et technique.

Début septembre 2018, l'équipe de direction et les assistants administratifs des responsables territoriaux de missions ont rejoint le siège de territoire, situé au 10 rue des Louvels, à Amiens.

Les équipes spécialisées exercent désormais leurs missions sur les sites CAD (1° étage) et Polytech, à Rivery, en cohérence de leurs périmètres respectifs d'intervention. Cette organisation a visé à favoriser les déménagements organisés courant 2019 et définitifs courant 2021, sur le site Simone Veil et le site, désormais baptisé après concertation des agents départementaux Marie Curie.

### ✓ **Ressources humaines du territoire :**

#### **204 agents :**

Direction 7, Accueil et Action sociale 78, Protection maternelle et infantile 43, Enfance 36  
Cohésion sociale 28, Autonomie 12.

### ✓ **Indicateurs d'activité :**

#### **Accueil et Action Sociale : Accès aux droits et accompagnement généraliste**

- 30 307 accueils téléphoniques
- 18 686 accueils physiques
- 4 149 accompagnements des assistants sociaux au 31/12

#### **Enfance : Prévention - protection**

##### ➤ **Protection Maternelle Infantile (PMI) :**

- 1 887 naissances
- 794 femmes enceintes suivies par les sage femmes
- 2 104 bilans de santé 3-4 ans
- 817 visites à domicile chez les 981 assistantes maternelles du territoire au 31/12
- 935 personnes reçues dont 482 mineurs lors des consultations du CPEF

##### ➤ **Prévention :**

- 535 Informations Préoccupantes (IP) traitées
- 184 mesures d'Aide Éducative à Domicile pour l'accompagnement d'autant de mineurs

##### ➤ **Protection :**

- 495 enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE),
- 1 448 bons alimentaires et 461 aides financières pour un budget de 205 285€.

#### **Cohésion sociale et logement : Lutter contre l'exclusion**

##### ➤ **RSA**

- 8 452 bénéficiaires du RSA en action insertion sociale ou socioprofessionnelle (soumis à droits et devoirs et orientés social),
- 50,5 % orientés vers un référent social interne ou partenaire et 50% vers le pôle emploi,
- Un taux de contractualisation de 68 % au 31 décembre pour une moyenne départementale de 66,8 %,
- 2413 Contrats d'Engagement Réciproque (CER),

- 116 aides financières octroyées (tous dispositifs insertion) pour un budget de 26865,50€.

➤ **La lutte contre la précarité**

- 615 aide financières octroyées (tous dispositifs logement) pour un budget de 95799€,

- 191 familles accompagnées dans le cadre de la gestion de leur budget.

**Autonomie : Préserver l'autonomie de la personne âgée ou handicapée**

- 1422 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile,

- 894 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap PCH,

- 35 établissements au 31/12,

- 12 Accueillants familiaux au 31/12,

- 6 465 abonnés au dispositif de la téléassistance.

- A noter que les équipes ont été mobilisées afin de renforcer les équipes autonomie des territoires à l'est du département : Somme Santerre : 33 interventions. Hauts de Somme : 23.

✓ **Quelques éléments marquants :**

L'année 2019 a été fortement marquée par l'impulsion de la stratégie pauvreté qui a donné lieu à la création et au financement de deux postes : 1 travailleur social d'accueil inconditionnel, 1 pour lutter contre les sorties « sèches » de l'ASE.

- en janvier 2019, les équipes administratives enfance et cohésion sociale et logement sont venues rejoindre l'équipe de direction, rue des Louvels afin de favoriser la cohérence des équipes et d'optimiser les délais de traitement des dossiers.

- festival des parents et des bébés dans les MDSI : partenariat avec la bibliothèque départementale,

- participation des conseillères conjugales et familiales à des animations en lien avec la mairie d'Amiens.

- organisation d'une action collective : une quinzaine d'enfants ont ainsi séjourné en Normandie durant une semaine. Un séjour parents/enfants a également été organisé à Fort-Mahon.

- l'expérimentation d'une équipe dédiée aux informations préoccupantes (IP),

- l'expérimentation d'une fusion des équipes enfance afin de rééquilibrer les charges de travail et de sécuriser la mission sensible de protection de l'enfance a été initiée,

- organisation d'une journée copartenariale de formation institutionnelle : Travail Social et Numérique, afin de lutter contre l'illectronisme,

- signature du contrat local de santé n°2, participation au conseil local de santé mentale,

- optimisation du taux de contractualisation des référents insertion et AS polyvalentes par l'implication des conseillères administratives et sociales,

- recrutement de 2 agents : 1 en charge des jeunes ex MNA et 1 charge de l'insertion des jeunes,

- participation à la création de l'épicerie solidaire mobile et organisation d'une journée de l'insertion,

- participation des agents aux forums de Camon dans le cadre de l'accès aux droits,

- participation au salon des Seniors à Mégacité,

- partenariat soutenu avec l'association bulle d'air qui œuvre en faveur de l'aide aux aidants par la création d'une fiche de liaison et la participation à une conférence-débat théâtrale.

## Le territoire Hauts de Somme

### ✓ **Portrait du territoire :**

Issu en septembre 2018 d'une nouvelle approche territoriale de l'action sociale du Département, Le territoire d'action sociale des Hauts de Somme intervient sur l'ensemble de 3 EPCI : les Communautés de communes du Pays du Coquelicot (Siège à Albert) du Val de Somme (Siège à Corbie) et celle de la Haute Somme (Siège à Péronne).

Trois MDSI sont implantées sur le Territoire en pleine concordance avec les EPCI.

Ces trois MDSI ont vocation à prendre en compte les demandes des usagers du territoire qui compte une population globale de près de 83 000 habitants.

Sur son périmètre de compétence, le Territoire décline les missions opérationnelles relevant de l'action sociale et médico-sociale et assure également une mission de développement en mobilisant l'ensemble de son réseau partenarial.

### ✓ **Ressources humaines du territoire :**

#### **86 agents :**

Direction 6, Accueil et Action sociale 31, Protection maternelle et infantile 14, Enfance 15, Cohésion sociale 14, Autonomie 6.

### ✓ **Indicateurs d'activité :**

#### **Accueil et Action Sociale : Accès aux droits et accompagnement généraliste**

- 16 240 accueils téléphoniques
- 11 880 accueils physiques
- 1 686 accompagnements des assistants sociaux au 31/12

#### **Enfance : Prévention – protection**

45 assistants familiaux au 31/12

#### ➤ **Protection Maternelle Infantile (PMI) :**

- 785 naissances
- 300 femmes enceintes suivies par les sage femmes (avec un poste vacant durant 6 mois)
- 1 430 enfants vus lors des 255 consultations en MDSI ou bus PMI.
- 840 bilans de santé 3-4 ans
- 809 visites à domicile chez les X assistantes maternelles du territoire au 31/12
- 161 personnes reçues lors des consultations du Centre de Planification et d'éducation Familiale sur les sites d' Albert, Corbie et Péronne.

#### ➤ **Prévention :**

- 173 Informations Préoccupantes (IP) traitées
- 58 mesures d'Aide Éducative à Domicile pour l'accompagnement de X enfants au 31/12

#### ➤ **Protection :**

- 140 enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE),
- 391 bons alimentaires et 82 aides financières pour un budget de 49 544,24 €

#### **Cohésion sociale et logement : Lutter contre l'exclusion**

#### ➤ **RSA**

2400 foyers bénéficiaires du RSA

1995 bénéficiaires du RSA en action insertion sociale ou sociopro (soumis à droit et devoirs et orienté social dont 47,7 % vers un référent social interne ou partenaire et 52,3 % vers le pôle emploi.

- Un taux de contractualisation de 72,8 % au 31 décembre pour une moyenne départementale de 66,8 %

- 684 Contrats d'Engagements Réciproques (CER) en cours au 31/12/2019
- 232 aides financières octroyées (tous dispositifs insertion) pour un budget de 49 654 €

➤ **La lutte contre la précarité**

- 313 aides financières octroyées (tous dispositifs logement) pour un budget de 102 389 €
- 130 familles accompagnées dans le cadre de la gestion de leur budget

**Autonomie : Préserver l'autonomie de la personne âgée ou handicapée**

- 930 bénéficiaires de l' allocation personnalisée d'autonomie APA à domicile ,
- 493 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap PCH ,
- 25 établissements au 31/12
- 26 Accueillants familiaux au 31/12
- 872 abonnés au dispositif de la téléassistance

✓ **Quelques éléments marquants :**

L'année 2019 a été, pour le Territoire des Hauts de Somme une période de consolidation de son architecture. A cet égard, l'équipe d'encadrement s'est fortement mobilisée sur ses missions managériales. L'enjeu consistait à développer une culture commune chez l'ensemble des agents et impulser une démarche dynamique auprès des usagers.

Ces deux axes conjugués ont permis de répondre aux attentes de la population et de respecter nos obligations légales et réglementaires.

Le Territoire a aussi initié ou soutenu des initiatives partenariales visant à mieux faire connaître l'offre de service de la collectivité et à développer des collaborations opérationnelles de proximité.

En terme d'activité, il convient de souligner une constante amélioration des indicateurs institutionnels de janvier à décembre :

- Projets pour l'enfant + 36, Contrats d'accueil : + 28, Contrats d'engagements réciproques: + 27,5 %

Ensuite, d'un point de vue qualitatif, le Territoire Hauts de Somme s'est positionné sur deux expérimentations devant améliorer ses relations avec les usagers.

- La première « Le pré-décroché » repose sur un message d'accueil et une adaptation de la réception des appels téléphoniques qui doit permettre à l'utilisateur de laisser un message quand la ligne de son interlocuteur est occupée.

- La seconde « RDV solidarités » consiste à développer une plateforme informatique de gestion des rendez-vous. Cette initiative, portée conjointement par 15 Départements, s'inscrit dans une logique d'innovation. Le Territoire Hauts de Somme s'appuie sur une démarche participative de l'ensemble des agents concernés afin de disposer, à terme, d'une réponse adaptée aux besoins identifiés. Les usagers reçoivent un rappel de leur rendez-vous par SMS et par mail à la prise du rendez-vous et un rappel par SMS 48 heures avant. Ils peuvent aussi prendre rendez-vous directement sur le site dédié sur les plages mises à sa disposition.

## Le territoire Somme Santerre

✓ **Portrait du territoire :**

Le territoire d'action sociale Somme Santerre intervient sur l'ensemble des 4 EPCI : la Communauté de communes Avre Luce Noye (Moreuil, Ailly sur Noye), la Communauté de communes Grand Roye (Montdidier, Roye), la Communauté de communes Terres de Picardie (Rosières en Santerre, Chaulnes) et la Communauté de communes Est Somme (Ham, Nesle).

Ce sont près de 180 agents (dont près de 84 assistants familiaux) qui font vivre le territoire Somme Santerre à travers ses différents domaines d'intervention : Accueil et Action Sociale, Cohésion Sociale et Logement, Enfance, Protection Maternelle et Infantile et Autonomie.

5 MDSI (Moreuil, Roye, Montdidier, Chaulnes et Ham) et autant de lieux de permanences (Ailly

sur Noye, Rosières en Santerre, Harbonnières, Ercheu et Monchy Lagache) permettent de recevoir au plus proche les usagers.

Le territoire propose également 4 Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) situés à Ham (Centre social Est Somme), Roye (MDSI), Montdidier (MDSI) et Moreuil (MDSI).

En 2019, le territoire Somme Santerre compte un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) situé à Moreuil. Il s'agit du seul CIAS du Département de la Somme prochainement labellisé Maison France Services. Forts de la collaboration entre nos deux institutions, qui apporte une réelle plus-value aux usagers de nos différents services, nous avons entamé en 2019 un travail de partenariat projetant de mutualiser nos moyens matériels et humains. L'enjeu est de créer un véritable accueil commun. Nos équipes en charge de l'accueil physique et téléphonique pourront ainsi être regroupés au sein d'un même espace pour répondre à l'ensemble des usagers.

Le territoire compte également deux MSAP situées à Ham et Montdidier ainsi qu'une nouvelle maison France Service prochainement labellisée sur Roye.

Il s'agit là de partenaires incontournables du travail au quotidien pour les usagers du service social.

Le territoire a également la particularité de travailler avec 3 Pôles Emploi (Montdidier, Ham et Péronne) ainsi qu'avec deux sous-préfectures (Montdidier et Péronne).

#### ✓ **Ressources humaines du territoire :**

##### **87 agents :**

- Direction 6, Accueil et Action sociale 27, Protection maternelle et infantile 15, Enfance 18  
Cohésion sociale 14, Autonomie 7

#### ✓ **Indicateurs d'activité :**

##### **Accueil et Action Sociale : Accès aux droits et accompagnement généraliste**

- 15 428 accueils téléphoniques  
- 12 624 accueils physiques  
- 1 995 accompagnements des assistants sociaux au 31/12

##### **Enfance : Prévention – protection**

###### **73 assistantes familiales**

###### ➤ **Protection Maternelle Infantile (PMI) :**

- 919 naissances  
- 93 femmes enceintes suivies par les sage femmes  
- 1936 enfants vus lors des 363 consultations en MDSI ou bus PMI.  
- 858 bilans de santé 3-4 ans (53 écoles visitées sur 57)  
- 583 visites à domicile chez les 708 assistantes maternelles du territoire au 31/12  
- 180 personnes reçues lors des consultations du Centre de Planification et d'éducation Familiale sur les sites de Roye (46), Ham (81), Montdidier (48), Moreuil (5)

###### ➤ **Prévention :**

- 257 Informations Préoccupantes (IP) traitées  
- 31 mesures d'Aide Éducative à Domicile pour l'accompagnement de X enfants au 31/12

###### ➤ **Protection :**

- 223 enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).  
- 483 bons alimentaires et 120 aides financières pour un budget de 54 919€

##### **Cohésion sociale et logement : Lutter contre l'exclusion**

###### ➤ **RSA**

- 3340 foyers bénéficiaires du RSA  
- 2500 bénéficiaires RSA en action insertion sociale ou sociopro (soumis à droit et devoirs et orienté social)

- 40% vers un référent social interne ou partenaire et 60 % vers le pôle emploi.,
- Un taux de contractualisation de 58,6 % au 31 décembre pour une moyenne départementale de 66,8 %
- 1220 Contrats d'Engagements Réciproques (CER)
- 157 aides financières octroyées (tous dispositifs insertion) pour un budget de 40 956€

➤ **La lutte contre la précarité**

- 408 aides financières octroyées (tous dispositifs logement) pour un budget de 131 624€
- 67 familles accompagnées dans le cadre de la gestion de leur budget

**Autonomie : Préserver l'autonomie de la personne âgée ou handicapée**

- 1 133 bénéficiaires de l' allocation personnalisée d'autonomie APA à domicile au 31/12
- 396 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap PCH : 362 adultes et 44 enfants au 31/12
- 59 entrées en établissements au 31/12
- 21 Accueillants familiaux au 31/12
- 1220 abonnés au dispositif de la téléassistance

✓ **Quelques éléments marquants :**

- une année marquée par l'innovation : innovation dans les pratiques professionnelles des cadres notamment liées aux journées consacrées à l'innovation managériales et innovation par la mise en place d'une journée convivialité coconstruite par les agents.
- année marquée par un nombre très important d'informations préoccupantes
- accompagnement sur la montée en compétences des conseillères administratives et sociales en matière de pré-accueil du public : Formation sur la législation sociale à Lille
- co-construction avec l'ensemble des agents sur l'accueil et l'organisation des espaces (accueil, espace de travail, salle de réunion).
- mise en place d'un forum inclusion numérique en co-construction avec un groupe d'utilisateurs
- répartition des informations préoccupantes et définition des notions évaluateurs 1 et 2 : procédure commune
- mise en place à titre expérimental d'une équipe dédiée à l'évaluation des informations préoccupantes (à compter de juillet 2019).
- co-construction avec les équipes sur la définition des limites des MDSI.
- organisation d'un accueil commun avec le CIAS Avre Luce Noye pour la mise en place de la Maison France Service (labellisation en cours),
- nouveaux appels à projets, marché public RSA, collaborations avec les Pôles Emploi, jeunes sortant de l'ASE
- participation à l'organisation de forums (« bien vieillir », « bien être », semaine bleue, pièces de théâtre sur les aidants..... avec les partenaires locaux et les communautés de communes.
- organisation par la sage-femme et conseillère conjugale d'une action auprès des assistantes familiales du territoire sur la sexualité des adolescents.
- exposition sur l'allaitement maternel dans chaque MDSI pendant la semaine de l'allaitement.
- partenariat très important avec la maison des familles : mise en place d'ateliers de soutien à la parentalité par une puéricultrice ;

# LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

**131,4 Millions d'euros (Budget 2019)**

**1 058 agents départementaux (effectif permanent)  
(dont 421 en collèges et 244 en exploitation routière)**



## L'AMÉNAGEMENT ET L'ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT

Parmi les compétences fondamentales du Département figurent la construction, l'aménagement et l'entretien des infrastructures routières, fluviales et maritimes ainsi que du patrimoine immobilier nécessaire à son activité et à l'accueil du public. Le Département garantit ainsi, au quotidien, la liberté de circuler de tous et l'accès aux services, aux commerces, aux emplois, à la culture, ...

Budget total 2019 : 42,1 M€

### La voirie départementale :

Le Département consacre d'importants moyens pour la modernisation et l'entretien de son réseau routier, long de 4 600 km. Les travaux engagés permettent de renforcer la sécurité routière en aménageant les zones du réseau routier départemental présentant des fréquences d'accidents corporels anormalement élevées.

Les opérations visent également à adapter le réseau routier départemental aux conditions de circulation qu'il supporte, par la réalisation d'opérations d'élargissement, de renforcement, d'aménagement d'accès à des équipements, de rectification de trace ou de déviation d'agglomération, ainsi que des travaux de grosses réparations ou de remplacement d'ouvrages d'art. Elles répondent également aux besoins de développement économique qui sont cofinancés par les maîtres d'ouvrage demandeurs.



Traitement de sol – Barreau du CHU à DURRY

#### ✓ Activités :

- **Entretien et exploitation courant réalisés en régie interne :**

Réfection des enduits superficiels (1 129 648 m<sup>2</sup>) et de la signalisation horizontale (1083 km).

Mise en œuvre de la viabilité hivernale : 18 jours d'intervention et 5644 tonnes de sel pour l'hiver 2018-2019.

Ramassage de déchets divers (612 tonnes en 2019) dont 22 tonnes dans le cadre du marché d'entretien des bords de routes réservé aux structures d'insertion par l'activité économique.

Fauchage des accotements.

- **Renforcement de chaussées réalisé par des entreprises extérieures :**

En 2019, poursuite de l'effort spécifique sur le réseau de classe 3 (le réseau secondaire, composé de routes d'intérêt local et de dessertes des communes), avec la réalisation de travaux de « reprofilage » de chaussée confié à l'entreprise (30 km) ainsi qu'un programme d'enduit (251 900 m<sup>2</sup>).

N° de RD	Localisation
934	Sens Roye / Amiens – Echangeur RD 23 / Giratoire RD 168
940	Giratoire RD 3 / Pont De Boismont
940	Pont De Boismont / Giratoire RD 40
34	Roye / Goyencourt
34	Goyencourt
34	Goyencourt / Es 2018
34	Vrély
1017	Marchélepot
42	Morlancourt
216	Berneuil / Domart-En-Ponthieu
216	Carrefour RD 12 / RD 216 à la sortie d'agglomération de Domart-En-Ponthieu
925	Fienvillers
925	Bemaville (partie Sud) de la RD 99 / Direction Fienvillers
29	Martainneville / Tours-En-Vimeu Echangeur A28
1017	Section De RD 62 Au Giratoire RD 1 (y Compris Giratoire)
11	Marieux
1029	Villers-Carbonnel / Brie
917	Nurlu
917	Fins
8	Conty
935	Boves
116	Giratoire RD116 – A29 à Cagny
32, 63 et 2235	Giratoire RD32 – RD632 – RD 235 à Forest-Montiers
1001 et 32	Giratoire RD1001 – RD32 – A16 à Forest-Montiers
1017,930 et 934	Giratoire RD1017 – RD 930 – RD 934 à Roye
40,1001 et 928	Giratoire RD 1001 RD 40 RD928
937	Péronne
132	Chaulnes
925	Bemaville (partie Ouest)
8	Sortie Giratoire / Voie Communale De Saleux
23	Contay

✓ **Réfections d'ouvrages d'art :**

- à Luchaux (RD 5),
  - à Vitz sur Authie (RD 4224),
  - à Contay (RD 23),
  - à Boves (RD935), à
  - à Conteville (RD 56)
- et surplombant la Rocade Nord Est d'Amiens



**Réfection d'un pont à CONTAY**

✓ **Modernisation du réseau :**

- Barreau d'accès au CHU d'Amiens
- Giratoire RD925/RD 48 à Valines
- Déviation RD925 Vauchelles - les – Quesnoy
- RD12 entre Crécy-en-Pontieu et Marcheville
- Giratoire RD210 / Voies communales à Dury et Saleux



**Giratoires RD 210 à Dury et Saleux**

✓ **Programme Véloroute Vallée de Somme :**

- entre Frise et Péronne : 8,4 km
- entre Ailly sur Somme et Picquigny : 4,5 km
- berges à Sormont : 1 km
- berges d'Abbeville (giratoire de la femme nue)



Véloroute entre Frise et Péronne



Aménagement des berges à Abbeville

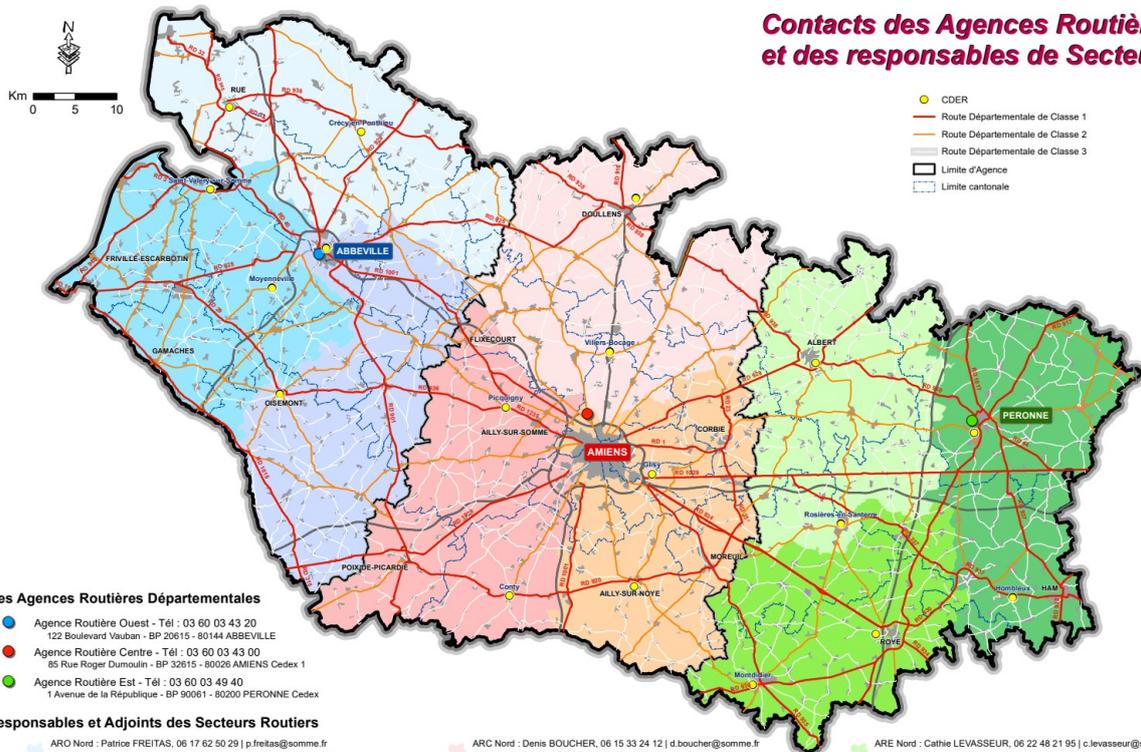
✓ **Développement du réseau de Point-Noëuds**

Sur le secteur ouest du Département dans le cadre d'un projet Interreg Eurocyclo.



Panonceau Point Noëuds

**Implantation des Centres Départementaux d'Exploitation Routière (CDER) :**



**Contacts des Agences Routières et des responsables de Secteurs**

**Les Agences Routières Départementales**

- Agence Routière Ouest - Tél : 03 60 03 43 20  
122 Boulevard Vauban - BP 20615 - 80144 ABBEVILLE
- Agence Routière Centre - Tél : 03 60 03 43 00  
65 Rue Roger Dumoulin - BP 32615 - 80026 AMIENS Cedex 1
- Agence Routière Est - Tél : 03 60 03 49 40  
1 Avenue de la République - BP 90061 - 80200 PERONNE Cedex

**Responsables et Adjointes des Secteurs Routiers**

- ARO Nord : Patrice FREITAS, 06 17 62 50 29 | p.freitas@somme.fr  
Adj : Philippe FREVILLE, 06 25 91 87 80 | p.freville@somme.fr
- ARO Ouest : Aymeric COEUILTE, 06 22 48 95 00 | a.coeuilte@somme.fr  
Adj : Didier LOTTE, 06 15 33 07 75 | d.lotte@somme.fr
- ARO Est : Christophe GRANDIN, 06 25 91 87 82 | c.grandin@somme.fr  
Adj : Pascal DELOBEL, 06 22 48 98 50 | p.delobel@somme.fr
- ARC Nord : Denis BOUCHER, 06 15 33 24 12 | d.boucher@somme.fr  
Adj : Bernard BECO, 06 48 70 62 03 | b.becq@somme.fr
- ARC Ouest : Daniel GODET, 06 15 33 37 43 | d.godet@somme.fr  
Adj : Amaud BOURDAUTHUI, 06 25 91 87 84 | a.bourdauthui@somme.fr
- ARC Est : Louis LENIN, 06 21 37 93 08 | l.lenin@somme.fr  
Adj : Fabrice FRANÇOIS, 06 21 37 92 71 | f.francois@somme.fr
- ARE Nord : Cathie LEVASSEUR, 06 22 48 21 95 | c.levasseur@somme.fr  
Adj : Régis ARANJO, 06 34 07 11 28 | r.aranjo@somme.fr
- ARE Est : Florian MOUCHART, 06 22 48 76 68 | f.mouchart@somme.fr  
Adj : Thierry LOCATELLI, 06 25 91 87 77 | t.locatelli@somme.fr
- ARE Sud : Xavier CORNET, 06 25 91 76 50 | x.cornet@somme.fr  
Adj : Filipe SOARES PINTO, 06 21 37 93 50 | f.soarespinto@somme.fr

CDER (S-SIG) FM - Décembre 2019  
RD-MAI\_CONTACT\_AG\_ROUTE  
Somme - CDER

## Éléments marquants :

- Inauguration du barreau d'accès au CHU le 23 avril 2019
- Continuité d'itinéraire de la Véloroute Vallée de Somme entre Saint-Valery-sur-Somme et les Départements de l'Aisne et de l'Oise (170 km).



Coupé de ruban – Barreau CHU  
à Amiens – RD 1001

## Le domaine fluvial départemental :

Le Département a en charge la gestion, l'aménagement, la modernisation et l'entretien du canal de la Somme et de la Somme canalisée de Péronne à Saint Valery sur Somme, soit 117 km. La propriété de cette voie navigable a été transférée au Département en 2006, avec en complément le transfert de l'écluse de Sormont en 2015.

### ✓ Quelques éléments d'activité 2019 :

- 364 bateaux et 8 566 passages aux ouvrages (trafic).
- 310 tonnes de déchets ramassés.

### ✓ Exploitation, Entretien et Maintenance :

- traitement du myriophylle : 35 hectares en 2019
- faucardage-ramassage : 233 660 m<sup>2</sup> ;
- arrachage mécanique : 114 360 m<sup>2</sup> ;
- arrachage manuel : 600 m<sup>2</sup> ;



### ✓ Travaux de faucardage sur le canal artificiel



### ✓ Travaux de hersage sur le fleuve canalisé

- gestion du patrimoine arboré avec la plantation d'arbres et la reconstitution d'alignement sur le canal maritime ;
- mise en œuvre du plan de gestion avec la restauration de la ripisylve en contre-fossé et le défrichage sur les biefs de La Breilloire, d'Abbeville, d'Amiens et sur le canal maritime dans le cadre du plan de gestion ;
- réhabilitation du chemin d'accès à l'aire de brûlage de Froissy et du chemin de halage sur les biefs de La Breilloire et de Picquigny ;
- aménagement de berge en technique végétale sur le bief de La Breilloire pour un linéaire de 425 m
- réalisation d'un point d'attente pour les bateaux de plaisance à l'aval de l'écluse de Montières
- abattage sécuritaire sur les secteurs de :
  - Dreuil-les-Amiens (bief d'Ailly) ;
  - Éclusier vaux (bief de Cappy) ;
  - Saily Laurette vers Vaux (bief de Corbie) ;
  - Bras de décharge Ailly sur somme ;



- ouverture des milieux boisés vers le lit majeur ou les étangs limitrophes pour une surface de 9000 m<sup>2</sup>

Espèces Invasives :

- Fauchage, arrachage et exportation vers les aires de brûlage, des renouées sur l'ensemble des surfaces envahies par cette espèce.

➤ **Travaux de modernisation et d'aménagements :**

- études de faisabilité pour le rétablissement du continuum hydro-écologique sur les sites de Daours, du barrage des six moulins d'Abbeville et du barrage de la chaudière d'Amiens ;
- études d'avant projet relative à l'aménagement d'une aire de carénage sur le site du Hourdel (commune de Cayeux) ;
- mission de maîtrise d'œuvre relative au dragage, à la gestion et à la valorisation des sédiments du bassin des chasses du Crotoy ;
- mission de maîtrise d'œuvre relative à la création d'un bassin dépoldérisé naturel sur le site de la ferme de la Caroline au Hourdel

## Le domaine maritime

✓ **Exploitation, Entretien et Maintenance :**

- dragage du chenal d'accès au port du Crotoy ;
- dragage du chenal d'accès au port du Hourdel ;
- extraction de galets à la pointe du Hourdel ;
- défrichage de la digue nord et des talus du bassin de chasse des chambres de dépôts du Crotoy ;
- lever bathymétrique du chenal de Saint-Valery sur 5 000 m permettant de suivre l'évolution de l'efficacité des chasses hydrauliques ;
- réparation des brises lames sur le quai Jeanne d'Arc de Saint-Valery ;
- remplacement de l'automate de l'ouvrage de chasse du Crotoy (1<sup>o</sup> phase de travaux).



### PAPI BSA

Le Département apporte également son concours aux opérations de protection du littoral engagées sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard. Les interventions 2019 ont porté sur le versement de 47 000 € d'avances sur des actions nécessaires à la mise en œuvre du PAPI BSA (Plan d'actions pour la Protection contre les Inondations Bresle-Somme-Authie).



## Le Programme « Vallée de Somme, une Vallée idéale » (VSVI)

Le fleuve Somme, qui traverse le département d'Est en Ouest, constitue, avec son Canal propriété du Département depuis 2006, et sa vallée qui abrite 70 % des habitants du département, un axe majeur de développement pour le département.

Il est le support du Grand Projet Vallée de Somme (GPVS) initié en 2009 à la suite d'un très vaste programme de remise en état des ouvrages du canal, consécutif aux inondations de 2001 (plus de 77 millions d'euros engagés en près de 20 ans).

À la suite de ces « grands travaux », le GPVS a permis d'enclencher une dynamique de développement du territoire prenant appui sur la légitimité du Département, liée notamment à

son statut de propriétaire de nombreux espaces situés au cœur de la vallée.

Cette dynamique a reposé sur de multiples actions portées en maîtrise d'ouvrage directe par le Département (véloroute, maisons de la vallée, parcours des belvédères, signalétique d'information et d'interprétation, aménagement d'espaces naturels sensibles, haltes et relais nautiques, pontons pêche et canoës, parcours de randonnée ...). Elle s'est aussi appuyée sur des actions de communication / promotion / animation (organisation des Rendez-Vous du Fleuve par exemple) et une gouvernance spécifiques destinées à mobiliser les acteurs du territoire (publics et privés), les habitants et les visiteurs.

Suite à la finalisation des principaux aménagements et à la mise en service des équipements, il est apparu nécessaire en 2019 de dresser un bilan de la démarche et de ses retombées. C'est dans ce cadre qu'une mission d'analyse et de prospective intitulée « Préfiguration du GPVS 2 » a été confiée à la SEM Amiens Aménagement. Elle s'est déroulée sur le premier semestre de l'année, à l'appui de plusieurs ateliers de travail organisés avec les équipes du Département concernées.

Cette mission a permis de définir les bases d'une relance de la dynamique « Grand projet Vallée de Somme » à travers le programme « Vallée de Somme, une vallée idéale » dont les fondements stratégiques ont été validés par l'Assemblée départementale le 26 juin 2019.

L'objectif clairement affirmé est de « capitaliser sur les acquis pour aller plus loin » et, plus concrètement, de « faire de la vallée de Somme, une vallée idéale s'ouvrant sur l'une des plus belles baies du monde ».

Sur un plan très opérationnel, la finalité de cette démarche réside dans la création d'un « parcours idéal », de Saint Quentin (dans l'Aisne) à Saint Quentin (en Tourmont), jalonné d'escaliers (25 environ) créatrices de valeur car dotées de tous les services nécessaires aux usagers (restauration, hébergement, activités, locations ...). Dans ce schéma, Amiens constitue la porte d'entrée principale de la destination.

Des inscriptions budgétaires ont été opérées en 2019 afin d'engager les premières réalisations concrètes sur les escaliers prioritaires : création de relais nautiques à Amiens et à Ailly-sur-Somme, passerelle « vallée idéale » à Amiens, lancement du projet « Véloroute dans la traversée d'Abbeville », acquisitions foncières à Long pour développer un projet sur l'île de Long avec hébergement et restauration, appel à projets pour financer des hébergements insolites répondants aux attentes, réflexion prospective sur l'architecture flottante, premières réflexions programmatiques sur Samara, Éclusier Vaux, Méricourt-sur-Somme, Eaucourt-sur-Somme ...

En parallèle, et pour mener à bien le projet sur la vallée avec les collectivités riveraines, les bases d'une nouvelle gouvernance ont été jetées avec la transformation de la SPL « Amiens Développement », devenue la SPL « Vallée idéale Développement » au sein de laquelle le Département a pris des parts de capital, aux côtés d'Amiens et de sa Métropole. L'objectif étant de permettre au Département d'en devenir actionnaire pour bénéficier, en fonction des besoins, des compétences propres à cet organisme dont il n'est pas doté.

Enfin, une nouvelle stratégie de communication et d'animation a été initiée avec d'une part, la création d'une nouvelle identité graphique propre à ce projet et d'autre part, l'organisation en novembre 2019 des premières Rencontres de la Vallée idéale qui ont réuni plus de 400 participants à Amiens.



## Le patrimoine départemental :

La Direction du patrimoine départemental assure l'entretien, la maintenance, l'exploitation ainsi que la modernisation du patrimoine immobilier du Département, qu'il soit à caractère administratif, social, culturel, touristique, éducatif, ou relevant des infrastructures.

Les missions couvrent le patrimoine bâti, propriété du Département, et également les bâtiments dont le Département est locataire, pour les obligations qui en découlent.

### Activités :

#### ✓ **Entretien, Maintenance et fonctionnement des sites**

L'augmentation des crédits annuels dédiés à l'entretien et la maintenance des sites (13,1 M€) a permis de poursuivre les travaux d'amélioration et de rénovation des bâtiments en particulier dans le cadre des nouvelles cartes des MDSI (Maisons Départementales des Solidarités et de l'Insertion) et CDER (Centres Départementaux d'Exploitation Routière) où des travaux d'amélioration des locaux ont été réalisés sur les sites maintenus destinés à accueillir un effectif plus important.

L'année 2019 a vu en particulier le Département poursuivre un vaste programme de rénovation des bâtiments A et C du CDEF (1,45 M€) en vue d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des personnels (chauffage, menuiseries, ravalement, blocs sanitaires-douches, sécurité électrique, sécurisation des accès et aménagement des abords).

La rénovation et la sécurisation électrique et thermique des locaux de la direction de l'informatique ont également été finalisées.

Dans les collèges, l'année 2019 a permis de réaliser un programme significatif de travaux d'entretien et de renouvellement d'équipement de cuisines, en lançant notamment la première phase des opérations thématiques 2019-2022. Dans ce cadre, les premières réalisations ont porté sur la construction d'un préau au collège de Montdidier et à l'amélioration de la restauration à Domart-en-Ponthieu. 135 000 € ont été consacrés à la modernisation d'ascenseurs.

Les travaux de remplacement des menuiseries extérieures ainsi que le remplacement des transformateurs des collèges de Doullens, du CDEF et du siège de territoire d'Abbeville rive droite ont également été réalisés.

Enfin, pour ce qui concerne le programme des bâtiments culturels, la rénovation des souterrains de l'Historial de la grande guerre de Péronne a été réalisée, ainsi que la transformation de la « Maison Potié » à Thiepval en établissement d'accueil et de restauration.

#### ✓ **Travaux en Régie**

Parmi les chantiers auxquels a participé la Régie figurent de nombreux travaux de rénovation et d'amélioration dans les CDER et les MDSI (MDSI de Rue et Doullens, CDER de Montdidier, siège DFP rue Baillon à Amiens), et dans les bâtiments administratifs (40 et 43 rue de la République), ainsi que la réalisation du programme annuel des travaux de rénovation par les ETD (Équipes Techniques Départementales) dans les collèges.

Parmi les chantiers significatifs de ces équipes on peut citer la rénovation partielle des collèges d'Airaines, Domart, Feuquières en Vimeu, Moreuil et Rosières en Santerre, ainsi que les logements de fonction dans 6 collèges, la rénovation de sanitaires dans 3 collèges, et également la rénovation de locaux de restructuration dans 2 collèges.

Les ETD ont participé également au déploiement du plan collège numérique (3 salles multimédia, installation de 296 VPI, ...).

#### ✓ **Constructions, réhabilitations, adaptations**

L'année 2019 a été marquée par la conduite de plusieurs opérations structurantes significatives pour le Département (20,1 M€).

- la poursuite de l'opération d'extension restructuration de la MDSI de Rue,
- le lancement des travaux pour les nouveaux CDER de Conty, Picquigny et Montdidier,
- la poursuite des opérations d'extension/restructuration des collèges de Bernaville, et Ailly le

Haut Clocher,

- la réalisation de l'opération d'amélioration énergétique du collège de Nouvion,
- la réalisation de l'opération d'extension du CEF de Bray Sur Somme.

Également, les études de maîtrise d'œuvre ont été engagées pour les futurs CDER d'Abbeville et de Crécy, ainsi que pour le nouveau bâtiment du laboratoire routier à Glisy.

Les études de conception du futur siège de territoire amiénois « Marie Curie » sur le site du CDEF et les études de conception de la phase 2 de l'opération de modernisation de l'Historial de la grande guerre de Péronne ont également été finalisées.

Enfin, les travaux du futur site « Simone Veil » ont été engagés sur le site de l'ex-IUFM.

### ✓ **Énergie**

En 2019 les efforts ont été poursuivis en matière d'efficacité énergétique de nos sites départementaux. Parmi les actions, on citera :

- le raccordement du collège amiénois Jean-Marc Laurent au réseau de chaleur « Amiens Énergies »,
- le raccordement du collège Eugène Lefevre de Corbie au réseau de chaleur local,
- le renouvellement des chaudières des sites 54 Saint Fuscien et Boulevard de Guyencourt,
- la mise en œuvre de télégestions dans 14 collèges et de chauffe-eau thermodynamiques dans 11 collèges,
- la finalisation de l'étude du raccordement des sites Maignan Larivière et de l'ensemble des sites de la rue de la République au réseau de chaleur urbain « Amiens Énergies »,
- la mise en place d'un marché de chauffage avec intéressement pour 8 nouveaux sites significatifs.

## **Le Système d'information géographique (SIG) :**

Le Système d'Information Géographique (SIG) de la collectivité a été mis en place en 2009. Au travers des services et des directions du Département de la Somme, il facilite l'aide à la décision. Il permet, en effet, d'accompagner les élus et la direction générale dans la visualisation, l'analyse et la mise en œuvre des orientations du Conseil départemental. Ceci, d'une part, grâce à l'exploitation des outils cartographiques « GéoSomme », « WebRoute », et « WebCanal », et d'autre part, par la réalisation de nombreuses cartes qui permettent à l'ensemble des agents et des élus d'accéder à la cartographie portant sur les compétences transversales de la collectivité.

Le SIG de la collectivité vise également à faciliter les échanges de données et propose même un outil cartographique à destination de certains partenaires, des communes, des EPCI, et plus encore, et même à destination du grand public et des usagers des services publics du Département.

Le budget 2019 consacré à la maintenance des outils SIG reste identique à celui de l'année précédente afin d'assurer auprès de l'ensemble des agents et des élus, le maintien d'outils cartographiques simples comme GéoSomme, ou plus perfectionnés car dédiés à des compétences spécifiques comme les infrastructures routières ou fluviales, ou encore pour les collectivités externes au Département comme les 772 Mairies et 16 Intercommunalités.

### **Activités :**

#### ✓ **En interne :**

- 5 700 connexions à l'outil cartographique GéoSomme - tous profils confondus (32 au total) dont 43 % au profil commun "accessible à tous", 34 % au profil cadastre nominatif, 13 % à celui de la biodiversité ; les 10 % restant étant répartis sur les 29 autres profils
- 4 900 connexions cumulées aux outils WebRoute et Webcanal dédiés aux infrastructures routières et fluviales
- 1 000 productions ont été réalisées (cartes, posters, tableaux, requêtes, exports et intégrations de données, plans scannés ...).

Les chiffres "d'audience" ont augmenté pour les outils routiers mais diminué concernant GéoSomme par rapport à 2018. Les productions sont, quant à elles, revenues à un chiffre plus en adéquation avec ceux de 2017 (diminution de moitié par rapport à 2018). En effet, les gros projets n'étaient pas sur de la production de données mais davantage sur de la réflexion notamment en vue de la création du portail cartographique ou pour la refonte de Signal-Route 80 vers Somme-Route ou encore sur l'étude du retour à 90 km/h et le travail d'analyse de sécurisation sur les routes départementales.

✓ **Connexions aux applications cartographiques destinées au grand public :**

- 16 000 vues pour l'application Info-route 80 (accidents, travaux, déviation, limitation de vitesse ...) contre 27 000 en 2018
- 6 500 vues pour l'application de sectorisation des collèges
- 1 700 vues pour l'application dédiée aux zones de préemption et aux espaces naturels sensibles (ENS) - à destination des notaires mais accessibles à tous (contre 1 050 en 2018)
- 530 vues pour l'application des trafics routiers VL et PL - essentiellement pour les bureaux d'étude (contre 830 en 2018)

De façon générale, les outils relatifs aux routes (trafics, accidents...) ont perdu en audience contrairement aux autres cartes interactives proposées sur le site du Département.

**Quelques éléments marquants :**

Parmi les nouveautés, on note la création de deux nouveaux outils.

Le premier étant « GéoSomme-collèges » qui résulte de la collaboration des directions des collèges et du numérique éducatif, des bâtiments départementaux et du service Système d'Information Géographique. Il a été créé dans l'objectif de disposer d'un outil de sécurisation des collèges en cas de risque d'attentat mais également utile dans tout événement de gestion de crise (inondation au sein de l'établissement, incendie ou intrusion d'individus). Il est à destination des forces de l'ordre suivantes : SDIS 80, Gendarmerie, Police, DSDEN et Préfecture du Département, ainsi que des proviseurs des 50 collèges de la Somme. Les premiers ont pu réaliser une expérimentation pendant un an avant que l'accès soit ouvert aux proviseurs de collèges en octobre 2020.

Le second outil qui s'inscrit dans les innovations est le portail cartographique du site institutionnel de la collectivité. Il permet aux usagers des services publics du Département de retrouver des informations sur différents thèmes et compétences transversales du Conseil départemental : social, jeunesse, culture, éducation ; et cela au travers d'une carte interactive. En 4 mois, nous avons recensé 3 300 connexions.

## **Le projet Canal Seine Nord Europe**

L'année 2019 aura été marquée par la préparation de deux textes importants.

Le premier relève des modalités de réalisation et de financement du projet de canal à grand gabarit entre L'État, la Région et les quatre Départements. Ce texte s'est traduit par une convention adoptée au 4<sup>ème</sup> trimestre.

Le second texte concerne la transformation de la Société du Canal Seine-Nord Europe, d'un établissement public d'État en établissement public local, les collectivités participant au financement devant avoir, en avril 2020, la majorité au conseil de surveillance. Ce texte a été incorporé dans la loi d'orientation des mobilités.

Au-delà de ces aspects législatif et réglementaire, le travail de préparation des réunions du conseil de surveillance, d'analyse des marchés pour la clause d'insertion par l'activité économiques, d'aménagement foncier et de mesures de compensation environnementale sur le site de Cléry-sur-Somme, s'est poursuivi.

## Le programme « Aménagement numérique du territoire » :

La Mission Haut débit du Département de la Somme pilote la politique d'aménagement numérique du territoire de la Somme, mise en œuvre par le Syndicat mixte Somme Numérique. Le Département a affecté un budget de 2 530 000 € en 2019.

Le 14 janvier 2018, le Gouvernement et les 4 opérateurs de téléphonie mobile ont conclu un accord pour l'amélioration de l'accès au réseau de téléphonie mobile, dont l'une des dispositions vise la couverture de zones mal couvertes par les opérateurs.

## Sécurité civile :



Les dépenses de sécurité civile concernent principalement le financement du Service d'Incendie et de Secours de la Somme (le SDIS 80), établissement public départemental chargé de la protection des personnes, de l'environnement et des biens. Le SDIS est placé sous l'autorité opérationnelle du Préfet, responsable de la sécurité publique, mais la Loi d'août 2004 en a cependant confié le pilotage ainsi que la gestion administrative et financière au Conseil départemental, qui en détermine donc, en partenariat avec les collectivités locales, les orientations et les politiques.

En 2019 le Département de la Somme est intervenu dans le financement du SDIS 80 à hauteur de 25 M€ en fonctionnement, ce qui représente 43 % du budget du SDIS 80. +1,3 M€ en investissement.

### Quelques chiffres :

Nombre de centres d'incendie et de secours : 57

Nombre d'agents : 2 404

Nombre d'appels décrochés en 2019 : 123 485 soit en moyenne 339 appels / jour.

Nombre d'interventions 2019 : 42 290 (soit en moyenne 116/jour), dont

- incendies : 3 920 (9,3%)

- accidents de la circulation : 2 529 (5,97%)

- secours à personnes : 33 046 (78,14%)

    dont carences de moyens ambulanciers privés 5 140 (12,15%)

- opérations diverses : 2704 (6,38%)

- risques technologiques : 91 (0,21%)

## LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

En 2019 le Département a mis en œuvre un nombre important d'actions dans les domaines de la gestion des collèges, du sport et de la vie associative ainsi que de la culture et du patrimoine.

**L'ensemble de ces actions a mobilisé un budget de 31,9 M€.**

## Les collèges et le numérique éducatif :



En 2019, le Département a poursuivi ses efforts en direction des 67 collèges, dont 50 publics. Il assure notamment les missions suivantes :

- l'entretien et la maintenance des collèges,
- l'équipement et le fonctionnement des collèges publics,
- le financement des équipements sportifs utilisés par les EPLE (Établissement public local d'enseignement),
- le soutien financier des collèges privés sous contrat d'association,
- les équipements et le fonctionnement liés aux TICE (technologies de l'information et de la communication),
- les espaces numériques de travail,
- l'apprentissage de la natation,
- l'attribution des logements de fonction,
- la sectorisation des collèges,
- la restauration scolaire.

Budget global 2019 de ces actions : 13 614 586 €

- 412 agents techniques territoriaux des établissements affectés dans les collèges + 28 agents à la direction des collèges et du numérique éducatif
- 21 632 élèves dans les collèges publics à la rentrée 2019 (21 510 en 2018), pour 25 955 places compte tenu des capacités actuellement connues (en intégrant les classes mobiles)

### Activités 2019 :

- dialogues de gestion avec les 50 établissements du département,
- gestion du parc des 217 logements de fonction des collèges,
- poursuite du déploiement du plan Collèges 3.0,
- développement de l'outil « GéoSomme collèges » en lien avec le service SIG et présentation aux représentants des forces de l'ordre (Police et Gendarmerie), du SDIS, de la Préfecture, de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale,
- étude sur l'évolution de la dotation de fonctionnement des collèges publics,
- maintien de la modulation de la DGF tenant compte de la situation financière des

établissements et du taux de connexion des élèves à l'ENT,

- modification de la carte scolaire (commune de Longroy rattachée au secteur du collège de Gamaches et rattachement de nouvelles rues de la commune d'Amiens aux collèges correspondants),

- établissement d'une convention d'accueil d'élèves du lycée du Paracllet à Boves au collège Guy Mareschal à Amiens pendant la durée des travaux de réhabilitation de l'internat du lycée,

- pilotage et gestion de la mutualisation des agents de maintenance sur l'ensemble des 48 collèges,

- équipement en outillages pour les équipes de maintenance mutualisée,

- étude d'un nouveau barème d'affectation des ATTEE,

- création d'un poste d'agent d'accueil au collège de Poix de Picardie,

- poursuite des travaux d'extension des collèges de Bernaville et d'Ailly-le-Haut-Clocher,

- poursuite du financement des travaux d'investissement des collèges privés (94481€ accordés),

- équipement en mobiliers du CDI (Centre de Documentation et d'Information) et de la salle de restauration du collège Alain Jacques à Ailly le Haut Clocher,

du pôle de technologie du collège Jacques Prévert à Novion,

de la salle de réunion du collège Gaston Vasseur à Feuquières en Vimeu,

du CDI, de salles de classe et de l'infirmerie du collège Bois l'Eau à Bernaville,

de la salle des professeurs du collège du Val de Nièvre à Domart en Ponthieu,

de la salle de réunion et de la loge du collège Jules Ferry à Conty,

de la loge du collège Eugène Lefebvre à Corbie,

- équipement en salade'bar de 8 collèges : Béranger à Péronne, Jules Verne à Rivery, Auguste Janvier à Amiens, Eugène Lefebvre à Corbie, Jules Roy à Crécy en Ponthieu, Joliot Curie à Longueau, Val de Somme à Ailly sur Somme et Jean Rostand à Doullens,

- poursuite de l'aide accentuée à l'équipement en matériels de cuisine favorisant les préparations maison,

- organisation d'une rencontre des équipes de cuisine et des gestionnaires à Mégacité avec comme thème principal la bio en restauration collective,

- poursuite de l'aide à l'approvisionnement des restaurants scolaires des collèges en circuits courts (13 439 € de financement pour l'approvisionnement en viande bovine),

- poursuite du programme de formation à la lutte contre le gaspillage alimentaire à destination des personnels de restauration,

- accompagnement de la cuisine centrale et de ses satellites dans la lutte contre le gaspillage alimentaire,

- poursuite du dispositif départemental de fourniture des produits d'entretien (358 278 €) aux établissements,

- accompagnement financier de la cuisine centrale du collège César Franck afin de favoriser l'achat de produits locaux,

### **Quelques éléments marquants :**

- 41 collèges concernés par les circuits courts en matière de restauration
- 6799 ordinateurs dans les collèges publics à fin 2019 (6 666 en 2018) et 749 tablettes numériques
- démarrage de l'expérimentation dans 4 collèges de l'externalisation des missions d'entretien,
- achat d'équipements et d'instruments pour les classes orchestre des collèges Alfred Manessier à Flixecourt, Rosa Parks à Amiens, Jean Rostand à Doullens, Alain Jacques à Ailly le Haut Clocher, Louise Michel à Roye et Gaston Vasseur à Feuquières en Vimeu,
- mise en place de la commission sectorisation des collèges en vue de la révision de la carte scolaire,
- organisation de la première School Chefs Battle dans le cadre de la Foire Exposition de Picardie pour valoriser le travail des cuisiniers et les produits locaux,
- recrutement de 2 animateurs du collège numérique.

### **La jeunesse :**

La volonté du Conseil départemental est de favoriser la réussite scolaire et le développement personnel des jeunes. La politique en faveur de la jeunesse s'articule désormais autour de trois priorités :

- le soutien aux actions territoriales en faveur de la jeunesse ;
- l'ouverture internationale des collégiens de la Somme ;
- la cohésion sociale en faveur de la jeunesse.

Budget global 2019 : 1 366 414 €

### **Activités :**

Au cours de l'année scolaire 2018/2019 :

- 7 696 élèves ont bénéficié de l'allocation départementale de scolarité (montant moyen : 111,79 €) attribuée aux collégiens et aux élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement technique ou agricole, boursiers de l'État.
- 596 jeunes ont utilisé leur Pass'Sport au cours de l'année scolaire 2018/2019. Pour mémoire, l'aide est corrélée aux taux de l'Allocation Départementale de Scolarité, comme suit :
  - taux 1 : 30 € ;
  - taux 2 : 40 € ;
  - taux 3 : 50 €.
- 1 776 élèves issus des collèges publics ont participé à des séjours à l'étranger soutenus par le Département.
- 1 657 collégiens issus des collèges publics ont participé aux projets « Sports de Nature Collégiens 80 », soutenus par le Département, permettant d'encourager les jeunes à la pratique des activités physiques et sportives de nature, dans une approche éducative et de développement durable.
- 11 collèges ont mené des projets destinés à faciliter le dialogue entre les parents et les équipes éducatives des collèges et à renforcer l'implication des parents dans l'accompagnement scolaire de leur enfant.

- 7 EPCI et 1 bourg centre rural soutenus dans le cadre de l'appel à projets Som'Action'Jeunesse : la communauté d'agglomération Amiens Métropole, la communauté de communes Nièvre et Somme, la communauté de communes Pays du Coquelicot, la communauté de communes Ponthieu Marquenterre, la communauté de communes du Vimeu, la communauté de communes de l'Est de la Somme, la communauté de communes des villes sœurs et la commune de Mers-les-Bains.

### **Quelques éléments marquants :**

- 2<sup>ème</sup> édition des Rencontres Inter-Collèges, incluant la 28<sup>ème</sup> compétition du Pentathlon des jeux de tête, organisées dans l'enceinte de l'Abbaye de Saint-Riquier, le mercredi 5 juin 2019, avec une participation de plus de 319 personnes.

- revalorisation du montant du taux 2 et 3 de l'Allocation Départementale de Scolarité (ADS), portant :

- le taux 2 à 105 € pour les externes ou demi-pensionnaires et 160 € pour les internes (contre respectivement 96 € et 144 €) ;

- le taux 3 à 160 € pour les externes ou demi-pensionnaires et 230 € pour les internes (contre respectivement 144 € et 208 €).

- Discipline Positive :

- en étroite concertation avec les services départementaux de l'Éducation nationale, des projets autour de la Discipline Positive ont vu le jour dans 9 établissements, sous la forme d'ateliers pour les parents ;

- le Département, en partenariat avec l'Éducation nationale a organisé la 2<sup>ème</sup> conférence Discipline Positive, qui s'est déroulée le 27 mai 2019, à l'Amphithéâtre Robert Mallet (Canopé) à Amiens.

## **Le sport :**

La politique sportive du Département est orientée vers le Sport pour tous, avec 3 axes principaux :

- la structuration du mouvement sportif, associations et comités départementaux, en partenariat étroit avec ces acteurs qui concourent à la promotion et au développement du sport ;

- la prise en compte des publics cibles de l'action départementale, tels que la jeunesse (soutien au sport scolaire), les personnes en situation de handicap, les personnes en insertion, seniors, jeunes isolés en milieu rural ou dans les quartiers ;

- le développement des activités de pleine nature, au titre de la compétence de développement maîtrisé des sports de nature confiée au Département.



Budget global 2019 : 1 947 000 €.

### **Activités :**

- une aide globale au fonctionnement a été versée à 618 associations, qui ont reçu une subvention moyenne de 1 092 €,

- 39 conventions d'objectifs ont été signées en 2019 avec les comités sportifs départementaux, pour le financement de leurs projets structurants menés au bénéfice du développement de la pratique sportive,

- l'appel à projets « Sport et handicap » a été étendu aux thématiques liées au Sport santé, ce qui a amené à sélectionner 29 associations œuvrant, de façon exclusive ou complémentaire, à la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap. Par ailleurs, 24 projets ont été soutenus dans le cadre de l'appel à projets Sport et solidarités. Tous ces chiffres sont en hausse par rapport à 2018.

- le Département soutient le développement de la pratique du sport en milieu scolaire en étant le premier financeur local de l'USEP et l'UNSS, qui se chargent notamment de l'organisation de rencontres sportives. 13 associations sportives de collèges ont participé à des finales de championnat de France, avec l'aide du Département pour le financement du déplacement et de l'hébergement,

- le dispositif de soutien aux bases de plein air, destiné aux gestionnaires de bases nautiques et aux associations proposant des activités aériennes au départ des aérodromes de la Somme, a permis de soutenir 14 associations,

- dans le cadre de la priorité donnée aux loisirs et sports de nature, le pôle sport a poursuivi la mise en œuvre des actions du PDESI voté en 2017. De nouveaux projets d'itinéraires de randonnée ont été lancés, et 8 sites (6 bases nautiques et 2 bases aériennes) ont été inscrits au PDESI, permettant aux associations gestionnaires de bénéficier d'une aide à l'acquisition de matériel très attractive.

### **Quelques éléments marquants :**

- lors du Budget Supplémentaire en octobre 2019, l'Assemblée a voté la relance d'un dispositif d'aide à l'acquisition de matériel sportif pour l'ensemble des associations sportives. Plébiscité dès son ouverture, il a permis la concrétisation de 56 projets d'achat dès le premier mois !

- malgré un temps maussade le matin, la 11<sup>ème</sup> édition de la Samarienne a réuni plus de 2 000 adeptes des loisirs et sports de nature, dans un cadre élargi et avec de nombreuses attractions nouvelles.

- d'avril à octobre, chaque semaine, une à deux pages du journal local ont valorisé les circuits du réseau départemental de randonnée, incitant les Samariens à découvrir leur patrimoine naturel.

## **La culture et le patrimoine :**

L'objectif des actions culturelles du Conseil départemental est de prioriser :

- L'accueil des publics les plus éloignés de la culture
- en particulier les publics sous la responsabilité du Conseil départemental ;
- Une répartition équilibrée des présences culturelles sur le territoire ;
- L'attractivité de la Somme,



Montant du budget 2019 : 6,4 M€,

### **Activités :**

#### **✓ Soutien aux structures culturelles**

Les priorités :

- une répartition équilibrée des présences culturelles sur le territoire ;  
- les publics les plus éloignés de la culture et en particulier les publics sous la responsabilité du Conseil départemental.

Dans le cadre d'une nouvelle politique culturelle active, volontariste, équilibrée et renouvelée, le

Conseil départemental de la Somme a lancé en 2017 un programme départemental d'action culturelle. Cette nouvelle démarche en direction des territoires permet de faciliter l'accessibilité de l'offre culturelle par :

- le soutien aux projets culturels de territoire ;
- l'enseignement et l'éducation artistique et culturelle ;
- les pratiques artistiques amateurs ou professionnelles ;
- la diffusion dans tous les territoires des programmations développées par les pôles culturels et les associations ;
- le développement des appels à projets qui favorisent les rencontres entre la sphère culturelle et les publics éloignés, les territoires ruraux, le public jeune.

### **Accompagnement des Projets culturels de Territoire :**

L'accompagnement par les services du Département de la démarche d'élaboration de Projets culturels de territoire avait abouti pour 5 territoires en 2018 : PETR Coeur des Hauts de France, CC Nièvre et Somme, Communauté de communes du Vimeu, CC du Pays du Coquelicot, Abbeville - Communauté d'agglomération Baie de Somme  
Courant 2019, 4 nouveaux territoires : la CC Territoire Nord Picardie, la CC Somme sud ouest, la CC Terre de Picardie et la CC Ponthieu Marquenterre ont pu finaliser leurs Projets culturels de territoire respectifs.

Concernant le développement des coopérations culturelles entre territoires appelé par la réforme territoriale, notons que le Département a coordonné courant 2019 l'élaboration d'un contrat culturel de territoire 2019 – 2021 associant la DRAC, l'académie d'Amiens, le Département et la Communauté de communes du Pays du Coquelicot autour du Projet culturel de territoire de cette Communauté de communes.

### **Soutien au fonctionnement des associations et structures locales à caractère culturel :**

Le Département a poursuivi son soutien direct en fonctionnement à certaines structures culturelles, qui s'inscrivent en complémentarité avec sa politique de soutien aux projets culturels de territoire et/ou avec les différents dispositifs sectoriels qu'il met en œuvre au titre de sa politique culturelle.

Le Département a notamment soutenu à ce titre, des structures locales :

- dont les ressources rayonnent à l'échelle départementale et viennent conforter les politiques culturelles sectorielles du Département ( « pôles culturels ressources » que sont l'Orchestre de Picardie, la Comédie de Picardie, le Pôle National Cirque et Arts de la Rue d'Amiens, ainsi que le Tas de Sable - Ches Panses Vertes - Pôle Régional des Arts de la Marionnette) ;
- qui favorisent et accompagnent l'émergence artistique dans le département (Prolifik Records, Cité carter, la Briqueterie, la Maison du Théâtre et le SLIP Chapelle-Théâtre) ;
- dont le projet artistique et culturel permet d'encourager l'accès à une offre culturelle de qualité accompagnée d'actions de médiation sur un territoire socialement défavorisé (cas de la Scène conventionnée Le Safran, de la Scène de musiques actuelles La Lune des Pirates et du Centre Culturel Jacques Tati) ;
- qui participent à la préservation et à la valorisation de la langue picarde (Théâtre d'Animation Picard – Chés Cabotans d'Amiens et de l'Agence Régionale de la Langue Picarde).

### **Soutien aux festivals**

Afin de renforcer la politique transversale de développement de l'accessibilité de l'offre culturelle, le Département a poursuivi en 2019 son soutien aux festivals, considérant ces derniers comme des acteurs de la diffusion du spectacle vivant, en particulier dans les territoires ruraux. Le Département a également porté une attention particulière à l'équilibre territorial de l'offre culturelle sur le territoire départemental.

#### **✓ Les appels à projets**

## **Culture et solidarités**

Le Département de la Somme a fait le choix de développer une politique culturelle avec l'ambition d'agir au plus près des habitants et des territoires.

En 2019, ce sont 5 projets de niveau 1 - sensibilisation et 10 projets de niveau 2 - pratique artistique qui ont été financés pour un montant de 38 855 €.

## **Le livre et la lecture**

En 2019, 11 projets ont été financés pour un montant de 23 100 €

Par ailleurs, le Département soutient le fonctionnement et les actions de diverses associations dont "On a marché sur la bulle, pôle régional de la bande dessinée, l'Agence pour le picard et le Cardan pour un montant de 68 000 €.

## **Les arts visuels**

En 2019, 11 projets ont été soutenus pour un montant de 19 000 €.

Le Département finance également des associations menant des actions spécifiques dans ce domaine comme l'association FDMJC pour le cinéma en ballade, le Festival international du Film d'Amiens, le Prieuré d'Airaines pour son exposition annuelle et Archipop pour son travail de numérisation et de médiation autour des archives visuelles pour un montant de 23 500 €.

## **L'appel à projets « Spectacle vivant en territoire »**

L'appel à projets a été reconduit en 2019. Il s'adresse aux compagnies professionnelles de spectacle vivant ayant leur siège social dans la Somme, tous domaines artistiques confondus, et vise à favoriser la présence artistique sur les territoires.

Le cadre implique une ou plusieurs diffusions du répertoire de la compagnie, ainsi que des temps significatifs de présence artistique.

20 compagnies ont été soutenues, pour un montant total de subventions de 163 045 €.

### **✓ Devoir de mémoire**

Le cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale s'est terminé en 2018. Certaines actions sont poursuivies en 2019 (diffusion du livret *La Somme dans la Première Guerre mondiale* à destination des collégiens de 3<sup>e</sup>, projet d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial des « Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (front Ouest) » via un travail de recherche, de coordination, d'analyse comparative... ).

Le Département participe ou porte de nouveaux projets sur la thématique, tels que le projet valorisation du patrimoine souterrain porté par la DRAC, l'aide à la restauration de la Chapelle du Souvenir Français à Rancourt-Bouchavesnes ou le projet pluriannuel « Sports et Grande Guerre ».

### **✓ Marketing territorial culturel**

La première édition d'un agenda de la saison culturelle départementale a vu le jour, réunissant en un seul support les principales manifestations portées par la Direction de la culture et des patrimoines et le Centre culturel de Saint-Riquier, la Bibliothèque départementale de la Somme, les Archives départementales de la Somme, l'EPCC Somme Patrimoine, l'Historial de la Grande Guerre et les actions portées dans le cadre de l'octocentenaire de la cathédrale d'Amiens.

### **✓ Éducation artistique et culturelle**

#### **PAC collégiens 80 :**

Le PAC collégiens 80 permet la mise en place de parcours artistiques et culturels pour les collégiens samariens. Ce dispositif mis en place auprès des 66 collèges du Département, permet ainsi la sensibilisation aux arts et à la Culture de plus de 27 829 élèves et la pratique artistique.

#### **Collège au cinéma :**

Ce dispositif national est ouvert aux 66 collèges de la Somme. Au titre de l'année scolaire 2019-2020, 51 collèges y ont participé soit 4 920 élèves. Il permet aux élèves de voir trois films durant l'année scolaire. Un accompagnement particulier par des formations est proposé aux enseignants.

### **✓ Schéma départemental de développement des enseignements artistiques**

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, modifiée par la loi LCAP

(liberté de création, architecture et patrimoine) du 7 juillet 2016, prévoit l'adoption par les Conseils départementaux d'un schéma départemental de développement des enseignements artistiques dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique.

En 2017, le Conseil départemental de la Somme s'est doté d'un schéma départemental de développement des enseignements artistiques (adopté à l'occasion des délibérations du 28 juin 2017 et du 12 février 2018), couvrant les différentes spécialités artistiques du spectacle vivant et poursuivant les objectifs suivants :

- structurer l'offre d'enseignements artistiques du département
- améliorer l'accessibilité de l'offre d'enseignements artistiques
- développer la professionnalisation et la formation continue des directeurs d'établissement et des enseignants
- mettre en réseau les établissements d'enseignement artistique avec les lieux et partenaires culturels du territoire
- encourager et accompagner les pratiques amateurs.

Il s'inscrit dans le cadre global de la politique culturelle du Département, en complémentarité avec la politique culturelle territoriale.

Pour 2019, une enveloppe globale de 260 500 € a été attribuée aux 39 établissements d'enseignement artistique du département.

La CMF Somme (Confédération musicale de France) a quant à elle été accompagnée à hauteur de 43 000 € fléchés de la manière suivante : 35 000 € en fonctionnement et 8000 € pour l'organisation d'un concours national de musique à Abbeville.

Notons par ailleurs que le collectif d'aide au rayonnement des musiques actuelles (CARMA) a été financé à hauteur de 8500 € pour l'organisation de la 2ème édition de l'académie des musiques actuelles qui s'est déroulée en juillet 2019.

#### ✓ **Pratiques amateurs musicales**

Dans l'objectif d'encourager le développement des pratiques musicales amateurs dans la Somme, de faire évoluer et de renforcer son dispositif de soutien aux sociétés musicales et chorales.

Pour 2019, une enveloppe de 20 294 € a été attribuée à 35 structures de pratique musicale amateur (harmonies, batteries fanfares, chorales...) du département au titre de ce dispositif.

#### ✓ **Orchestres au collège**

Une enveloppe de 39 800 € a permis d'accompagner 7 projets d'orchestres au collège en 2019 au sein des établissements suivants : collège Louise Michel de Roye, collège Manessier de Flixecourt, collège Alain Jacques d'Ailly-le-Haut-Clocher, collège Jean Rostand de Doullens, collège, collège Gaston Vasseur de Feuquières-en-Vimeu.

#### ✓ **Conservation des antiquités et objets d'art**

Le Conseil départemental soutient financièrement la restauration, la valorisation et la sécurisation du patrimoine mobilier protégé au titre des Monuments historiques. Le patrimoine mobilier concerne notamment le patrimoine culturel conservé dans les édifices religieux ou les châteaux, le patrimoine scientifique, technique et industriel (les locomotives de la Baie de Somme, une voiture Panhard et Levassor de 1891... ) ou encore le patrimoine campanaire (cloches et carillons) et enfin le patrimoine instrumental (les orgues).

Il représente dans la Somme environ 6 000 œuvres.

Une enveloppe de 25 000 € permet d'accompagner financièrement les communes propriétaires.

En 2019, 9 projets ont été subventionnés et suivis par le conservateur des antiquités et objets d'art dans le cadre du suivi scientifique et technique.

Le conservateur des antiquités et objets d'art instruit les demandes de protection au titre des Monuments historiques. En 2019, trois séances se sont tenues les 12 février, 27 juin et 22 octobre 2020. 20 dossiers ont été examinés et ont donné lieu à des protections Monuments historiques d'objets mobiliers.

En 2019, 58 églises du département ont été concernées ce qui représente des centaines d'œuvres. A terme, ces clichés seront versés dans la base de données nationale Palissy qui

recense le patrimoine mobilier classé et inscrit.

L'inventaire des collections du trésor de la cathédrale d'Amiens, exposées et en réserves, a été finalisé. Des centaines d'œuvres sont concernées dont certaines sont propriétés communales, il s'agit d'œuvres en dépôt au trésor. Elles ont été inventoriées et photographiées.

### **Quelques éléments marquants :**

- fin 2019, 9 Projets culturels de territoire élaborés sur le périmètre intercommunal avaient été finalisés et étaient en cours de mise en œuvre dans le département.

- 335 500 € alloués à près de 70 structures culturelles dans le cadre des appels à projets

- première édition d'un agenda de la saison culturelle départementale

- Parmi les grandes réalisations intervenues en 2019 au titre du schéma départemental, sont à souligner :

- la réunion d'un conseil pédagogique départemental en février 2019 à l'occasion duquel a été présenté un état des lieux actualisé des enseignements artistiques dans le département mettant en avant les principales évolutions du réseau d'établissements d'enseignement artistique en lien avec les orientations du schéma départemental et avec la politique culturelle territoriale,
- l'accompagnement par le Département de la CMF Somme dans sa démarche de mise en place d'un projet associatif : en janvier puis en mars 2019, le Département a en effet réuni un groupe de travail chargé de nourrir la réflexion autour de cette démarche ; un rapport d'audit de la structure a par ailleurs été réalisé par la mission audit du Département.
- la poursuite et la conclusion du dispositif de formation continue au Diplôme d'État mis en place de 2016 à 2019 (partenariat associant le CRR et le Pôle supérieur musique de danse (Hauts-de-France) dont le Département avait encouragé la mise en place et qui a contribué à développer la professionnalisation du réseau,
- l'obtention par l'école de musique intercommunale de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie du classement CRI (Conservatoire à rayonnement intercommunal),
- l'obtention par l'école de cirque « les mains goch » implantée à Abbeville de l'agrément de la Fédération Française des écoles de cirque (FFEC) et son intégration au schéma départemental.

- 2 nouveaux orchestres au collège créés en 2019 dans le département : l'orchestre au collège Jean Rostand de Doullens et orchestre au collège Gaston Vasseur de Feuquières-en-Vimeu. portant à 7 le nombre total d'orchestres au collège dans le département.

- Plan de sauvegarde des œuvres de la cathédrale achevé en novembre 2019. Priorité du ministère de la culture, il constitue l'outil opérationnel qui orientera et facilitera les décisions prises par le commandant des opérations de secours selon l'analyse de la situation du moment.

## **CENTRE CULTUREL DE SAINT RIQUIER**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, le Département gère en régie l'Abbaye de Saint-Riquier avec l'ambition que ce site patrimonial exceptionnel rayonne sur le nord-ouest de la région Hauts de France.

La Direction de la Culture et des Patrimoine assure la direction du site.

Son développement pluri-annuel repose sur quatre axes stratégiques :

- faire rayonner l'abbaye de Saint-Riquier et contribuer au développement de « l'arrière-pays » ;
- renforcer l'attractivité de cette partie du territoire liée à la Baie de Somme ;
- proposer une offre artistique et culturelle visant l'excellence ;
- s'adresser à tous les publics et plus particulièrement aux publics cibles du département.

Ces objectifs se déclinent en 2019 dans une saison culturelle départementale, pluridisciplinaire, qui propose un programme associant des spectacles, des expositions, des visites patrimoniales ainsi qu'un événement à rayonnement national : le festival de Saint-Riquier.

Parallèlement à la diffusion, un programme d'éducation artistique et culturelle a été développé en partenariat avec l'éducation nationale.

En 2019, l'ensemble de l'activité du Centre culturel départemental fonctionne dans le cadre d'un budget annexe. Une subvention de la Région Hauts-de-France a été sollicitée pour un montant de 80 000€.

### **La saison culturelle départementale :**

Des compagnies et artistes locaux ont été mis à l'honneur dans le domaine de la musique et du théâtre :

- le pianiste Bertrand Coynault avec une expo-concert le 14 février, le groupe Bande de Brel avec un concert donné le 8 avril, ainsi que la jeune soprano Hélène Carpentier, qui a donné un récital le 12 avril ;
- les compagnies samariennes Fini de rire et Correspondances dont les spectacles respectifs « M'en vais ! » et « Où tu vas » ont été programmés les 27 mars et 15 mai.

Parallèlement, en partenariat avec le Tas De Sable – Ches Panses Vertes, Centre de la Marionnette en Région Hauts-de-France avec lequel une convention de résidence a été signée en 2019, trois spectacles -dont un jeune public- ont fait l'objet de deux représentations chacun, -au Studio Théâtre de l'Abbaye, et donné lieu à des actions de médiation en amont et/ou en aval de ces représentations.

Il s'est agi de trois 'seule en scène' proposant de mettre à l'honneur la création féminine :

- le spectacle « Petit Bout de Bois » de l'artiste sénégalaise Patricia Gomis de la Cie Djarama le 14 mars, spectacle tout public sur la condition des enfants de la rue «Talibés» du Sénégal,
- le spectacle « A travers la Cerisaie » de l'artiste franco-russe Vera Rozanova de la Cie Za ! le 10 octobre, version contemporaine et personnelle de La Cerisaie, l'ultime pièce d'Anton Tchekhov,
- une création de l'artiste lituanienne Jurate Trimakaitė, « Pièges », le 21 novembre 2019, autour du thème de la manipulation.

Le trio Adèle Chignon, accueilli lui aussi en résidence à St-Riquier, a également présenté sa nouvelle création « Café 1900 » le 22 mars.

### **Le festival de Saint-Riquier**

Le Festival s'est déroulé du 2 au 12 juillet en répondant à 6 objectifs.

- 1) rechercher l'élargissement des répertoires, accueillir des artistes événementiels « grand public » et maintenir une programmation de musique classique,
- 2)- favoriser les partenariats avec des institutions culturelles et des événements nationaux

Deux expositions ont été installées pendant le festival :

- une exposition photos de Jean-François Leclerc en partenariat avec Radio France ;
- une exposition sur l'histoire de la danse contemporaine avec le Centre Pompidou.

Une journée « Eldorado » a associé les fanfares et orchestres d'harmonie dans le cadre de Lille 3000.

L'édition du dernier festival a offert tous les répertoires musicaux : jazz (De Dee Bridgewater, Manu Dibango), folk (Melody Gardot), musique classique (Renaud Capuçon,, Orchestre de Picardie, Orchestre Philharmonique de Radio France), rock (Supertramp)

3) associer les artistes locaux : François Thuillier (cuivres), David Catel (jazz), Eléanore Shine (pop), Françoise Desmaret (picardisant) figuraient à l'affiche

4) poursuivre le festival off

Les Terrasses en musique, le mapping sur la façade de l'abbatiale, les bals du festival dans les jardins, une programmation « découvertes » au Prêô s'articulaient avec les grands concerts du soir

5) développer les concerts décentralisés avec une ouverture à la région Hauts-de-France, deux concerts à Saint-Valery-sur-Somme, un concert à Ailly-le-Haut-Clocher ont été programmés.

Un partenariat s'est mis en place avec le Touquet qui a assuré la promotion du festival et accueilli un concert de Renaud Capuçon et créé pour le festival dans le cadre du festival audiovisuel des Hauts-de-France, en partenariat avec la Région Hauts-de-France.

6) créer l'événement et renforcer la communication : pour développer son rayonnement, se doter d'une nouvelle image et accueillir de nouveaux publics, le festival a créé l'événement en accueillant un concert du groupe Supertramp sur le parvis de l'abbatiale.

Les partenariats media ont été développés avec une campagne d'affichage sur toute la région, les réseaux sociaux, l'engagement d'une attachée de presse.

### **Partenariat avec le Centre Pompidou**

Une convention triennale a été signée entre le Département et le Centre Pompidou afin de mener ensemble leur mission de sensibilisation du public à l'art contemporain, dans l'optique d'accompagner les territoires dans le développement d'ambitions communes et de faire de l'Abbaye de Saint-Riquier un lieu d'exigence artistique.

Objectifs du projet 2019 :

- Une exposition « du geste à l'œuvre – une sélection de films de danse »
- Le dispositif itinérant « Station Bébé mobile »
- L'atelier « Cahier de tendance »

### **La pépinière d'art**

7 résidences d'artistes ont été mises en place tout au long de l'année 2019, parfois assorties de représentations scolaires et/ou tout public, en après-midi et/ou en soirée, au Studio-Théâtre de l'abbaye et donnant lieu dans ce cas à des contrats de cession.

Les disciplines artistiques dominantes concernées par les projets 2019 ont été le théâtre, le théâtre d'objets et la marionnette, ainsi que la musique.

Ont ainsi été accueillis (au Centre culturel départemental de l'Abbaye de St-Riquier) :

- le trio Adèle CHIGNON (voix, guitare, contrebasse) du 19 au 22 mars (soit 4 j de résidence) pour lui permettre de finaliser le spectacle « Café 1900 », une plongée au cœur de la Belle Époque.
- la Philharmonie de Paris les 2 et 3 mai (soit 2 j de résidence)-pour développer le projet « Studio 19 » en direction de jeunes de 14 à 25 ans issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, autour d'une création musicale collective en lien avec les

nouvelles technologies, impliquant, outre des musiciens professionnels, des experts du champ social.

### **En partenariat avec le Tas De Sable – Ches Panses Vertes, Centre de la Marionnette en Région Hauts-de-France :**

- le "Projet D" du 27 au 29 mai (soit 3 j de résidence)-autour de la création d'un nouvel épisode de Sandrine et Lafleur, les deux personnages traditionnels des Théâtres de marionnettes à tringle picards.
- le Collectif [23h50] du 14 au 18 octobre (soit 5 j de résidence) pour un travail autour de la création du spectacle « Au fond des mers » destiné aux tous jeunes enfants à partir de 6 mois, une exploration du fond des mers comme métaphore de la vie intra-utérine,
- l'artiste Jurate TRIMAKAITE du 18 au 20 novembre (soit 3 j de résidence) pour la création de son nouveau spectacle « Pièges », autour du thème de la manipulation.

### **- En partenariat avec la Maison du Théâtre d'Amiens :**

- la compagnie Art Tout Chaud du 28 octobre au 8 novembre (soit 9 j de résidence) pour lui permettre d'approfondir son projet d'élaboration du spectacle « La clé des choses »,
- la compagnie Les papavéracées du 23 septembre au 4 octobre, ainsi que du 25 au 29 novembre (soit 15 j de résidence) pour lui permettre d'approfondir son projet d'adaptation d'*Une femme*, d'Annie Ernaux,

### **Quelques éléments marquants :**

- L'évolution artistique du festival de saint Riquier a permis d'accueillir un public renouvelé et plus nombreux : 11 000 spectateurs en 2019.

- L'image du festival a favorisé le mécénat qui s'est traduit par des partenariats financiers (19 000€ en 2019).

- Une convention triennale a été signée entre le Département et le Centre Pompidou

- 7 résidences d'artistes ont été mises en place tout au long de l'année 2019, totalisant 41 jours de résidence.

Si ces résidences ont permis aux équipes et compagnies accueillies de disposer de temps et de moyens (logistiques, techniques, humains et/ou financiers) pour faciliter leur travail de recherche et poursuivre ou finaliser un projet de création, elles ont pu également donner lieu à des actions culturelles mises en œuvre en collaboration avec les équipes de la Direction de la culture du Département et la Bibliothèque Départementale de la Somme, en direction de publics ciblés : scolaires (école Becquestoile de Saint-Riquier, école Saint-Martin d'Yvrench, collège Alain Jacques d'Ailly-le-Haut-Clocher... ), public en difficultés sociales (association Sel A Vie dont le siège est à Abbeville), personnes en situation de handicap (ESAT et accueil de jour Adapei 80 Les Papillons Blancs d'Abbeville) et tout jeunes enfants (crèches multi-accueil de Nouvion et Rue).



## Historial de la grande guerre

L'Historial de la grande guerre a été créé par le Département de la Somme en 1992 dans le cadre du réaménagement du château médiéval de Péronne. Son exploitation a été confiée à une association par un contrat de délégation de service public, le Département restant propriétaire des locaux et des collections.

La fréquentation du musée, après la période commémorative et très médiatique du centenaire de la Première Guerre mondiale, a baissé pour atteindre 87 652 visiteurs.

L'exposition temporaire « Il était une fois... la Grande Guerre vue par les auteurs de BD » a été inaugurée en juin 2019 et s'adressait à un large public sans pré-requis en matière de connaissances. Les actions culturelles ont été poursuivies, explorant de nouveaux thèmes.

L'année 2019 a permis de finaliser la procédure de contrat de Délégation de Service Public de l'Historial de la Grande Guerre sur ses deux sites de Péronne et Thiepval, pour la confier à l'association Historial de la Grande Guerre, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024.



## L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE « SOMME PATRIMOINE » (EPCC)

L'EPCC « Somme Patrimoine » a été créé par le Département de la Somme le 1<sup>er</sup> janvier 2017 afin de regrouper et de fédérer, dans le cadre d'une gestion commune, différents équipements culturels de la Somme. 3 sites sont gérés par l'EPCC : le parc naturel et archéologique de Samara à la Chaussée Tirancourt près d'Amiens, le centre de conservation et d'étude de Ribemont sur Ancre et la citadelle de Doullens. L'EPCC a vocation à développer un projet culturel axé sur l'histoire et sa transmission au plus grand nombre.

### Activités :

	Nombre de visiteurs 2018	Nombre de visiteurs 2019	Évolution
<b>Fréquentation Samara</b>	77 830	83 454	+ 7,23 %
<b>Fréquentation événements à Samara</b>	9 787	10 473	+ 7%
<b>CCE</b>	1430	1925	+ 34,62 %
<b>Citadelle</b>	963	718	- 25,44 %

- relance de l'activité du laboratoire de stabilisation de mobilier archéologique, débutée en 2018. Fin 2019, des devis ont été établis pour 50 572€ dont 29 466€ ont été engagés.

- Réalisation d'une vidéo de 2' qui décrypte le projet pédagogique de SOMME PATRIMOINE et la complémentarité entre le Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre et Samara.

- SOMME PATRIMOINE réalise pour le compte de la Compagnie des Alpes un nouveau mannequin exposé au Musée Grévin de Paris : Vercingétorix, inauguré par Stéphane Bern.

- sortie de 4 vidéos teasers des 4 événements ponctuant l'année à Samara: Beltaine, Rendons à César, Fêtes préhistoriques, Samonios. Diffusion sur les réseaux sociaux.

- formule visite et atelier «Écrit la liberté» testée à la Citadelle avec le Collège de Péronne.
- reportage réalisé à Samara pour France 3 Hauts-de-France dans le cadre de l'émission diffusée le dimanche midi : «Les gens des Hauts» avec kamini l'artiste rappeur et présentateur habillé pour l'occasion en homme préhistorique et en gaulois par le parc.
- mise en ligne du nouveau site web du CCE de Ribemont.
- reportage sur l'archéologie dans la Somme diffusé sur la chaîne Youtube de ManonBril : tournage à Ribemont et à Samara à l'occasion d'une série de reportages financés par Somme Tourisme dans le cadre de la mise en valeur des sites touristiques.
- en partenariat avec Enedis et Octus, restitutions holographiques des vestiges archéologiques de Mesnil-Saint-Nicaise trouvés lors des fouilles du Canal Seine-Nord Europe.
- journée Olympique a Samara organisée par le CDOS au profit de 400 élèves.

- Citadelle de Doullens : nettoyage de 250 m de remparts.

- journées Européennes du patrimoine sur les 3 sites de SOMME PATRIMOINE : 1476 visiteurs, soit -36% par rapport 2018.

- présentation de la saison culturelle 2020 de SOMME PATRIMOINE à l'Hôtel des Feuillants, siège du Conseil départemental, avec Jacques Weber comme parrain.



- début des gros travaux dans le marais en partenariat avec le Lycée agricole de la Thiérache.

- annonce (via le Courrier Picard) de la construction d'une maison Celte circulaire à Samara dans le cadre d'un partenariat de mécénat avec le Crédit Agricole.

- inauguration aux Feuillants de l'exposition « archéologie 2.0 » avec les hologrammes de SOMME PATRIMOINE en présence d'entrepreneurs mécènes et de tous les élus du Département en session BP 2020.

- série de reportages diffusés toute la semaine dans le cadre du 19/20 sur « L'archéologie en Picardie, ça marche comment? ». Ribemont et Samara mis à l'honneur.

- stage académique des « os au Zoo » au Zoo d'Amiens métropole.

- lancement des ventes en ligne du Samarock 2020 et annonce des deux premières têtes d'affiche : HEILUNG et CORVUS CORAX. Une vidéo montée par la communauté METAL ADDICTION sur le Samarock fait 1,4 M de vues.

- fréquentation 2019 de Samara : 78 404 pax, soit + 0,25% par rapport 2018. CA 2019 Boutiques : 118 863 €, soit - 1,70% par rapport 2018. CA 2019 Restauration : 188 711 €, soit +8% par rapport 2018

- fréquentation 2019 du Centre archéologique : 2034, soit + 89,70% par rapport 2018

Gilles Prilaux, chef de projet du CCE de Ribemont et archéologue a donné plusieurs conférences durant l'année sur différents thèmes : les Graffitis de Naours pour l'association du patrimoine Picard , le patrimoine souterrain de la Grande Guerre... ainsi que 3 conférences en Australie. Il a été responsable scientifique du projet «Sauvegarde numérique du patrimoine souterrain de la Grande Guerre en Hauts-de-France» financé par la Mission Centenaire. Il a porté le projet de valorisation numérique des graffitis de Naours (Hologramme) soutenu par la DRAC.



### Quelques éléments marquants :

- mise à l'honneur de Samara sur France 2 dans l'émission "La fabuleuse histoire" avec Stéphane Bern le 5 mars et sur France 3 dans l'émission "La carte aux trésors" le 6 mars : 4 millions de téléspectateurs réunis sur les deux émissions.

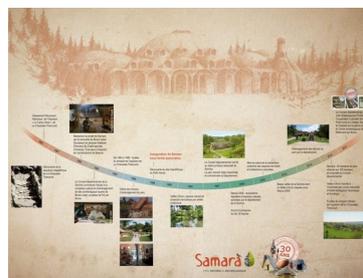
- BELTAINE : 1298 visiteurs, soit +21% par rapport à 2018.

- SAMAROCK FESTIVAL: 6000 festivaliers accueillis. Festival salué comme une réussite par les festivaliers et la presse régionale et nationale spécialisée.

- Rendons à César : 2664 visiteurs, soit + 46% par rapport à 2018.

- fêtes préhistoriques : 3571 visiteurs, soit stable rapport 2018. Reportage de France 3 Picardie.

- SAMONIOS : Hommage à Bruno Lebel. 1107 visiteurs, soit + 60% par rapport 2018.



## Les Archives départementales :

Créées sous la Révolution, en 1796, les Archives départementales exercent des missions aujourd'hui définies par le Code du patrimoine (livre II). Depuis 1986, la gestion des Archives départementales constitue une compétence obligatoire des Départements.

Les Archives de la Somme assurent la collecte, le classement, la conservation et la communication des archives publiques produites sur le territoire du département et dont l'intérêt historique justifie la conservation définitive (Conseil départemental, services de l'État, juridictions, notaires, communes, établissements publics). Elles peuvent également accueillir des archives privées (individus, familles, entreprises, associations), par dons, achats ou dépôts.



Dans ce cadre, les Archives départementales exercent les missions suivantes :

✓ Conseil et aide à l'archivage auprès des producteurs d'archives publiques afin de déterminer la durée pendant laquelle leurs documents doivent être gérés à des fins juridiques ou administratives et, au terme d'une sélection, ce qui doit être collecté et conservé définitivement afin de constituer sur le long terme la documentation historique de la recherche.

✓ Conservation matérielle des 25 km de documents, qui constituent le patrimoine archivistique de la Somme, dans des locaux adaptés et sécurisés (conditions de température et d'humidité contrôlées, dépoussiérage et conditionnement des documents), offrant une protection efficace contre les risques de dégradation (poussière, eau, feu, insectes, moisissures, vols).

✓ Classement (mise en ordre) et inventaire (description) des documents conservés afin de mettre à la disposition des usagers les instruments de recherche qui leur permettent d'accéder aux sources documentaires qui les intéressent.

✓ Communication des archives au public, soit sous forme de documents originaux consultés dans la salle de lecture des Archives départementales, soit par diffusion des archives numérisées sur internet.

✓ Valorisation des collections (d'un accès parfois difficile, en raison de la difficulté de lire les documents anciens) auprès du plus grand nombre, par des actions d'information et de médiation, qui permettent une approche plus pédagogique. C'est le sens des actions menées en direction du public scolaire et d'un plus large public, par le biais d'expositions temporaires, de conférences, de lectures d'archives, de jeux (enquêtes policières lors de soirées mystère), de participation aux manifestations culturelles nationales (fête de la musique, journées européennes du patrimoine) et de formation à la lecture des documents anciens (paléographie).

#### **Activités :**

La mise en fonctionnement de la nouvelle annexe de conservation à Dury en 2018 a permis de reprendre la collecte de documents d'archives publiques interrompue depuis 2005 (623 mètres de documents collectés en 2019, 318 en 2018). Les actions de conseil en archivage auprès des administrations, de traitement des documents (conservation, restauration, classement, numérisation) et de valorisation des archives auprès d'un large public ont été poursuivies en 2019.

#### **Aide à l'archivage auprès des administrations :**

- 144 séances de formation (88 en 2018).
- 297 visites dans les services (356 en 2018).
- 10,8 km de documents papier (ne présentant aucun intérêt historique) ont été éliminés réglementairement avec l'accord des Archives départementales (12,2 km en 2018). Dans le même cadre, les Archives départementales ont délivré des visas d'élimination pour 242 gigaoctets de données publiques (59 Go en 2018).

#### **Conservation et restauration du patrimoine archivistique :**

- 217 mètres d'archives conditionnées (188 mètres en 2018).
- 350 mètres d'archives dépoussiérées en interne (399 mètres traités en 2018 par un prestataire).
- 95 documents restaurés (88 en 2018), ainsi que 74 sceaux de cire (0 en 2018).

#### **Numérisation du patrimoine archivistique :**

- 286 314 pages de textes et images numérisées (16 140 en 2018).

#### **Accueil du public :**

- orientation du public dans les fonds d'archives : 1 331 réponses à des demandes de recherche (1 152 en 2018).
- salle de lecture : 11 543 communications de documents (11 203 en 2018) pour 1 141 lecteurs inscrits (948 en 2018).
- 6 107 personnes (6 531 en 2018) ont bénéficié des actions culturelles gratuites proposées par les Archives départementales (expositions, conférences, lectures d'archives, enquêtes policières, participation à la fête de la musique et aux journées européennes du patrimoine).
- des activités pédagogiques variées ont permis à 4 653 élèves (6 075 en 2018) de participer à des ateliers dans les locaux des Archives.
- poursuite des cours d'initiation à la lecture des écritures anciennes (paléographie) mis en place en 2018 à l'attention des usagers intéressés (une vingtaine de participants).

En terme de fréquentation du public (salle de lecture, action culturelle et éducative), ce sont 13 134 personnes qui ont été accueillies aux Archives départementales (11 818 en 2018).

Le site internet des Archives départementales, qui propose près de 8,2 millions de pages ou d'images librement accessibles en ligne, enregistre des statistiques toujours très élevées, malgré un léger tassement par rapport à 2018 : 152 843 visiteurs uniques (155 912 en 2018) ont parcouru 37 millions de pages (39,2 millions en 2018) lors de 547 493 visites (580 293 en 2018).

#### **Quelques éléments marquants :**

- investissement exceptionnel de l'équipe des Archives départementales en matière de conservation préventive, avec la conduite d'un chantier important de dépoussiérage pour une partie des documents rapatriés de l'annexe provisoire, avant leur rangement définitif dans la nouvelle annexe de conservation à Dury. Après désinfection par un prestataire, ce sont ainsi 350 mètres de documents qui ont été dépoussiérés en interne entre mars et juillet 2019.
- poursuite de la numérisation des dossiers de dommages de guerre de la première reconstruction aux lendemains de la guerre 14-18 (soutien financier de la Région au titre du FEDER).
- début du traitement de la bibliothèque de l'érudit Maurice Cosserat constituée de 140 mètres de publications qui, jusque-là conservées à l'abbaye de Saint-Riquier, ont été transférées, après désinfection, dans la nouvelle annexe de Dury pour un traitement matériel (dépoussiérage, conditionnement) et scientifique (catalogage), ce qui permettra de mettre cette collection documentaire unique à la disposition des usagers.

Dans le domaine des manifestations culturelles, il convient de signaler les actions suivantes :

- élaboration et présentation de 3 expositions temporaires : « Écrits intimes » (janvier-mars 2019), « Histoires de costumes » (avril-juillet 2019), « Du berceau au tombeau » (septembre-décembre 2019), accueil de l'exposition (sur panneaux) « Paysages en guerre 14-18 » de l'association Proscitec (Promotion des Sciences et Techniques) (octobre-décembre 2019) et participation active au montage de l'exposition sur Max Lejeune (1909-1995), ancien président du Conseil général de la Somme, présentée à l'Hôtel du Département (février-mars 2019).

- Deuxième édition des « Soirées Mystère » (4 soirées en mars 2019), invitation ludique à mener une enquête policière dans les locaux des Archives départementales. L'écriture du scénario, la création des décors, le choix des costumes et la scénographie ont été assurés par l'équipe de l'action culturelle des Archives départementales. Les 4 soirées ont fait le plein avec 200 participants, dont 70 % étaient nouveaux par rapport à 2018, et ont permis de faire venir aux Archives un public (notamment, des adolescents et jeunes adultes) qui ne fréquente pas la salle de lecture.

- Lectures d'archives, sous la forme de six « apéros-lectures », créés et présentés par la compagnie « Correspondances » (octobre-décembre 2019), dans le cadre de l'exposition « Du berceau au tombeau ».

Enfin, les Archives départementales ont consacré leur colloque annuel au thème de la généalogie (« L'arbre qui cache la forêt : usages et usagers de la généalogie dans la Somme »).

## La Bibliothèque départementale :

Les bibliothèques départementales sont une compétence obligatoire des Départements et mettent en œuvre les politiques de lecture publique en matière de desserte et d'animation des territoires sur lesquels elles sont compétentes et notamment les villes de moins de 10 000 habitants.

La Bibliothèque départementale de la Somme, service du Conseil départemental, a également pour mission la mise en œuvre du Plan départemental en faveur du livre et de la lecture et participe à la politique de décentralisation culturelle par la diffusion de livres et de documents audiovisuels dans tout le département, la création et la gestion de bibliothèques publiques, l'organisation de la formation initiale et permanente des personnels professionnels et des bénévoles de son réseau, et l'organisation d'activités culturelles (expositions, lecture à voix haute, animations littéraires, résidences d'auteurs, etc...). Elle irrigue un réseau de 161 bibliothèques et 157 points de desserte partenaires (collèges, RAM, crèches, etc.).



L'engagement du Département vise tout à la fois l'égalité d'accès à la lecture, en particulier pour les publics en difficulté et la transversalité avec les autres politiques départementales. Il entend agir pour l'amélioration et le renforcement de l'offre de services publics de la bibliothèque départementale en direction des communes et des intercommunalités. Enfin, la bibliothèque départementale inscrit son action dans une logique de territorialisation et de mutualisation des ressources et des services offerts.

Afin de mettre en œuvre les missions qui lui sont confiées, la Bibliothèque départementale de la Somme dispose de deux équipements : Un site à Amiens de 1 200 m<sup>2</sup> et une antenne située à Saint-Riquier d'une surface de 600 m<sup>2</sup> dont 125 m<sup>2</sup> dédiés à la vocation départementale, trois bibliobus (deux à Amiens et un à Saint-Riquier), un BD Bus, un véhicule navette destiné à la navette documentaire hebdomadaire, aux navettes animations bi-hebdomadaires et aux livraisons de documents suite à la visite sur site. Un véhicule de service dédié à ses missions d'ingénierie dans les territoires et à l'action culturelle.

### Activités :

#### ✓ Le prêt – les chiffres clés

La Bibliothèque départementale de la Somme a prêté 90 091 documents et supports d'animation en 2019 dont 1 269 prolongations, soit une diminution de 838 prêts sur un an.

Les prêts comprennent :

- 69 878 prêts aux bibliothèques du réseau (bibliobus).

- 18 944 prêts directs aux dépositaires et aux particuliers dans les sites d'Amiens et Saint-Riquier.

La diminution des prêts est anecdotique et peut s'expliquer par le report d'une tournée de bibliobus au mois suivant sachant que le nombre de passage en bibliobus a été ramené à deux par an et par dépôt au regard de la diminution du nombre de chauffeurs magasiniers (deux ETP au lieu de trois) et de la baisse du budget d'acquisitions.

#### Les prêts par support :

- livres adultes : 23 286

- livres jeunesse : 38 821

dont 12 511 BD et mangas et 1 856 livres audio

CD : 9567

DVD : 1 246

- autres supports : 1 535

Actuellement, 213 566 documents de la Bibliothèque départementale de la Somme sont répartis dans le réseau.

#### ✓ Les collections en 2019

<b>Acquisitions de livres : 10 581</b>	Total des collections de livres: 452 126
<i>Dont livres adultes : 2027</i>	Total des collections de livres adultes : 165 148
<i>Dont livres jeunesse : 5 516</i>	Total des collections de livres jeunesse : 201 669
<i>Dont BD et mangas : 1 346</i>	Total des collections de BD et mangas : 41 617
<i>Dont livres audio : 178</i>	Total des collections livres audio : 7 271
Acquisitions de CD : 1028	Total des collections de CD : 69 283
Acquisitions de DVD : 202	Total des collections de DVD : 3 673
Acquisitions supports d'animation : 29	Total des collections supports animation: 1 338
Acquisition de périodiques : 255	

Détail du désherbage : 21 800 documents désherbés (tous supports confondus), soit 13 923 à Amiens et 7 877 à Saint-Riquier).

### ✓ Les supports d'animation

- 258 expositions disponibles, la Bibliothèque départementale de la Somme a procédé à 196 prêts d'expositions dans les bibliothèques, CDI des collèges et autres points de desserte.
- 158 prêts de kamishibai (pour une collection de 324 histoires). Les prêts se sont essentiellement concentrés sur les nouveautés.
- 61 prêts de raconte-tapis et tapis narratifs, pour une collection de 35 supports.
- 575 prêts de jeux, pour une collection de 568 jeux répartis en 26 malles.

### ✓ Les ressources numériques :

- nombre d'adhérents : 2 248 (+ 24,82 % par rapport à 2018)
- connexions : 34 674 (+134,06 % par rapport à 2018)

### ✓ Tablettes :

Service proposé depuis juin 2014 aux bibliothèques de niveau 1 et 2 dont le personnel a été formé.

En 2019, nous avons prêtés 16 malles, soit 80 tablettes (pour information, les malles sont prêtées pour une durée de 3 mois).

### ✓ Portail documentaire [www.bibliotheque.somme.fr](http://www.bibliotheque.somme.fr) :

10130 utilisateurs du portail documentaire en 2019 et 36107 sessions.

### ✓ La formation des bibliothécaires du réseau de la BDS en 2019

- 410 personnes (professionnels et bénévoles) ont participé aux 28 journées de formation organisées par la BDS.

### ✓ Le réseau de la BDS en 2019

Il est composé de :

- 31 bibliothèques de niveau 1 (reconnues comme normatives par le Ministère de la Culture)
- 22 bibliothèques de niveau 2
- 21 bibliothèques de niveau 3
- 42 points lecture
- 35 dépôts
- 2 dépôts scolaires (conventions BCD)
- 159 dépôts spécifiques divers (IMP, crèches, Associations, Centres de loisirs, Amiens métropole, etc.

Soit 153 points de desserte hors dépôts spécifiques.

Au total la Bibliothèque départementale de la Somme est présente dans 153 communes hors crèches, RAM ou IMP, dont Amiens, Abbeville, et 22 communes d'Amiens métropole.

Le réseau est animé par 111 salariés et 356 bénévoles (dont 214 non formés)

La diminution sensible des points lecture et des dépôts est compensée par l'augmentation des équipements structurants ce qui traduit une amélioration qualitative du réseau départemental de lecture publique.

Le point d'alerte se situe au niveau de l'augmentation des bénévoles non formés.

### ✓ Les services de la BDS

- Accueil à la bibliothèque départementale du lundi au vendredi : 59 rendez-vous sur place.
- Service navette mensuel : 44 navettes ont circulé pour acheminer les 12 419 réservations affectées.
- Service navette animation hebdomadaire : 90 navettes ont circulé pour acheminer les prêts de supports d'animation.

- Tournées de bibliobus :

Bibliobus Amiens	49
Bibliobus Saint-Riquier	40

### ✓ Activités culturelles

Outre le prêt de malles thématiques, de livres, de raconte-tapis, de kamishibai ou d'expositions littéraires, la BDS a organisé en 2019 :

- opération d'été « Éclats de lire en Somme ». La participation des jeunes est de 323, répartis sur tout le territoire avec une participation en hausse des 15-16 ans sur cette édition,
- atelier Stop Motion : 3 ateliers de 3 demi-journées, soit 28 participants,
- BD Bus : participation aux RDV de la BD d'Amiens (2 jours), le collège de Saint-Valéry sur Somme avec le PAC 80 (21 participants) et ateliers bande dessinée à Roye avec 8 participants,
- présentation du FabLab de la BDS sur trois territoires, la CC2SO, la CC Villes Sœurs et la CC Val de Somme, soit 24 participants,
- résidences d'écrivains et ateliers d'écriture,
- opération « Des parents, des bébés, un livre » ,
- suivi et accompagnement de la thématique lecture et oralité du PAC 80 et notamment 1 intervention BD Bus avec 21 participants ,
- concours écriture des collégiens - « En faire toute une histoire » édition 2018-2019

### Quelques éléments marquants :

- projet petite enfance et labellisation « Premières Pages »,
- labellisation « Partir en Livre » pour l'opération « Eclats de Lire en Somme »,
- signature du Contrat Départemental Lecture Itinérance pour 3 ans avec la DRAC des Hauts de France, soit une subvention de 20 000 € en 2019, 30 000 € en 2020.
- juillet 2019 : mise en œuvre du premier festival de musique actuelle « Live entre les livres » dans 6 bibliothèques du réseau départemental,
- signature d'un Pré-Contrat Territoire-Lecture (CTL) pour la mise en œuvre d'une AMO sur le schéma départemental de la lecture publique,
- lancement de l'étude de programmation pour le nouveau bâtiment de la BDS.

## LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### Attractivité et Développement des Territoires

Le Département met en œuvre une politique volontariste d'appui aux EPCI et aux communes à travers la politique d'attractivité et de développement des territoires, avec l'objectif de développer des démarches transversales adaptées aux spécificités locales. Il lui a consacré un budget global de 26,7 M€ en 2019.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019, les trois directions de l'appui aux territoires, de l'attractivité du territoire/développement agricole et touristique, de l'environnement/énergies, en charge de cette politique, ont fusionné pour devenir la direction de l'attractivité et du développement des territoires (DADT).

Cette nouvelle direction se positionne de plus en plus sur des missions d'ingénierie et de soutien

aux acteurs du territoire, et assure le suivi des opérations structurantes relevant de sa compétence, avec une mutualisation des expertises et l'harmonisation des procédures au sein de ce nouveau collectif.

## L'appui aux territoires

Le budget global de la politique d'appui aux territoires pour 2019 est de 18,2 M€ en crédits de paiement dans le cadre de plusieurs autorisations de programme.

### **La politique territoriale 2017-2020 :**

Doté de 35 M€ votés en autorisations de programmes, la politique territoriale 2017-2020 se décline en 2 dispositifs :

- une contractualisation avec les EPCI,
- un dispositif communal destiné aux communes de moins de 1000 habitants.

### **La contractualisation :**

Le Département s'est engagé à consacrer 24,2 M€ aux dotations contractualisées avec les EPCI, sur la base des objectifs stratégiques suivants :

- valoriser et développer les activités et atouts de la Somme,
- offrir un cadre de vie de qualité pour maintenir les habitants et attirer de nouveaux résidents.

Cette dotation est structurée en une part fixe mobilisable sur les objectifs arrêtés par le Conseil départemental et en 3 parts de « bonifications » accessibles dès lors que les collectivités locales développent des actions dans 3 grands domaines : l'insertion, l'autonomie et la culture.

2 M€ viennent d'ailleurs compléter cette dotation au titre du « complément loisirs et sports de nature » destinés aux territoires qui s'investissent au côté du Département pour faire des loisirs et sports de nature (LSN) une filière de développement touristique en Somme.

Les 16 contrats de territoires sont validés, 12 266 624 € de subventions sont engagés au 31 décembre 2019 (107 dossiers dont 54 en 2019) dont 821 716 € au titre du « complément loisirs et sports de nature » (5 dossiers).

La majorité des projets financés concernent des équipements sportifs (4,3 M€ soit 36 % des engagements), viennent ensuite les équipements scolaires (3,1 M€ soit 26 %) puis les équipements culturels (2,6 M€ soit 22 %).

### **Le dispositif communal :**

Le Conseil départemental joue un rôle essentiel en tant qu'acteur des solidarités de proximité. A cet égard, il a choisi de maintenir son soutien financier aux communes et a mis en place dans le cadre de la politique territoriale un dispositif spécifique pour celles de moins de 1 000 habitants doté d'une enveloppe de 5,5 M€.

615 dossiers sont validés avec 3 932 603 € mobilisés (dont 214 en 2019 avec 1 258 609 € mobilisés) soit 72 % de la dotation.

### **Fonds d'urgence exceptionnel - Inondations 2018 :**

Pour soutenir les collectivités, communes, ou selon leurs compétences les EPCI d'appartenance, fortement impactées par les intempéries survenues entre mai et juin 2018, et reconnues en état de catastrophe naturelle, le Conseil départemental a voté au BS 2018 un dispositif d'aide exceptionnelle doté d'un budget de 400 000 €, afin de financer les travaux de voirie ou d'infrastructures qui ne seraient pas couverts par les assurances.

Les 29 dossiers déposés ont mobilisé la quasi-totalité de ce fonds (377 306 € soit 94,33 %). Fin 2019, 73 880 € ont été mandatés soit 20 % des engagements.

### **Restauration et valorisation du patrimoine rural 2020-2021 :**

La mise en place d'un nouveau dispositif en faveur de la restauration et de la valorisation du

patrimoine rural destiné aux communes de moins de 15 000 habitants a été décidée par l'Assemblée départementale lors de la session du 16 décembre 2019.

Ce dispositif est doté d'un budget de 1 M€ et les modalités seront proposées au vote de l'Assemblée départementale en 2020.

## **Attractivité des centres-bourgs :**

### **Animation revitalisation :**

L'État et le Département sont engagés dans une démarche d'animation afin d'accompagner les collectivités dans la revitalisation de leurs bourgs-centres, au travers notamment de groupes de travail dénommés « ateliers des centralités rurales en Somme » regroupant les représentants élus et techniques des bourgs-centres. La présentation de la démarche en 2016 a débouché sur 7 ateliers thématiques pour se terminer le 3 décembre 2019 par un atelier « Bilan et perspectives ».

### **Le dispositif « Attractivité des bourgs structurants 2019-2021 » :**

Le Département a décidé au BP 2019 de mettre en place un dispositif d'appui aux centres-bourgs, qui permet d'apporter une aide en investissement pour la déclinaison opérationnelle des projets portés par des communes, intercommunalités ou syndicats intercommunaux.

Doté d'un budget de 6 M€ pour la période 2019 – 2021, ce dispositif s'adresse aux 63 bourgs structurants et leurs EPCI de rattachement qui s'inscrivent dans une démarche globale de reconquête ou de renforcement de l'attractivité de leur centre, et mettent en œuvre des projets destinés à influencer sur les fonctions de centralités du bourg.

En 2019, des rencontres ont eu lieu sur les territoires et le projet « Aménagement du centre bourg : requalification de la traversée du village - phase 2 » porté par la commune de Conty a obtenu une aide de 150 832 € (dotation mobilisée à hauteur de 2,51 %).

### **Appel à Projets « revitalisation des centres-bourgs 2019 » :**

Un appel à projets conjoint État-Département a été lancé dès 2017 pour accompagner les lauréats dans l'élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie de développement local pour la redynamisation des bourgs centres. Le budget annuel de l'AAP 2017 de 50 000 € pour 2 lauréats a été doublé dans le cadre d'une convention signée avec la Banque des territoires.

4 candidats ont été retenus en 2019 : communes de Chaulnes, Corbie, Mers les Bains et Rosières en Santerre.

### **Étude « nouvelles dynamiques économiques de proximité en centre bourg et milieu rural » :**

En lien avec les priorités du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP), le Département a décidé de mener une réflexion, sous sa maîtrise d'ouvrage, sur les centralités commerciales dans un contexte en constante évolution depuis plus de 20 ans. L'étude, confiée au cabinet ADENDA, a démarré début septembre 2019.

## **Les schémas d'équipements structurants d'intérêt départemental :**

### **Les équipements aquatiques structurants :**

Le schéma, validé en 2010, définit le cadre de l'intervention du Conseil départemental et liste les projets prioritaires compte tenu de la nécessité de réhabilitation de ces équipements et de l'impact sur la pratique scolaire (7 projets ont été retenus). 2 dossiers restent à finaliser :

Les travaux du centre aquatique de la communauté de communes Nièvre et Somme à Flixecourt, ont débuté en février 2019 pour une ouverture prévue en septembre 2020.

Le projet de la communauté de communes Territoire Nord Picardie à Doullens a été revu et l'architecte choisi en décembre 2019 (ouverture prévue à l'été 2022).

### **Le plan départemental des maisons pluriprofessionnelles de santé (MSP) :**

Il a également été validé par l'Assemblée départementale début 2011, doté d'un budget de 1 M€, s'est terminé le 31 décembre 2015. Il a permis le financement de 11 projets qui sont maintenant tous en service avec l'ouverture le 1<sup>er</sup> avril 2019 de la MSP de Woincourt portée par

la communauté de communes du Vimeu.

### **Les opérations structurantes :**

#### **Le musée de Picardie :**

Les travaux de réhabilitation et d'extension du musée de Picardie (3 M€), opération structurante revêtant pour le département un caractère et des enjeux exceptionnels, se sont terminés en décembre 2019 et une réouverture prévue en mars 2020.

#### **La passerelle Vallée Idéale :**

Lors de la session budgétaire du 28 juin 2019, le Département s'est prononcé favorablement pour la poursuite de la démarche de reconquête du fleuve Somme et pour l'entrée du Département au capital de la SPL Amiens Développement.

Amiens, porte d'entrée sur le fleuve, a un rôle prépondérant à jouer dans ce projet. C'est pourquoi le Département a décidé d'apporter son soutien au projet, porté par la SPL, de construction d'une passerelle « Vallée idéale » à Amiens pour connecter la gare et les Hortillonnages à la Véloroute Vallée de Somme (VVS) en mode doux. Une subvention de 365 535 € a été votée pour ce projet le 7 octobre 2019.



#### **Le dispositif « Ouvrages d'art 2020-2021 » :**

La mise en place d'un nouveau dispositif en faveur de la rénovation des ouvrages d'art destiné aux communes de moins de 15 000 habitants et communautés de communes a été décidée par l'Assemblée départementale lors de la session du 16 décembre 2019.

Ce dispositif est doté d'un budget de 1 M€ et les modalités seront proposées au vote de l'Assemblée départementale en 2020.

#### **Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard :**

Afin d'assurer un développement et un aménagement cohérent de la baie de Somme et du littoral, tout en garantissant la préservation et la valorisation du patrimoine bâti, paysager et naturel, le Département s'implique toujours fortement au sein du Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard (SMBSGLP).

Le Département a accompagné en 2019 les réflexions et le financement des projets suivants :

- programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) : la convention-cadre de la stratégie littorale signée en septembre 2016, définit le cadre d'intervention 2016-2021 pour la gestion du trait de côte et du développement du territoire de l'estuaire de la Bresle à l'estuaire de l'Authie,
- étude stratégique pour la restructuration urbaine d'Ault visant à la relocalisation des activités et des biens (redéploiement de l'espace public en fonction du recul du trait de côte) et ZAC du Moulinet avec la poursuite en 2019 des travaux d'aménagement paysager des espaces publics,
- travaux d'extension du club house du golf de Belle Dune avec création d'une boutique spacieuse et ouverte sur l'extérieur, augmentation de la capacité d'accueil du restaurant et mise en conformité des sanitaires,
- gestion des milieux naturels et de l'accueil du public sur les espaces naturels, développement de la qualité d'accueil et d'offres des sites touristiques, en lien avec la nature et l'écotourisme,
- plan Vélo Baie de Somme (Eurovélo 4) : acquisitions d'emprises foncières et prolongement du réseau cyclable avec en 2019 le lancement des travaux du tronçon n°4 reliant Cayeux-sur-Mer à la Route Blanche,
- label Grand Site de France Baie de Somme : mise en œuvre du programme d'actions 2018-

2023.

La convention annuelle fixe les modalités du concours financier apporté par le Département au Syndicat mixte à hauteur de 1 390 000 €, dont 670 000 € pour la partie milieux naturels financée au titre de la taxe d'aménagement. En complément, une autorisation de programme de 300 000 € est inscrite pour la mise en œuvre du programme d'investissement 2019.

Le projet de rénovation et d'extension du complexe aquatique Aquaclub figure également parmi les priorités du Syndicat mixte. Agé de 33 ans, l'équipement est vieillissant et demande une mise aux normes tout en augmentant sa capacité d'accueil du public. Le financement est assuré à parité par la Région, le Département, le Syndicat mixte, les communes de Fort-Mahon et Quend et le groupe Pierre&Vacances. Une autorisation de programme de 1 500 000 € a été votée au BP 2019 pour ce projet.

Un bassin de nage pour les scolaires du territoire du Ponthieu-Marquenterre viendra compléter cet équipement .

### **Quelques éléments marquants :**

- lancement du dispositif « attractivité des bourgs structurants 2019-2021 »,
- démarrage de l'étude « nouvelles dynamiques économiques de proximité en centre bourg et milieu rural »,
- création d'un nouveau dispositif en faveur de la restauration et de la valorisation du patrimoine rural,
- création d'un nouveau dispositif en faveur de la rénovation des ouvrages d'art,
- soutien à la passerelle « Vallée Idéale » à Amiens,
- lancement de la rénovation de l'Aquaclub Belle Dune à Fort Mahon par le SMBSGLP.

## **Le développement agricole**

Le budget global de la politique de développement agricole, qui comprend le soutien aux territoires ruraux, le canal et l'aménagement foncier, est de 4,4 M€ pour 2019 en crédits de paiement dans le cadre de plusieurs autorisations de programme.

### **Le soutien à l'agriculture**

La production agricole de la Somme constitue un indéniable vecteur de développement économique, social et territorial. En effet, les agriculteurs de notre département ont su conjuguer leur savoir-faire à des conditions pédoclimatiques favorables pour atteindre une productivité élevée dans une gamme de productions très diversifiée. Toutefois l'agriculture de la Somme doit nécessairement s'adapter, se moderniser et se renouveler sur le plan générationnel.

Aussi le Département mène une politique volontariste, visant à répondre à ces enjeux d'adaptation, de modernisation et de création de valeur ajoutée, qui s'organise autour de trois axes prioritaires :

- le développement de la valeur ajoutée,
- le soutien aux actions à portée environnementale, à la production d'énergies renouvelables et aux activités innovantes,
- le soutien aux agriculteurs fragilisés et au renouvellement générationnel,
- le soutien à la structuration de la filière bio au travers du programme d'actions adopté lors de la Session consacrée au budget supplémentaire 2019.

Les actions du Département sont basées sur des partenariats avec différents organismes agricoles et sur des aides aux investissements pour les entreprises agricoles et agroalimentaires. La Somme est le 1<sup>er</sup> Département des Hauts de France à avoir signé en 2016 une convention

de partenariat avec la Région Hauts de France pour la mise en œuvre d'aides aux investissements en faveur des entreprises des filières agricole et halieutique.



#### **Les actions :**

- accompagnement de 18 exploitations dans le cadre du soutien à la filière élevage, pour un montant global d'aide de 279 670 €,
- accompagnement de 23 exploitations dans le cadre de l'aide à la diversification des activités, pour un montant global d'aide de 183 415 €,
- accompagnement des agriculteurs en situation fragile,
- mise en place d'actions de sensibilisation auprès des agriculteurs pour réduire l'usage des intrants en agriculture, accompagnement pour l'installation ou la conversion en agriculture biologique,
- évolution des techniques culturales avec le soutien au projet de ferme agro-écologie 3.0, à Aizecourt le Haut,
- remplacement de l'événement annuel E-Day pour 2019 par la 6<sup>e</sup> édition de Désherb'Avenir de l'Institut Technique de la Betterave qui s'est tenu les 15 et 16 mai 2019 à Berny-en-Santerre. Cet événement de dimension nationale a lieu tous les 2 ans et s'est intégré dans les préoccupations nationales qui concernent l'activité agricole et les problématiques environnementales. Elle a permis de découvrir les innovations technologiques, numériques et robotiques sur le désherbage et la culture de la betterave.
- soutien à l'innovation agricole avec la troisième édition de l'appel à projets Som'Innov qui a pour objectif de permettre aux agriculteurs de développer ou d'expérimenter une innovation sur leur exploitation : 4 projets lauréats ont été aidés en 2019 pour un montant total d'aide de 85 933 €,
- subvention de 10 000 € à l'association SOMEA, partenaire dans le suivi des aménagements fonciers, pour la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols.

#### **Développement des circuits courts :**

L'aide au développement des circuits courts se traduit par un ensemble de mesures, d'actions et d'événements : soutien au développement de la démarche "Somme-Produits Locaux", notamment sur le recours à la production locale dans les restaurants scolaires des collèges, des lycées et des écoles, les établissements médico-sociaux, la restauration privée et chez les particuliers, la 1<sup>ère</sup> édition de la School Chefs Battles, le « défi des cuisiniers des collèges de la Somme » lors de la 80<sup>ème</sup> Foire Exposition de Picardie, 2 Forums professionnels chez des producteurs locaux et la 2<sup>ème</sup> édition des « rencontres des cuisiniers et gestionnaires de la restauration collective ».

Ainsi, les commandes sur la plateforme Approlocal (plate-forme régional où Somme-produits locaux est désormais intégrée) auprès des producteurs locaux de la Somme ont augmenté de 17,4 % avec un total de 794 622 € (pour rappel en 2018, l'augmentation était de +10,6 %). En 4 ans, de 2015 à 2019, c'est une augmentation des commandes de + 136 %.

La sensibilisation des établissements médico-sociaux à la démarche a été poursuivie en 2019 et un deuxième appel à projets a été lancé pour soutenir les initiatives et les investissements dans les cuisines : 1 lauréat, le Foyer de vie de Frocourt, établissement géré par l'EPISSOS de Poix-de-Picardie.



## L'aménagement foncier

Les frais liés aux opérations d'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE), dite « opération classique », sont entièrement à la charge du Département à l'exception des travaux connexes qui restent à la charge des propriétaires concernés. En 2019, quatre opérations sont en cours dont deux sur la fin de la procédure et deux au stade de l'avant-projet.

Les opérations d'AFAFE liées à la réalisation d'un grand ouvrage (voie rapide, ligne grande vitesse, canal, ZAC...) ont pour objet de réparer les dommages causés par l'ouvrage et les procédures sont menées en application des articles L123-24 et suivants du code rural et de la pêche maritime. L'ensemble des frais est à la charge du maître d'ouvrage excepté pour les travaux connexes qui ne seraient pas directement liés aux impacts de l'ouvrage. En 2019, deux opérations sont en cours dont une sur la fin de la procédure et la deuxième au stade du classement.

### Quelques éléments marquants :

- approbation du Plan d'actions des circuits alimentaires de proximité (CAT) 2019-2021,
- adoption d'un programme d'actions départemental en faveur de l'agriculture biologique 2019-2021, s'inscrivant dans la continuité du plan Bio régional,
- co-organisation de la 80ème Foire Exposition de Picardie 2019 sur le thème de l'agriculture avec la 1ère School Chefs Battles et la 2<sup>ème</sup> édition des « Rencontres des cuisiniers et gestionnaires de la restauration collective »,
  - le 22 novembre 2019 à Nesle, le Président de la République valide l'engagement de l'État à hauteur de 1,1 milliard d'euros pour la construction du Canal Seine Nord Europe,
- classement des terres du périmètre de l'AFAFE pour le futur canal Seine-Nord Europe au cours de l'année 2019.

## Le tourisme

Le budget global de la politique de développement touristique pour 2019 est de 2,3 M€ en crédits de paiement dans le cadre de plusieurs autorisations de programme.

### Développement touristique

Dans le cadre de la Loi NOTRe, le tourisme est une compétence « partagée » entre le Conseil départemental et d'autres collectivités, notamment la Région. Le Département de la Somme s'est engagé dans le développement et l'accompagnement des filières touristiques par le biais de différentes actions.

### Les actions menées :

Le soutien au développement des activités et infrastructures touristiques. Le Département apporte son soutien financier aux équipements touristiques existants les plus structurants et qui drainent chaque année de nombreux visiteurs (chemins de fer de la Baie de Somme et de la Haute-Somme ...) ainsi qu'aux manifestations touristiques accueillant chaque année de nombreux visiteurs (Le Festival de l'Oiseau, Le Souffle de la Terre...);

La promotion de la « Destination Somme » : le Département y contribue par le soutien financier qu'il apporte à l'ADRT « Somme Tourisme » (1 423 543 € en 2019), ainsi que par le financement d'actions spécifiques (par exemple par la promotion mutualisée avec les territoires et sur la destination « Baie de Somme » et un plan de communication en vue des « rencontres vélos & territoires »);

La signalisation touristique avec l'actualisation poursuivie du schéma directeur de signalisation directionnelle et touristique et de sa charte de signalisation touristique;

La poursuite et le suivi de la mission de prospection d'investisseurs touristiques a permis de promouvoir 41 sites à potentiel, susceptibles d'intéresser des investisseurs et de détecter 151 porteurs de projets de création et de reprise de structures hôtelières et de loisirs sur le Département. 13 visites ont eu lieu sur des opportunités de reprise de biens et 1 reprise de site a

été concrétisée en 2019 ;

L'animation du réseau et la gestion du label « Bistrot de pays de la Somme » : maintien de 5 adhérents dans le réseau, intégration de 3 nouveaux établissements à Naours, Cappy et Conty, et accompagnement de 10 établissements vers la démarche ;

L'attribution du label Tourisme et Handicaps aux sites, établissements et équipements touristiques du département : en 2019, 34 visites conseils et audits pour 8 établissements labellisés et 9 établissements dont les travaux sont en cours.

### **Quelques éléments marquants :**

- concertation avec les acteurs du territoire et réalisation du Schéma départemental de développement touristique de la Somme 2019-2022,

- lancement de l'appel à projets « Renforcer l'attractivité de l'hôtellerie de plein air et développer l'accueil des camping-cars en Vallée de Somme » ;

- soutien complémentaire aux investissements du Chemin de fer de la baie de Somme pour le renouvellement des passages à niveau situés le long des routes départementales.



## **L'environnement**

Le Département intervient pour la gestion et la valorisation des espaces naturels sensibles (ENS), au titre de ses compétences obligatoires en référence à la loi sur les ENS du 18 juillet 1985, en maîtrise d'ouvrage ou en accompagnement des acteurs du territoire. Au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006, il apporte un service aux collectivités éligibles à travers les assistances techniques (Cellule d'animation technique pour l'eau et les rivières (CATER), Services d'assistance technique pour l'eau potable, les stations d'épuration, l'assainissement non collectif (SATEP, SATESE, SATANC).

Il soutient les investissements pour la prévention des inondations et la préservation des milieux aquatiques des acteurs du bassin de la Somme et de l'Authie, dans le cadre du Plan Somme au titre de la solidarité territoriale.

La politique Biodiversité, trame verte et bleue s'inscrit dans la stratégie du Schéma départemental des espaces naturels 2014-2023 et du Plan Somme 2015-2020 avec deux axes indissociables, la trame verte et la trame bleue. Elle est financée par une partie de la taxe d'aménagement, abondée par les subventions de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, de la Région et du Feder.

Le budget global de la politique environnement et énergies s'élève en 2019 à 1,8 M€.



### **Espaces naturels sensibles**

#### **Les actions menées :**

- La gestion de DIA (déclarations d'intention d'aliéner) sur les zones de préemption ENS, créées par le Département, permet d'identifier les transferts de propriétés dans les secteurs prioritaires du schéma départemental, et ainsi conduit le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (CELRL) ou le Département à faire des acquisitions de sites par préemption ou à l'amiable. Le Département cofinance ensuite la gestion de ces sites avec l'Agence de l'eau Artois-Picardie, la Région et l'Europe (Feder).

- En 2019, le CELRL a fait l'acquisition de 38,2 ha en vallée de Somme et de 1,2 ha sur le littoral. Le Département a, quand à lui, fait l'acquisition de 5,24 ha situés sur la commune de La

Chaussée-Tirancourt.

- En vue de créer un ENS de référence à l'Est de la Somme, en synergie avec le projet de pont-canal à Cléry-sur-Somme, le Département, propriétaire de 16,5 ha a réalisé la 1ère phase des travaux d'un parcours de découverte des oiseaux ouvert au public inauguré le 28 octobre 2019.

-Le parcours de découverte des oiseaux, d'une longueur de 2,5 km a fait l'objet d'aménagements avec la pose d'une passerelle, la rénovation de la hutte en observatoire, la mise en place d'une signalétique routière et directionnelle et l'abattage d'arbres malades. Ce parcours est ouvert librement au public. Pour garantir la tranquillité environnementale et proposer une découverte qualitative de ces milieux naturels, l'accès est réservé à des visites encadrées.

- Des travaux d'abattage, de dépollution, de gestion écologique et d'aménagement ont été réalisés sur les secteurs de Samara, de Bourdon et de Corbie. L'entretien des propriétés départementales a été poursuivi par deux équipes comprenant un encadrant et 8 agents en emplois d'insertion, soit 18 personnes au sein de l'association ADI Somme.

- Pour l'axe valorisation, une journée d'arrachage de la Jussie à grande fleur, une espèce exotique envahissante, a été organisée à la Chaussée-Tirancourt le 20 juillet 2019.

Deux journées d'animation ont été organisées sur les site ENS autour de Samara et étangs de la Barette en avril, avec plus de 90 participants, dans le cadre de journées nationales du tourisme et du handicap en lien avec le Comité départemental Handisport.

- Le 11ème séminaire national Ramsar, organisé par le Département, coordonnateur du site Ramsar « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre », en lien avec l'association Ramsar France et l'Agence de l'eau Artois Picardie, a réuni 200 participants du 6 au 8 novembre 2019 à Amiens. Au programme de ces trois jours : conférences, tables-rondes, sorties de terrain, ateliers.... sur la thématique de l'histoire et l'évolution des zones humides en lien avec les usages anthropiques.

- Concernant le domaine agricole, le Département est opérateur de mesures agro-environnementales sur la moyenne vallée de la Somme et sur 5 affluents, 9 contrats ont été signés en 2019 avec des agriculteurs pour une surface contractualisée de 47,42 ha. Et les actions d'animation du programme de maintien pour l'agriculture en zones humides en lien avec la Chambre d'agriculture se sont poursuivies avec 4 réunions de présentation d'une synthèse des MAE en mars 2019 à Abbeville, Hornoy-le-Bourg, Caix et Candas.

## **Bassins versants de la Somme, l'Authie et la Bresle**

### **Les actions menées :**

- Pour la prévention des inondations et la préservation des milieux aquatiques du bassin de la Somme et de l'Authie, le Département accompagne en subvention dans le cadre du Plan Somme les programmes d'études et de travaux portés par des collectivités.

Ainsi en 2019, le Département a subventionné à hauteur de 207 289 € les programmes de travaux présentés par les associations syndicales de propriétaires (ASA) ou communautés de communes, financé l'animation de ce plan, du PAPI Somme et de la Mission d'Assistance Technique à l'Aménagement et à l'Entretien des Rivières (MATAER) portées par l'AMEVA.

- Le Département est membre de l'EPTB-AMEVA et verse une cotisation de 127 810 € et collabore aux programmes d'actions du syndicat mis en œuvre dans le cadre des SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Haute-Somme et SAGE Somme Aval et cours d'eau côtiers.

- Concernant le bassin de l'Authie, suite à la dissolution de l'Institution et la signature d'une convention de partage avec le Département du Pas-de-Calais, deux agents ont rejoint les services. Concernant le bassin de la Bresle, les Départements de la Seine-Maritime, de l'Oise et de la Somme ont approuvé la transformation en syndicat mixte de l'institution, permettant ainsi sa transformation avant la date butoir du 31 décembre 2019.

## **Assistances techniques dans le domaine de l'eau**

### **Les actions menées :**

Les missions d'assistance technique (AT) dans le domaine de l'eau potable (SATEP), de l'assainissement collectif des eaux usées (SATESE) ou non collectif (SATANC) se sont poursuivies dans le cadre de la convention de délégation de compétence signée avec l'EPTB-AMEVA de renouvelée signée décembre 2019 pour 3 ans de 2020 à 2022, compte-tenu du report de l'échéance de prise de compétence obligatoire assainissement et eau potable par les communautés de communes au 1er janvier 2026, et du relèvement du seuil de population à 40 000 ha.

En 2019, le SATESE est intervenu en suivi auprès de 68 stations d'épuration représentant 209 500 EH (équivalent habitants), a animé des réunions avec les Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) dans le cadre du SATANC, et est intervenu auprès de 7 services d'eau potable dans le cadre du SATEP. En complément, l'AMEVA assure avec une équipe de 4 agents dédiée des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), ce qui permet de répondre aux enjeux de la directive cadre sur l'eau en apportant une réponse globale et intégrée à l'ensemble des maîtres d'ouvrage, à l'échelle du grand cycle de l'eau.

### **Énergie :**

Le Département apporte, aux ménages précaires de la Somme en complément de la Région, une aide financière à la conversion au bioéthanol de leur véhicule, et pour ce faire une convention de mandat a été signée avec la Région pour lui en confier la gestion. Un montant global de 17 739 € a été attribué pour les demandes déposées en 2019, soit 121 ménages bénéficiaires.

### **Quelques éléments marquants :**

- inauguration le 28 octobre 2019 de la 1ère phase des travaux d'un parcours de découverte des oiseaux à Clery-sur-Somme.

- signature en octobre 2019 d'une convention de partenariat pour l'animation des sites ENS par des guides nature agréés Qualinat avec l'association Qualinat, Somme-tourisme et le Festival de l'oiseau,

- organisation par le Département du 6 au 8 octobre 2019 du 11<sup>ème</sup> séminaire national Ramsar, qui a réuni 200 participants sur la thématique de l'histoire et l'évolution des zones humides en lien avec les usages anthropiques,

- signature en décembre 2019 de la convention de délégation de compétence des assistances techniques dans la domaine de l'eau (Satep, Satese, Satanc) avec l'EPTB-AMEVA pour 3 ans de 2020 à 2022.



Marais de la Barette

## Le laboratoire départemental d'analyses :



Les rôles et les missions du Laboratoire Départemental sont la santé publique vétérinaire, la qualité et le développement durable des filières agro-alimentaires et la préservation de l'environnement.

L'activité actuelle se répartit sur deux unités techniques (la santé animale et l'analyse des aliments) et un service spécialisé dans des prestations associées au service des clients (formation, audit, conseil en sécurité sanitaire des aliments).

La compétence technique du laboratoire est attestée depuis 2000 par le diplôme d'accréditation délivré par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC).

Le laboratoire est accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17 025 du COFRAC sur les programmes d'accréditation suivants :

- ✓ Analyses microbiologiques des produits et environnement agro-alimentaires – LAB GTA 59 (Guide Technique d'Accréditation)
- ✓ Essais et analyses en Immuno-sérologie animale – LAB GTA 27
- ✓ Essais et analyses en bactériologie animale – LAB GTA 36
- ✓ Analyses de dépistage par tests rapides des encéphalopathies spongiformes transmissibles
- ✓ Programme 167
- ✓ Analyses en Parasitologie Santé Animale – PARASITO SA
- ✓ Analyses de biologie moléculaire en santé animale – BIOMOLSA

Le laboratoire compte actuellement 25 agents. Le budget de fonctionnement pour l'année 2019 s'élève à 1 984 687 euros.

### **Activités :**

L'activité du laboratoire est mesurée par le nombre total d'analyses réalisées annuellement dans les différents secteurs techniques. En 2019, le laboratoire a effectué près de 284 700 analyses dans le cadre de demandes officielles, d'autocontrôles ou de demandes de diagnostic. L'activité 2019 augmente fortement de +18% par rapport à celle de 2018.

### **Quelques éléments marquants :**

- une forte activité en 2019 liée à la poursuite du plan national d'éradication du virus BVD, Diarrhée Virale Bovine, (81 297 analyses soit +110 % par rapport à 2018).
- un chiffre d'affaire record de 1 349 627 € HT en 2019
- un audit COFRAC de transition à la nouvelle norme 17 025 qui s'est très bien déroulé.

# **ANNEXES**

- **LES ACTIVITÉS SUPPORT**
- **LE BUDGET 2019**
- **L'ORGANIGRAMME ET LES DONNÉES SOCIALES**
- **LES DONNÉES SOCIALES**

## LES ACTIVITÉS SUPPORT

### Les finances et la commande publique

La direction des finances et de la commande publique est chargée d'une part de concevoir et de mettre en œuvre la politique budgétaire et financière du Conseil Départemental et, d'autre part, d'organiser la commande publique dans le respect des dispositions réglementaires et d'optimiser les achats du Conseil Départemental.

#### Quelques éléments marquants :

- préparation des budgets primitifs pour la collectivité (principal et annexes)
- 8 671 bordereaux de mandat, 48 386 mandats, 2 128 bordereaux de titre et 14 793 titres transmis à la paierie départementale
- 26 procédures d'appel d'offres lancées
- 134 marchés notifiés
- 68 procédures adaptées lancées
- 1 775 demandes de service sur la base de connaissance
- mise en production de 7 nouveaux extranets subvention
- 14 951 factures dématérialisées reçues via Chorus
- environ 365 rapports et délibérations présentés à l'Assemblée départementale ou à sa Commission Permanente visés
- 172 actes relevant de la Commande Publique transmis au contrôle de légalité
- 56 procédures adaptées lancées
- 18 procédures d'appel d'offres lancées
- 125 marchés notifiés
- 50 avenants notifiés

#### Les achats :

En 2019, le Département a réalisé un volume d'achats extérieurs de 94,2 M€. 55 % de ces achats ont été effectués auprès de prestataires ou de fournisseurs situés dans le département de la Somme et 15 % dans le reste des Hauts de France.

Ces achats se répartissent de la façon suivante :

- prestations de services : 22 %.
- travaux et entretien des infrastructures : 41 %.
- travaux et entretien des bâtiments : 25 %.
- achat de fournitures : 12 %.

#### Quelques éléments marquants :

- mise en place pour les usagers d'une solution de paiement en ligne
- poursuite du développement des extranets subventions

- mise à jour de la prospective budgétaire 2020-2022
- poursuite des tests avec les directions sur l'utilisation du portail Chorus pour les marchés de travaux
- participation à des groupes de travail sur les projets en-cours : M57, certification des comptes
- mise en place d'actions opérationnelles tout au long de l'année déclinant les orientations stratégiques en termes d'achats votées en 2018, notamment :
  - la certification du service achats au métier d'acheteur consécutive au cursus de formation,
  - l'acquisition d'un logiciel de sourcing,
  - la mise en place d'avances automatiques à hauteur de 30 % dans certains marchés du Département afin d'en faciliter l'accès aux TPE et PME,
  - rencontre des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA) du Département pour identifier les prestations proposées par les structures et engager la réflexion sur des marchés réservés,
  - rencontre des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) membres du club IAE Samarien pour identifier les prestations proposées par les structures et engager la réflexion sur des marchés réservés,
  - communication, promotion et mobilisation des opérateurs économiques sur la programmation annuelle des achats.
- déploiement progressif au sein de chaque direction de la dématérialisation des marchés subséquents aux accords-cadres,
- déploiement progressif de la signature électronique des marchés, des avenants et des marchés subséquents aux accords cadres et des courriers y afférents,
- intégration au sein des documents de la consultation des dispositions du Code de la commande publique entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019,
- publication des données essentielles des marchés publics et des avenants,
- archivage électronique des marchés publics lancés depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018 sur le réseau interne de la DFCP,
- participation au réseau des acheteurs Publics Responsables des Hauts de France (APuRE HDF) créé le 1er février 2019 sous le parrainage de l'Observatoire de la Commande Publique des Hauts de France (ORCP), du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES), de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) et du Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd). Le réseau est co-animé par la CU de Dunkerque et le Cerdd.

## **La gestion des fonds européens**

La DGA finances, commande publique et numérique est chargée d'une part de suivre les fonds européens (FEDER, FEADER, FEAMP) et d'autre part de piloter la subvention globale du Fonds social européen déléguée au Département depuis 2014. La gestion des dossiers extérieurs est confiée à la direction de la cohésion sociale et du logement.

Le montant de la subvention globale FSE déléguée au Département s'élève à 11,4 millions d'euros pour la période 2014-2020. Elle couvre les opérations liées à l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle.

### **Activités :**

En 2019, l'équipe a été renforcée par l'arrivée en mai d'un chargé de mission. Elle compte désormais 2 personnes.

### **Les missions réalisées :**

- appui aux directions opérationnelles sur le montage des dossiers européens,
- suivi de la programmation régionale FEDER, FSE, FEADER, FEAMP,
- représentation du Département au sein des institutions régionales et nationales,
- suivi des programmes de coopération interrégionale Interreg,
- organisation d'un événement de lancement des appels à projets en présence de la représentante de la Commission européenne en France, en janvier,
- animation, suivi, appui technique et pilotage de la subvention globale FSE,
- programmation des dossiers FSE pour un montant de 3 054 266 €,
- réalisation des rapports d'instructions et des contrôles des dossiers FSE portés par les services internes au Département,
- participation au séminaire à Bruxelles en présence des élus de la majorité, en septembre,
- élaboration des contributions aux futures programmes européens 2021-2027 en collaboration avec les Départements des Hauts de France,
- élaboration d'un outil de suivi des appels à projets hors fonds européens à destination des directions internes, des communes et des satellites du Département.

## **Les ressources humaines et le dialogue social**

La direction des ressources humaines et du dialogue conçoit, propose, met en œuvre et administre une politique de ressources humaines qui décline les orientations stratégiques fixées par les élus au regard des enjeux de la collectivité.

Elle pilote la stratégie managériale, l'accompagnement des parcours professionnels et la politique de prévention des risques professionnels. Elle répond aux besoins en effectifs et compétences, développe les dispositifs en matière de santé et sécurité au travail, de politique sociale en faveur du personnel, pilote la masse salariale et la politique de déroulement de carrière. Elle anime le dialogue social auprès de la direction générale et des élus.

Rappel des principales orientations stratégiques et politiques de notre collectivité dans ce domaine :

- un projet managérial visant une transformation progressive des pratiques vers davantage de confiance et de responsabilisation des agents, favorisant la prise d'initiative et autorisant le droit à l'erreur ; ce projet managérial est articulé avec le renforcement de la politique d'innovation par un volet participatif, destiné à favoriser l'émergence de réponses nouvelles aux besoins des habitants, en vue d'adapter les politiques publiques départementales,
- le développement des compétences et l'accompagnement des parcours professionnels et de carrière des agents (politique de mobilité interne, politique de promotion),
- l'intégration et maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap (BOETH),
- la poursuite d'une politique de qualité de vie au travail et de prévention des risques professionnels,
- la baisse de la masse salariale de 6 millions d'euros, sur le mandat, qui se traduit notamment par une trajectoire annuelle de réduction des effectifs. Cette orientation pluri-annuelle se traduit pour la dernière période 2019-2021, par un objectif de suppression de 50 postes sur la période des trois années, soit 25 postes en 2019, 15 en 2020 et 10 en 2021.

- Montant du budget 2019 :

108 786 300 € (BP2019) au budget principal et 3 833 500 € au budget annexe « actions sociales pour le personnel »

## **Activités :**

### **Le projet managérial :**

Le projet managérial a débuté à l'initiative du directeur général des services, avec l'appui du CODIR et de la DRHDS. Après un premier séminaire des DGA et directeurs, soit 37 cadres, en mars 2019, 12 journées « Innovation managérial » ont été animées par le directeur général des services, pour un total de 240 cadres hiérarchiques, afin de partager les besoins et les visions du projet de transformation des pratiques managériales.

Le directeur général des services a également animé une journée identique pour 20 représentants du personnel au comité technique. Enfin, un cahier des charges a été établi en vue de choisir un prestataire, au travers d'un marché public, pour l'accompagnement de la démarche et la formation des cadres vers une culture managériale davantage fondée sur la confiance et la subsidiarité.

### **La dynamisation des parcours professionnels :**

La politique de mobilité entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et destinée à encourager et faciliter la mobilité interne des agents au sein des services du Département s'est poursuivie avec un travail de bilan au sein d'un groupe de travail avec les représentants du personnel au comité technique. Les propositions de ce groupe de travail ont conduit à la révision de la charte de la mobilité, désormais intitulée « charte du parcours professionnel » après avis du comité technique du 10 octobre 2019.

Les principales évolutions ont concerné l'assouplissement des mesures d'incitation à la mobilité, cette dernière étant désormais largement pratiquée par les agents, et un renforcement des mesures d'accompagnement, notamment dans les cas liés aux raisons de santé.

### **L'intégration des travailleurs en situation de handicap :**

Le taux d'emploi continue de progresser (6,92 % en 2019 contre 6,43 % en 2018), grâce aux mesures en faveur du maintien dans l'emploi et l'intégration des personnes en situation de handicap déployées dans la convention avec le FIPHFP pour une nouvelle période de 2017/2019, prolongée pour un an en 2020.

La collaboration avec le secteur adapté a été renforcée, en 2019, avec l'organisation de visites des ESAT et Entreprises Adaptées installées sur le territoire départemental afin de disposer d'une meilleure connaissance de leur offre de services et ainsi mieux faire connaître leurs activités auprès des services utilisateurs du Département).

### **La poursuite de la politique de prévention des risques :**

Les actions de prévention des risques menées en 2019 ont concerné :

- l'actualisation des évaluations des risques professionnels des métiers d'un territoire d'action sociale (assistant familial, assistant de gestion, de référent enfance),
- l'actualisation des résultats des évaluations des risques professionnels des unités de travail en collège (agent d'accueil, agent de maintenance, agent d'entretien, agents de cuisine)
- la poursuite des groupes de travail avec les agents chargés de proposer des plans d'actions en réponse aux résultats de l'évaluation des risques physiques du métier d'agent d'exploitation routière et d'agent d'exploitation fluviale et maritime,
- la mise en place des groupes de travail avec les agents chargés de proposer des plans d'actions en réponse aux résultats de l'évaluation des risques professionnels des métiers de conseiller administratif et social et d'assistant social.
- les premières inspections de l'ACFI (agent chargé de la fonction d'inspection) au collège de Montdidier ainsi qu'au siège du territoire et MDSI du territoire Hauts de Somme.
- l'animation du réseau des assistants de prévention répartis dans chaque DGA et notamment la participation des assistants de prévention dans la prévention du « risque canicule ».
- La création, au sein de la direction des routes, d'un groupe de travail composé de la direction, d'agents d'exploitation, du service achat des matériels et du conseiller et de l'assistant de prévention dont le but est d'analyser les conséquences sur la santé et la sécurité des agents lors de l'acquisition d'un nouveau matériel.

### **Le dialogue social :**

L'année 2019 a été marquée par la mise en place de groupes de travail dans le prolongement

du renouvellement des représentants du personnel au comité technique, fin 2018. Ainsi, un groupe a été constitué pour partager le bilan de la mise en œuvre de la nouvelle politique de mobilité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 au regard des objectifs affichés dans la charte de la mobilité et proposer les évolutions à apporter (voir ci-dessus). Un autre groupe de travail a été mandaté pour faire le bilan de la mise en œuvre du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Les ajustements proposés ont fait l'objet d'une décision de l'assemblée départementale, le 27 juin 2019, relative à la mise en place du complément indemnitaire annuel (CIA). Ses travaux se sont poursuivis en 2020, pour le volet IFSE (indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise).

#### **Les mesures du budget RH 2019 :**

La baisse de 6 millions d'euros de la masse salariale au 31 décembre 2019 par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2015, s'est traduite en 2019 par la suppression de 25 postes en 2019 suite à des départs, mobilités internes non remplacées ou des fins de contrats. Ce budget a intégré le financement de la modernisation du régime indemnitaire des personnels avec la mise en œuvre d'un complément indemnitaire annuel reconnaissant l'engagement professionnel individuel, pour les agents des catégories C et B.

#### **Quelques éléments marquants :**

##### **Quelques chiffres** (en cumul annuel ou au 31/12/2019)

- effectif total payé tous statuts confondus : 2707
- masse salariale totale mandatée : 118 579 000 €
- nombre d'heures supplémentaires rémunérées annuel : 22 837
- nombre d'agents à temps partiel : 411
- nombre de télétravailleurs : 110 + 36 pour raison médicale, soit 146
- nombre annuel de jours de formation réalisés : 7144
- nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (dernière déclaration au FIPHFP) : 195

### **Démarche d'innovation départementale**

Les grandes orientations de la démarche d'innovation ont été adoptées par l'assemblée départementale suite à une délibération du 26 juin 2019.

Le Département de la Somme est déjà une collectivité innovante. En effet, 74 projets pouvant être qualifiés d'innovants ont été mis en œuvre depuis 2015. Le Département entend poursuivre et structurer ces innovations.

***Innover, c'est mettre en œuvre quelque chose de nouveau.***

***Selon le Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique (SGMAP), « L'innovation territoriale peut se définir comme une réponse nouvelle (ou transférée dans un contexte nouveau) à une problématique et/ou à un besoin identifiés collectivement dans un territoire, en vue d'apporter une amélioration du bien-être et un développement local durable. »***

La démarche a été co-construite, en plusieurs étapes, avec un réseau de 50 agents volontaires.

- les 2 et 3 avril 2019, un séminaire, réflexion collective enrichie par des témoignages extérieurs.
- les 17 et 24 juin 2019, deux sous-groupes de travail pour structurer le réseau des agents volontaires.

La démarche est structurante et globale, elle repose sur trois principes : **l'innovation frugale, l'innovation managériale et l'innovation collaborative.**

L'innovation collaborative est un des piliers de la Démarche innovation départementale. Bien plus qu'une démarche, elle est un processus du changement. Elle s'appuie sur un réseau de 50 agents volontaires facilitateurs de l'innovation collaborative et participative animée par une coordonnatrice permanente qui a pris ses fonctions le 7 octobre 2019 avec pour mission afin :

- d'organiser des événements autour de l'innovation, type séminaires, ateliers de création d'idées, pour favoriser l'émergence de projets nouveaux ;
- de créer un réseau avec les missions innovation d'autres collectivités et avec des entreprises, pour suivre les projets innovants et se nourrir des bonnes pratiques déployées ailleurs ;
- de suivre et connaître l'évolution des besoins et demandes des usagers dans l'ensemble des domaines d'activité du Département ;
- d'être associé au montage des grands projets de la collectivité pour promouvoir les principes de l'Innovation comme l'expérimentation, la co-construction, la simplicité, la frugalité ;
- d'accompagner les directions et services dans les méthodes de co-construction des projets avec les usagers (et avec les agents pour les projets internes) ;
- suivre l'avancement des projets innovants de la collectivité ;
- de coordonner la mise en place de formations destinées aux cadres et aux équipes concernant la méthodologie de montage de projets, la co-construction, le design de services,
- de créer un lieu dédié à l'innovation.



Les référents volontaires facilitateurs seront chargés de :

- participer à l'acculturation des services ;
- diffuser des bonnes pratiques, essayer, polliniser ;
- faire bénéficier les services de leur expertise et de leur expérience en matière d'innovation ;
- favoriser l'émergence de projets nouveaux.

Les objectifs de la démarche innovation collaborative sont basés sur le principe de Co-construction :

- ✓ Co-construire et donner la parole aux habitants, « experts d'usage ». « Faire avec » plutôt que de seulement «faire pour »
- ✓ Améliorer la qualité des services, le bien-être des habitants et leur pouvoir d'agir
- ✓ Renforcer la confiance dans l'institution
- ✓ Favoriser la motivation des équipes et renforcer le sens de leur travail,
- ✓ Favoriser la reconnaissance de la qualité des dispositifs par les partenaires et leurs essais



### Les actions :

Sur la période d'octobre à décembre 2019, deux missions principales ont été réalisées :

#### **-1<sup>er</sup> Forum de l'innovation interdépartemental de l'innovation public, organisé par la mission Innovation collaborative, le 28 novembre 2019 à Amiens à l'Hôtel des Feuillants.**

Ce 1<sup>er</sup> Forum s'inscrit, dans le cadre de la semaine de l'innovation publique qui s'est déroulée du 25 au 30 novembre 2019. Pour la première fois, cinq Départements se sont réunis - le Nord, le Pas-de-Calais, l'Oise, la Somme et le Val d'Oise pour mobiliser collectivement leurs agents avec l'objectif d'améliorer les services publics grâce à une mobilisation de leurs agents. 125 projets au total ont vu le jour. 58 projets ont été proposés dans la Somme, ce qui montre l'enthousiasme des équipes et leur engagement dans la démarche.

15 projets ont été retenus pour promouvoir de véritables « intrapreneurs » organisés en équipes innovation autonomes.

Deux projets du Département de la Somme ont été sélectionnés par le jury :

- Permettre une liaison coopérative entre les équipes des 48 restaurants scolaires du département « Les locavors » ;
- Systématiser et conserver (archives) les « Albums de vie », pour les mineurs confiés au service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), au titre de la protection de l'enfance.

**- Une journée réseau Innovation Collaborative le 12 décembre 2019 :**



La journée, a rassemblé 20 agents dans le but de poursuivre la réflexion sur les objectifs et les missions de la démarche innovation.

Elle a permis de mener une réflexion sur les projets qui pourraient être expérimentés dans une démarche collaborative à fort impact « expertise d'usage », autour des priorités retenues, conjointement avec la Direction générale, à savoir la lutte contre la pauvreté, la réussite éducative, l'inclusion des jeunes, la mobilité, la fracture numérique, le sport et le développement durable.

Lors de cette journée, les agents facilitateurs ont débuté les travaux en petits groupes autour des projets suivants : Réussite éducative (budget participatif), développement du co-voiturage, insertion des sortants de l'ASE, dispositif Pass-Sport/sport santé, appel à idées en interne avec la collecte de 58 initiatives et propositions issues de la Semaine de l'innovation publique.

## Les systèmes d'information

La direction des systèmes d'information et du numérique apporte aux autres directions un ensemble de services numériques nécessaires à leurs activités. Les services fournis sont dans les domaines suivants : systèmes d'information (logiciels métiers, logiciels standards, matériels) et téléphonie, réseaux, imprimerie et conseil (assistance à maîtrise d'ouvrage).

Montant du budget 2019 : 4 640 047 €

**Quelques éléments chiffrés 2019 :**

- nombre de dossiers traités par la reprographie : 1 623 dont 566 Imprim'express
- nombre d'appel au 111 : 7 744 (relations utilisateurs)
- nombre de projets vivants au portefeuille (développement des systèmes d'information) : 61
- nombre de créations de dossiers tous modules confondus (SOLIS) : 3800
- nombre d'agents formés à SOLIS (formation initiale) : 180
- nombre d'interventions téléphoniques (hot line Solis) : environ 2 000

### **Quelques éléments marquants :**

- Mise en place et contrôle des premiers paiements de charges liées aux consommations de CESU pour l'APA et la PCH,
- mise en production d'une nouvelle version de Solis-Mobilité, incluant le questionnaire multidimensionnel pour l'évaluation des demandeurs de l'APA à domicile. Remplacement du matériel (tablettes Samsung),
- paramétrage et premiers tests relatifs à l'interface avec la DGFIP dans le cadre de l'APA domicile et l'APA établissement, pour mise à jour des ressources des bénéficiaires par interface,
- poursuite de la mise en œuvre du programme Département 3.0 (16 projets terminés en 2019) et notamment sa déclinaison PMI et Enfance 3,0 (équipement en outils nomades favorisant la mobilité), l'informatisation du domaine de la PMI, la signature électronique des chef d'agence pour les arrêtés d'alignement, la dématérialisation des supports d'entretien liés au complément indemnitaire, la poursuite de la production automatisée des actes administratifs RH, la modernisation de la billetterie de l'abbaye de Saint Riquier, la mise en place de la saisie des frais de déplacement des assistants familiaux dans le portail webaccueillants, la refonte du site somme.fr et de l'application de signalement routier ainsi que geosomme collègues (accès aux plans des bâtiments en cas de crise) ...
- mise en place de la protection de la salle informatique suite au problème électrique de 2017 au 43 rue de la République qui a généré une panne générale sur le centre serveurs (1 semaine pour remettre en œuvre l'ensemble des services numériques),
- finalisation de la mise en place d'une infrastructure centrale (baie de stockage) permettant d'absorber les nouvelles données informatiques (nouveaux domaines informatisés dans le cadre du programme Département 3,0),
- poursuite de la mise en place des MDSI avec amélioration des débits du réseau par le passage de fibre optique,
- poursuite de la la gouvernance transversale RGPD et des opérations de sensibilisation et de responsabilisation services . Poursuite de l'animation du réseau des correspondants « RGPD ». Suivi du plan d'action visant à garantir la protection des données personnelles. Poursuite de la mise en place du registre général des traitements des données. Renforcement de sécurité liée à l'authentification dans le progiciel SOLIS en mode nomade.
- dans le cadre de l'administration fonctionnelle des SI, finalisation de la mise en place du Projet Personnalisé pour l'enfant (dématérialisation) et du Webaccueillant pour les assistants familiaux (saisie en direct par les assistants familiaux des jours de présence des enfants qui leur sont confiés).

## **La logistique**

La direction des services logistique apporte aux autres directions un ensemble de services dans les domaines suivants : mobilier, déménagements, manifestations, fournitures diverses. Elle équipe les agents en vêtements de travail et en équipement de protection individuelles. Elle gère les contrats et les dossiers d'assurance pour la dommage aux biens, la responsabilité civile et la protection fonctionnelle des agents et des élus. Elle a en charge, la gestion des accueils physiques et téléphoniques et le traitement du courrier.

Montant du budget 2019 : 1 906 153 €

### Quelques chiffres pour l'activité 2019 :

- nombre de livraisons de fournitures : 2 146
- nombre de déménagements réalisés : 85
- nombre d'interventions sur des manifestations : 123
- transport d'archives pour la destruction : 51 tonnes
- nombre de dossiers d'assurance traités : 83
- volume de courrier traité sortant (services centraux) : 183 515
- volume de courrier entrant : 101 148
- nombre d'accueils physiques : 28 817
- nombre d'appels téléphoniques (standard) : 156 476

### Éléments marquants :

L'année 2019 a été marquée par la création de la direction des services logistiques qui était rattachée au préalable à la direction des systèmes d'information et de la logistique.

Les renouvellements des marchés vêtements de travail ont généré une forte implication du service allocations ressource et courriers (organisation des essayages des échantillons vêtements par des agents techniques et rédaction des grilles d'analyses) ainsi que les marchés traiteurs.

## L'appui administratif et budgétaire à l'équipement

La direction appui administratif et budgétaire est composée de 2 services : le service des marchés publics et le service domanial.

Direction support de la filière Infrastructures, les principales missions de la direction sont :

- la rédaction des marchés publics pour la filière Infrastructures, leur exécution administrative, la veille juridique,
- la gestion patrimoniale de l'immobilier du Département,
- la gestion locative de l'immobilier du Département,
- la gestion et les acquisitions foncières.

### L'activité :

	2018	2019
<b>Marchés formalisés notifiés</b>	28	12
<b>Marchés en procédure adaptée notifiés</b>	62	70
Avenants notifiés	38	26
<b>Actes de sous-traitance notifiés</b>	56	76
Marchés négociés sans mise en concurrence	2	1
Baux rédigés	-	6
Autorisations d'occupation temporaire de locaux		8
Conventions d'occupations de locaux		7
Avenants aux conventions		1
<b>Immeubles vendus</b>	7	7
<b>Immeubles achetés</b>	2	1
<b>Cessions en cours</b>	11	12
<b>Renouvellements de baux</b>	5	3
Actualisations de baux à ferme	-	-
Conventions d'occupation de terrain signées	-	-
Aliénations de parcelles	27	2
Dossiers d'acquisition	7	15
<b>Transfert de collèges en cours</b>	37	36
<b>Collèges transférés</b>	3	1
<b>Inventaire patrimonial – Nombre de parcelles traitées</b>		485
Actes administratifs rédigés	24	18
Actes publiés	24	18

### Quelques éléments marquants :

Le traitement du patrimoine foncier départemental (environ 5000 parcelles) avec le transfert d'un peu plus de 400 parcelles dans le domaine public départemental.

De nombreuses procédures de transfert de propriété des collèges engagées.

La poursuite de la vente des centres d'exploitation routiers et des centres médico-sociaux libérés dans le cadre de la réorganisation territoriale de l'administration du Département.

## Les affaires juridiques :

Pour mémoire, il convient de rappeler que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Service assistance juridique et droits des usagers de l'ancienne Direction Appui aux Solidarités de la Direction générale adjointe des Solidarités et de l'Insertion a été rattaché à la DAJ.

Pour la seconde année consécutive, le rapport d'activité de la DAJ intègre donc, de manière globalisée, les données d'activité des deux composantes de la DAJ : le Service juridique - Affaires générales et le Service juridique - Action sociale.

La Direction des affaires juridiques a quatre fonctions essentielles :

- conseil et aide à la décision auprès des directions et des services ;
- sécurisation juridique et aide à la rédaction des actes administratifs (arrêtés, conventions, courriers complexes...) ;
- traitement des contentieux déposés par ou à l'encontre de la collectivité et rédaction des requêtes aux fins de délégation d'autorité parentale ;
- relecture de l'ensemble des rapports (et de leurs annexes) présentés en Conseil départemental ou en Commission permanente.

Plus précisément, la fonction de conseil peut prendre plusieurs formes :

- des sollicitations de conseil donnant lieu à des réponses par courrier électronique ;
- la rédaction de notes juridiques (le plus souvent sur demande) ;
- des réponses par téléphone ;
- des réunions de travail à la demande des services pour traiter un dossier ;
- des sollicitations pour participer à des réunions périodiques ou des groupes de travail afin d'accompagner les services dans le cadre de montages de projets ou de dossiers complexes nécessitant une expertise juridique.

Par ailleurs, l'un des juristes de la DAJ exerce les fonctions de personne responsable de l'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des données publiques (P.R.A.D.A.), qui a notamment pour mission de veiller au respect de la loi du 17 juillet 1978 sur la communication des documents administratifs.

Enfin, la DAJ diffuse aux agents du Département et aux structures extérieures partenaires, une lettre d'actualité juridique à périodicité mensuelle.

### Activité :

Quelques chiffres clés de l'activité de la DAJ en 2019 (données globalisées des deux services) :

<b>Demandes de conseil (aides à la décision et aides à la rédaction) traitées :</b>	710
<b>Dossiers contentieux nouveaux :</b>	77
<b>Demandes de communication de documents administratifs traitées :</b>	6
<b>Rapports au Conseil départemental ou à la Commission permanente relus :</b>	392
<b>Annexes aux rapports au Conseil départemental ou à la Commission permanente relues :</b>	806

## **Quelques éléments marquants :**

### **- Déploiement du RGPD**

La vaste démarche de mise en conformité de l'action départementale au Règlement général sur la protection des données (RGPD), amorcée en 2018, s'étant amplifiée tout au long de l'année 2019, la DAJ a, par conséquent, été fortement associée aux analyses et travaux menés au sein de nombreuses directions.

Ainsi, un juriste de DAJ a :

- assuré une mission de conseil auprès du délégué à la protection des données (DPO) et auprès des services demandeurs ;
- rédigé des mentions d'information obligatoires relatives à la protection des données à caractère personnel, spécifiques à chaque domaine d'intervention du Département,
- participé aux réunions du comité technique mis en place pour assurer le suivi de la mise en conformité,
- assisté aux réunions préalables aux notifications à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) des violations de données à caractère personnel constatées au sein du Département.

## **La gestion et l'entretien automobile**

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Somme et le Département de la Somme ont décidé, par convention du 20 décembre 2017, de créer un service commun de gestion et d'entretien des véhicules (SCGEA) du Département et du SDIS, véhicules légers (VL) comme poids lourds (PL) et engins motorisés divers, à compter du 01/01/2018.

L'objectif de cette nouvelle entité est d'améliorer le service rendu et le niveau de satisfaction des utilisateurs ainsi que de permettre des économies de fonctionnement en optimisant et rationalisant les moyens et les ressources existants.

Le Garage Départemental est composé de 41 agents, 14 issus du SDIS et 27 du Département. Il assure la gestion administrative et technique des flottes automobiles Véhicules Légers/Poids Lourds/Engins motorisés divers du Conseil départemental et du SDIS, soit 1200 véhicules assurés et 400 matériels (type moto pompe, faucheuse, saleuse, groupe électrogène, etc ...) dans les ateliers d'Abbeville et de Glisy.

Le garage départemental dispose d'un budget spécifique, annexé au budget principal du SDIS, pour un montant de 6 187 500 € en 2019.

Son financement est assuré par une participation du SDIS à hauteur de 35% et du Département de la Somme à hauteur de 65%.

## **Quelques éléments marquants :**

### **Atelier d'Abbeville**

A la création du garage départemental au 01/01/18 chaque entité travaillait dans son atelier, le SDIS dans l'enceinte du centre d'incendie et de secours d'Abbeville et le Conseil départemental sur le site actuel, contrairement au site de Glisy où les équipes travaillaient côte à côte depuis 2013.

Depuis le 01/02/19, l'atelier du centre d'incendie et de secours d'Abbeville est fermé et tous les agents travaillent sur le même site.

### **Centre départemental de l'enfance et de la famille**

A compter du 1er janvier 2019, un avenant à la convention portant création d'un service commun entre le SDIS et le Conseil départemental a précisé que le CDEF pourra bénéficier de l'ensemble des prestations du garage départemental (entretien, carburant et contrôle technique, hors assurances) pour ses 22 véhicules.

## Les autres activités support

### Le service aux élus

#### Présentation générale des activités et missions du service

Le service aux Élus est chargé des conditions d'exercice des mandats des conseillers départementaux en veillant à la bonne organisation matérielle de la réalisation des missions des vice-présidents (secrétariats, déplacements officiels, transmission de l'information...), ainsi que des groupes d'élus.

Il gère des dossiers spécifiques qui lui sont délégués comme le suivi des délégations de fonction, des désignations des membres du Conseil départemental dans les organismes extérieurs et des désignations du Président.

Il gère la formation des élus dans le cadre de la législation existante.

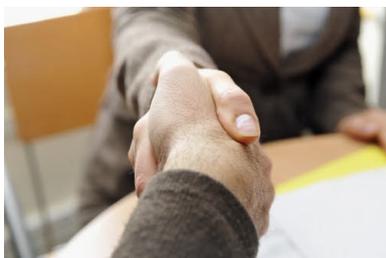
### Le secrétariat des assemblées

Le secrétariat des assemblées assure l'organisation des réunions de la Commission permanente et la préparation des décisions de l'assemblée départementale, à savoir : le suivi et la transmission, ainsi que la mise en forme des délibérations du Conseil départemental et de la Commission permanente. Il publie également les arrêtés pris par le Président et télétransmet l'ensemble des actes de la collectivité au contrôle de légalité.

#### Quelques chiffres :

- 6 réunions publiques (BP, compte administratif, BS, DOB) avec 189 rapports et propositions visés avec 14 séances plénières,
- 9 réunions de la commission permanente avec 230 rapports et propositions visés,
- 14 procès verbaux de séances publiques rédigés,
- 24 tomes de recueil des actes administratifs,
- 1291 transmissions au contrôle de légalité soit :
  - 478 arrêtés individuels traités (contrats personnels TOS, remplacement de fonctionnaire indisponible).
  - 347 actes réglementaires (arrêtés de tarifications, de délégation de signature, de délégations de fonctions).
  - 442 délibérations rédigées et transmises au contrôle de légalité.
  - 24 documents comptables, budgétaires et financiers transmis au contrôle de légalité (budget principal et annexes).

### La mission Médiation Institutionnelle



Favoriser les modes alternatifs de règlement des différends constitue une priorité des législations européenne et française, rendue nécessaire par l'évolution des mentalités et des modes d'usage des citoyens.

La médiation administrative de service public s'inscrit pleinement dans ce mouvement. Elle participe à une protection accrue des libertés, des droits et des devoirs des usagers, s'inscrivant dans la boucle d'amélioration de la

qualité du service rendu.

En 2019, 251 saisines ont été enregistrées ce qui conforte la tendance d'un accroissement effectif et modéré, observé les années précédentes. La régularité des saisines, tout le long de

l'année, confère à ce dispositif-citoyen amiable de médiation une véritable assise. Un niveau soutenu de saisines. En 2019, le nombre d'interventions en médiation est de 251. Ce niveau est en légère augmentation chaque année. Une prévalence de personnes physiques pour plus des 2/3 des interventions ; des entreprises, artisans, auto entrepreneurs, associations et autres institutions sollicitent la médiation à hauteur de 19 %.

Les services du Conseil départemental ont recours à la médiatrice pour des situations souvent complexes, pour lesquelles la présence d'un tiers décentré permet de remettre à plat une situation de cristallisation du conflit.

Les tendances constatées les années antérieures conservent leur actualité : répartition homogène, présence en proximité sur l'ensemble du département urbain, péri urbain et rural (bourgs, centres, villages) .

En 2019, 86 % saisines sont jugées recevables en totalité ou partiellement, une part alors des requêtes énoncées étant de la compétence du Conseil Départemental alors que l'autre part nécessite la ressource d'un partenaire extérieur.

De manière globale, la satisfaction concernant l'action en intervention ou en réorientation reste élevée ( 97% tous traitements confondus).

### Taux de résolution en %

Année 2019

Résolution amiable	57
Ré explicitation du droit	28
Réorientation externe / résolution	12
Non résolution / actions de progrès	3

85 % compétence  
Conseil départemental

## La mission audit et qualité

Ce service, assure des missions variées à la demande des différentes directions et de la direction générale. Il peut s'agir d'audits internes ou externes, d'évaluations de politiques menées, d'enquêtes par questionnaire, d'analyses financières, d'appuis dans le suivi des structures extérieures,... Il assure également la mise à jour du tableau de suivi des activités destiné à la direction générale.

Par ailleurs, la mission est en charge de l'élaboration des rapports institutionnels comme le rapport d'évaluation portant sur la situation du Département au regard du développement durable, le rapport d'activité ou encore le rapport « égalité hommes – femmes » (volet politiques départementales).

La mission assure également la coordination de la démarche qualité et le contrôle interne du Fonds social européen (FSE).

La mission a aussi participé aux groupes de travail sur la démarche « innovation »

### Quelques exemples de missions menées :

- contrôle interne FSE
- enquête – évaluation garage commun SDIS/CD
- enquête de satisfaction sur « l'argus de la presse » pour la direction de la communication
- enquête de satisfaction et analyse pour les rencontres inter-collèges de juin 2019 pour la DJST
- étude sur la création d'un label « Station sport de nature en Somme » pour la DJST
- enquête de satisfaction sur le service de la navette documentaire pour la BDS
- enquête auprès des vétérinaires du département pour le laboratoire départemental

d'analyses

- analyse – Audit de l'association « fédération musicale de la Somme » pour la direction de la Culture
- enquête sur le niveau de qualité des campings de la vallée de la Somme pour la direction de l'attractivité des territoires
- enquête évaluation sur la mise en place du télétravail au sein de la collectivité pour la DRRHDS
- enquête « mission virage » pour la DRRHDS.
- participation au groupe de travail innovation participative

## La communication

La direction de la communication a pour mission d'informer et de communiquer tant en interne, auprès des agents de la collectivité, qu'en externe, auprès du grand public et a fortiori auprès des publics les plus en difficulté dont elle a la charge.

Le volet communication interne a pour objectifs d'informer les agents du Département sur les actions menées par la collectivité, de valoriser le travail et les différents métiers, et d'accompagner les agents dans leur vie professionnelle au sein de l'administration.

Le volet communication externe de la direction a pour objectifs d'informer les administrés sur les actions et politiques menées, mais également de valoriser ce qui a trait tant à l'identité du département (histoire, patrimoine, traditions, manifestations) qu'à ses réussites (économiques, associatives, culturelles, sportives) et talents passés, actuels ou en devenir.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la direction de la documentation s'est engagée dans une transformation profonde de son organisation et de son organigramme. Les agents travaillent désormais en mode projet, permettant plus de transversalité entre les différentes compétences de la direction et apportant davantage et d'autonomie à chacun.

### **Quelques éléments sur l'activité de la direction de la communication au cours de l'année 2019 :**

#### **En communication externe :**

- publication à 6 reprises, dont 1 hors-série « Vallée idéale », du magazine départemental « Vivre en Somme » et ce, à 240 000 exemplaires, dont 188 968 en toutes boîtes aux lettres, le reste étant distribué dans 255 points de dépôts dans le département ;
- réalisations liées au Centenaire de la Grande Guerre : livret « La Somme dans la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale » et livre de bandes dessinées, à destination des collégiens de 3<sup>e</sup> du département ;
- refonte du site somme.fr afin d'offrir une version plus claire, dynamique et qui fait la part belle aux services.
- administration, animation, actualisation et développement des différents sites web dont somme.fr avec 625 124 connexions ;
- animation et développement des réseaux sociaux Twitter et Facebook du Département avec une croissance de 18% pour Twitter et de 22 % pour Facebook ;
- organisation et communication de manifestations mensuelles à la résidence du Département autour des rendez-vous de la culture (60 à 70 personnes par événement), de manifestations sportives telles que la Samarienne (1 200 personnes), les talents du sport, ainsi que de diverses manifestations (Ramsar...), d'expositions...
- co-organisation et communication d'événementiels des directions du Département :

manifestation « Som'Innov'Agri », signature de conventions, Festival de Saint-Riquier, création de 5 plaquettes de présentation des nouveaux territoires, etc.

- réalisation, montage et diffusion de vidéos pour couvrir l'actualité du département ;
- mise en place d'un mécénat pour le Festival de Saint-Riquier et les talents du sport ;
- réalisation de supports de communication (affiches, flyers, recueils...) pour l'ensemble des directions de la collectivité ;

#### **En communication interne :**

- organisation de 4 cérémonies de départs à la retraite, de 2 cérémonies pour les lauréats de concours et la remise de médailles ;
- organisation des vœux au personnel départemental qui a accueilli près de 1 300 agents ;
- accompagnement des directions pour leurs besoins de communication ;

Au total ce sont 194 brèves qui ont été rédigées et publiées sur l'intranet. 652 340 connexions ont été enregistrées sur la page d'accueil de l'intranet en 2019.

#### **La documentation :**

Le service documentation met à disposition des élus et des agents la documentation professionnelle indispensable à l'exercice des compétences obligatoires du Conseil Départemental.

Une équipe de 4 agents (+ 1 assistant panorama de presse, 3h1/2 par jour, de juin à octobre 2019) assure l'acquisition des ressources documentaires par l'achat, la gestion de 231 abonnements pour 116 titres de périodiques (dont 7 bases de données spécialisées : technique, juridique, commande publique, ressources humaines, actualité réglementaire) et par l'acquisition de 96 ouvrages de référence.

Pour contenir les dépenses, le service organise la circulation de périodiques professionnels et d'actualités entre les services.

Dans le cadre de la veille documentaire, le service a sélectionné et indexé dans la base de données interne 4890 articles.

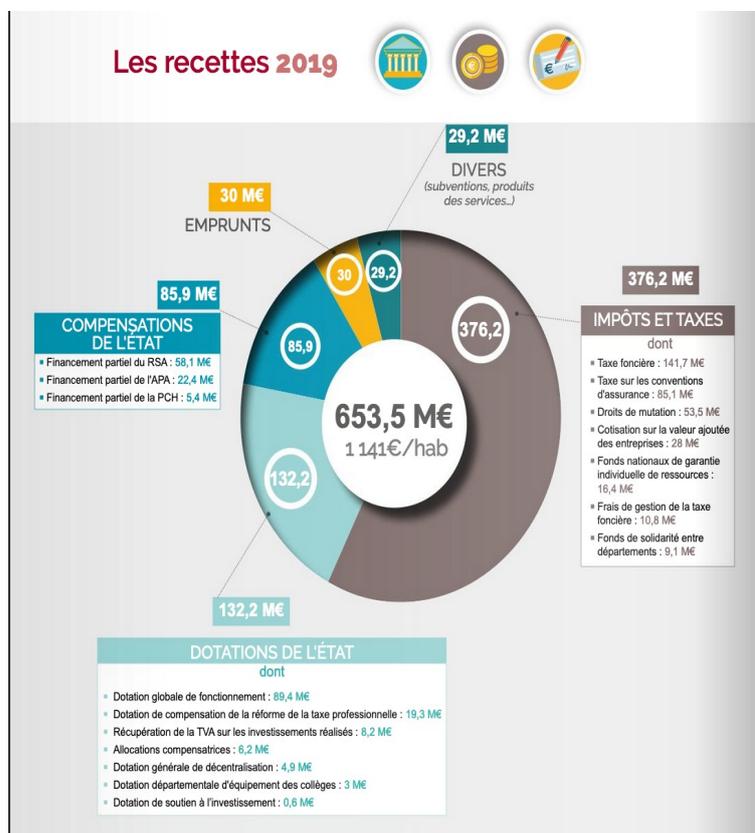
Cette veille est diffusée dans les produits documentaires dématérialisés, sur le portail intranet de la documentation et par messagerie sur liste de diffusion.

Le service de la documentation sociale a reçu 350 demandes de documents.

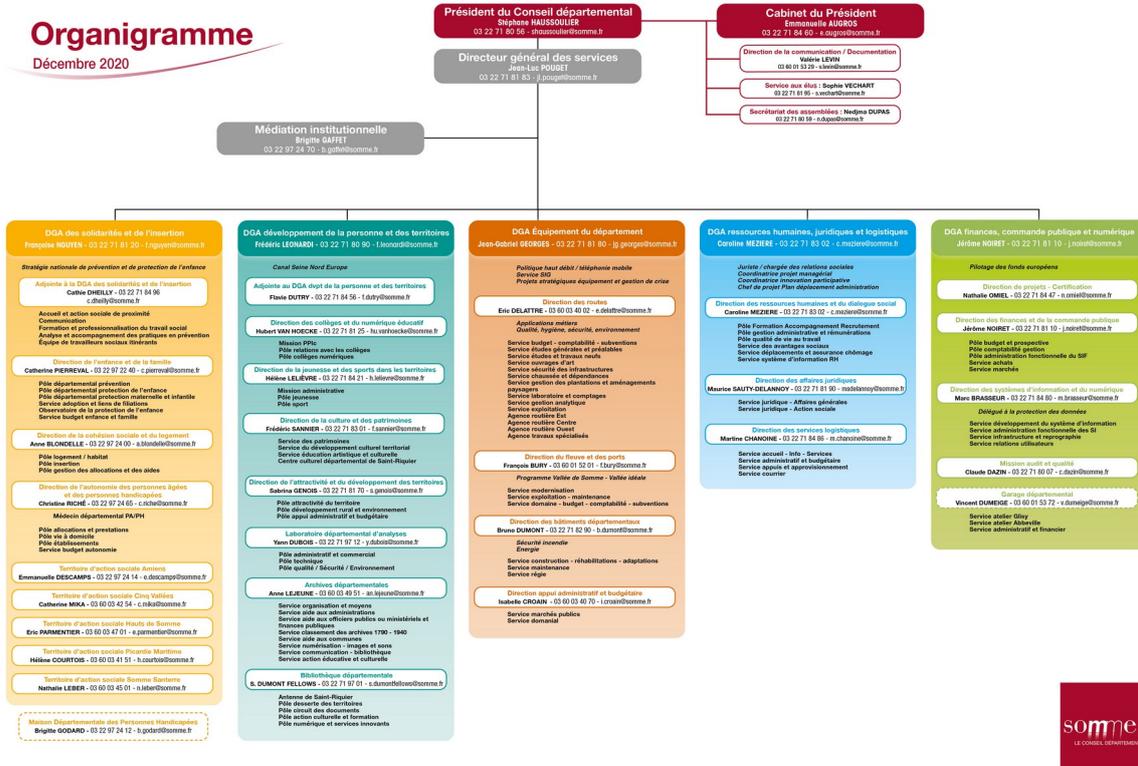
Des dossiers à thématique sociale sont proposés en complément de la veille documentaire.

La documentation générale assure des veilles thématiques pour différents services (infra, Samara et EPCC Somme Patrimoine, chargés de mission ...), ainsi que des recherches de jurisprudence pour la Direction des Affaires Juridiques et du scan d'articles de presse pour la Direction des Finances).

# LE BUDGET 2019 DU DÉPARTEMENT



# L'ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE



## Les données sociales 1 :

- Effectif total au 31/12/2019 : 2 746 (2 723 au 31/12/2018)
- Emplois permanents au 31/12/2019 : 2 274 (2 308 en 2018)
- Répartition par catégories (effectif titulaire) :
  - A (cadres et assistants socio-éducatifs) : 32,8 %
  - B (agents de maîtrise et techniciens) : 15,7 %
  - C (ouvriers et employés) : 51,5 %
- Moyenne d'âge : 47,3 ans
- Répartition par sexe :
  - Femmes : 62,6 %
  - Hommes : 37,4 %

1 Extrait du bilan social 2019



**MISSION AUDIT ET QUALITÉ**

43, rue de la République  
BP 32615  
80026 Amiens cédex 1  
Tél. 03 22 71 80 80  
[www.somme.fr](http://www.somme.fr)

**DÉCEMBRE 2020**

Impression : Service reprographie  
Photos : Christelle Bazin -  
Sébastien Jarry - Shutterstock -  
Unsplash

**somme**  
LE DÉPARTEMENT